

LE  
PALAIS DU LUXEMBOURG

---

SES TRANSFORMATIONS, SON AGRANDISSEMENT

SES ARCHITECTES

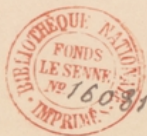
SA DÉCORATION, SES DÉCORATEURS

PAR

A. HUSTIN

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA QUESTURE DU SÉNAT

---



PARIS

P. MOUILLOT, IMPRIMEUR DU SÉNAT

PALAIS DU LUXEMBOURG

---

1904

LE  
PALAIS DU LUXEMBOURG

---

SES TRANSFORMATIONS, SON AGRANDISSEMENT

SES ARCHITECTES

SA DÉCORATION, SES DÉCORATEURS

PAR

A. HUSTIN

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA QUESTURE DU SÉNAT

---



PARIS

P. MOUILLOT, IMPRIMEUR DU SÉNAT

PALAIS DU LUXEMBOURG

---

1904

Le Palais d'Orleans appelé Luxembourg



## LE PALAIS DU LUXEMBOURG



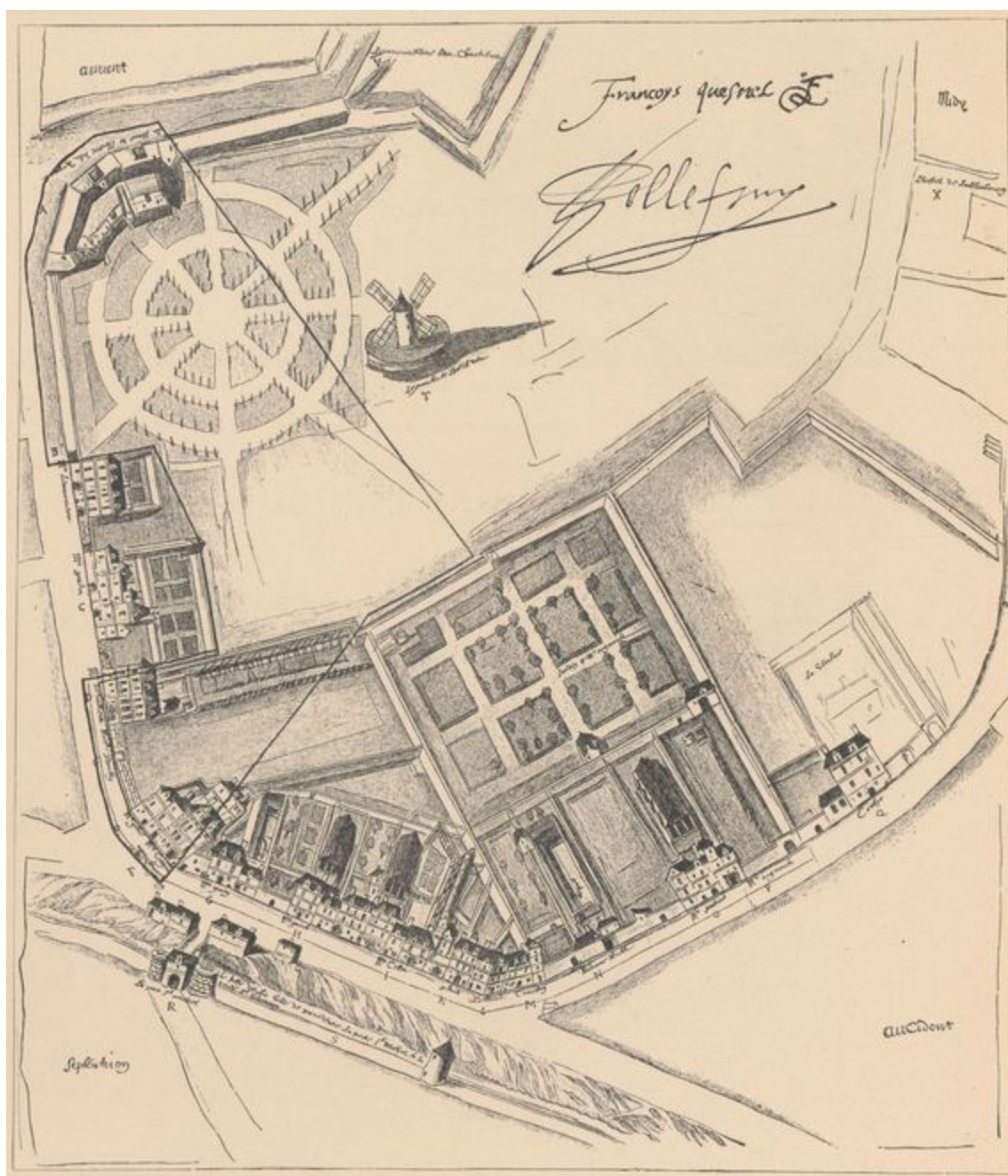
L'HISTOIRE du Palais du Luxembourg est fort complexe. On peut rechercher en quelles mains son sol a passé ; c'est son histoire immobilière <sup>1</sup>. On peut envisager sa construction et ses transformations, suivant ses affectations successives ; c'est son histoire architecturale. Et celle-ci a un corollaire obligé : son histoire décorative.

L'histoire de ces affectations successives et des événements dont il a été le théâtre apparaît comme le complément naturel de ces divers chapitres. Elle a déjà tenté des écrivains <sup>2</sup> dont quelques-uns n'ont pas résisté au désir d'intercaler dans leur récit des pages entières de notre histoire nationale.

Il ne s'agira ici que du Palais lui-même et de sa décoration, à l'exclusion de ses dépendances <sup>3</sup>.

CE QUI EXISTAIT EN 1605 SUR L'EMPLACEMENT OÙ FUT CONSTRUIT  
DIX ANS PLUS TARD LE PALAIS DU LUXEMBOURG.

Plan de Fr. Quesnel, conservé aux Archives Nationales.



# L'ÉDIFICE

## SES TRANSFORMATIONS — SON AGRANDISSEMENT



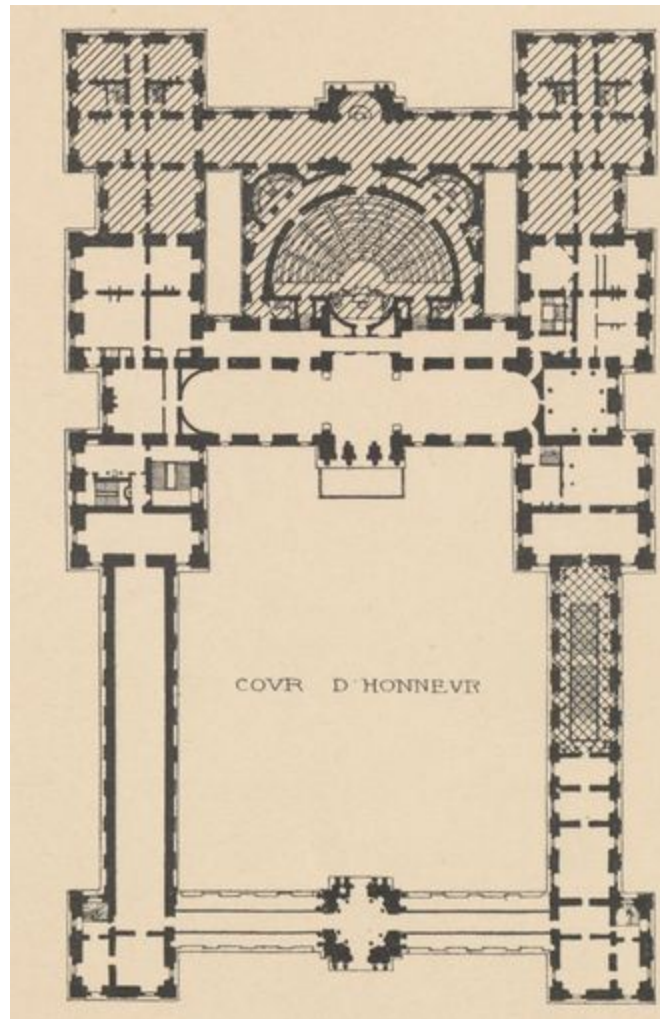
IL y a, dans l'histoire architecturale du Palais, trois périodes :

1° De 1615, date de sa construction, à l'an V, époque de l'installation du Directoire ;

2° De 1797 à 1836, date de son agrandissement ;

3° De 1836 à nos jours.

Ces trois périodes sont graphiquement exprimées dans le plan d'ensemble ci-contre du premier étage.



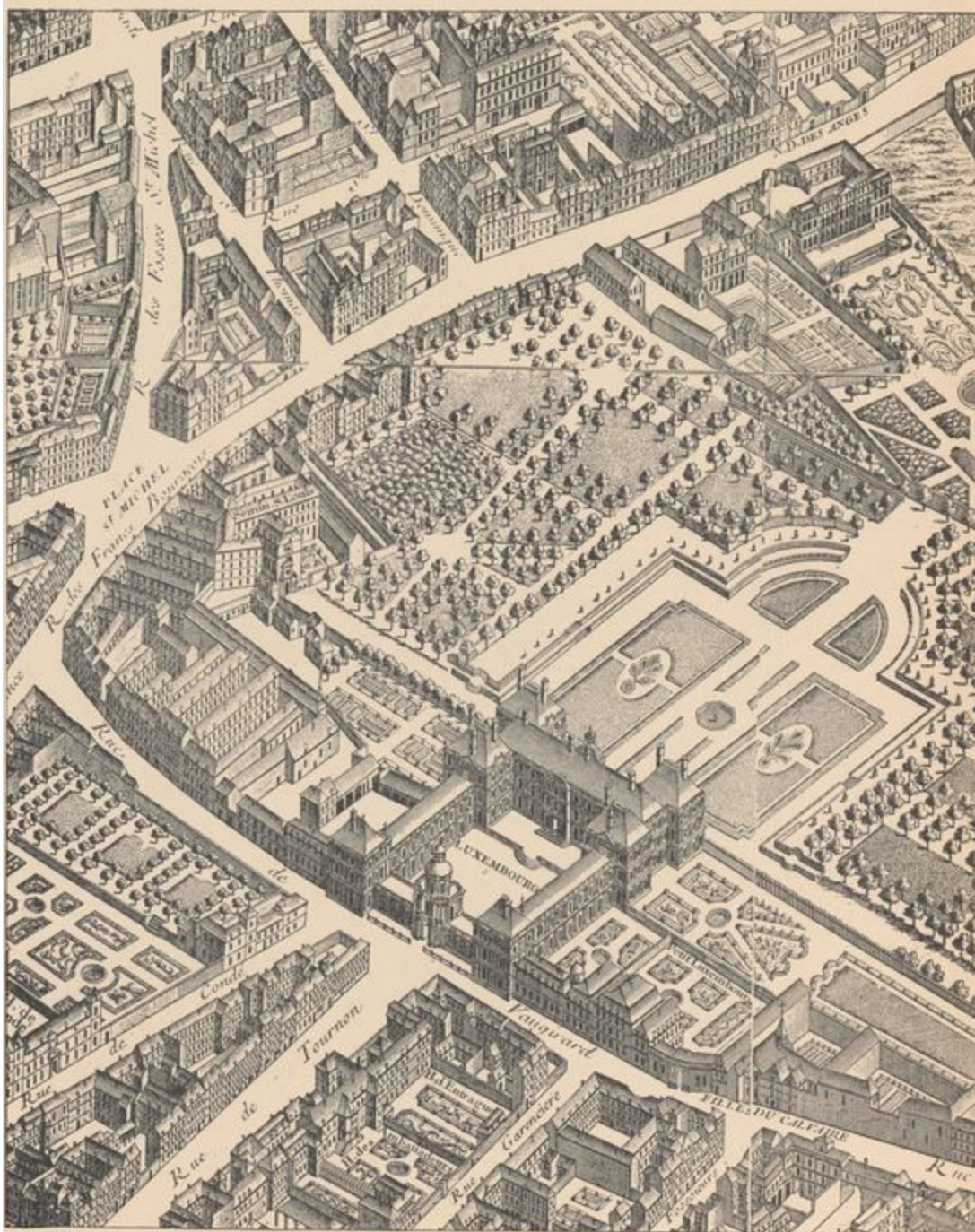
La partie couverte de hachures en diagonale indique les adjonctions faites au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ;

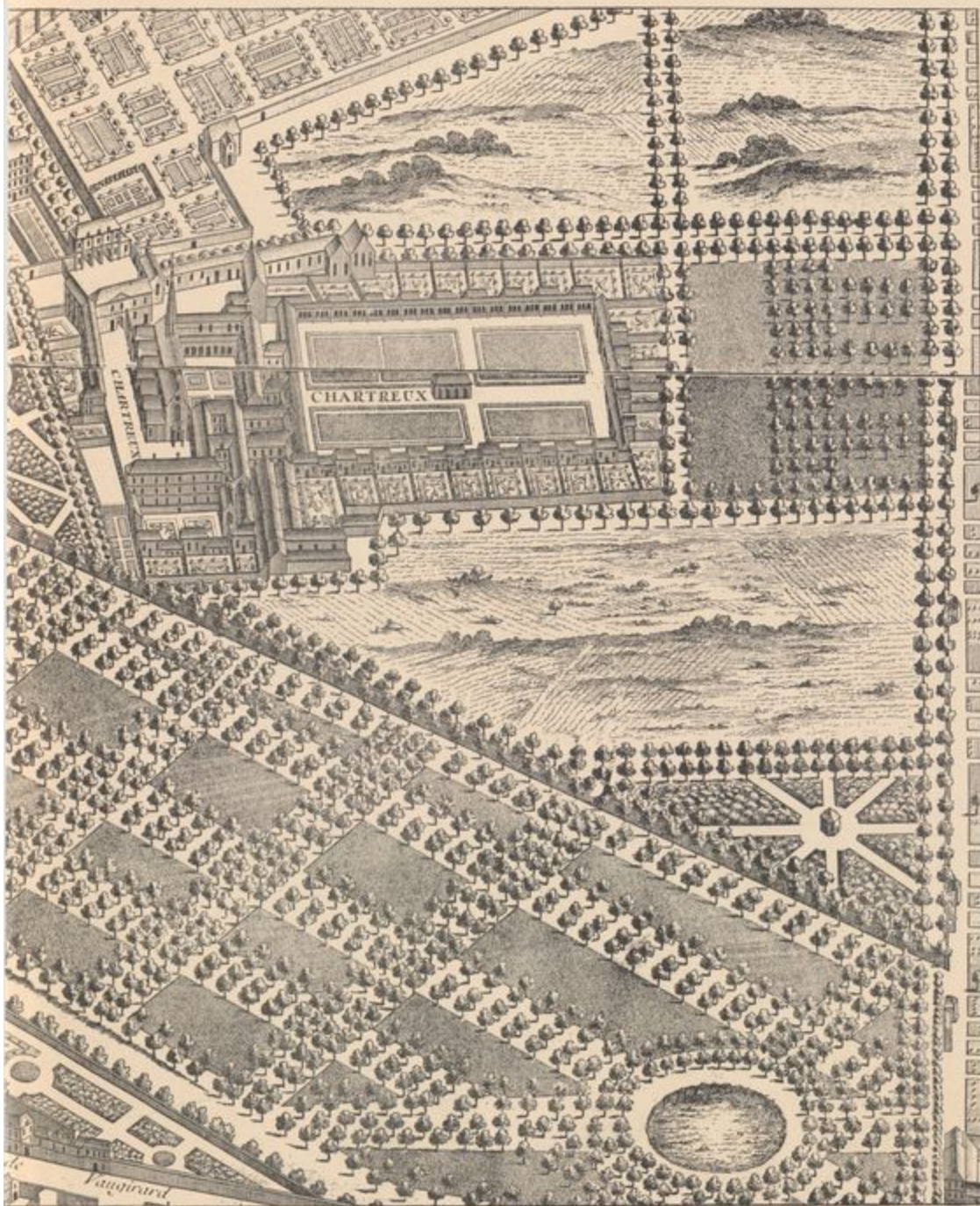
La partie couverte en quadrillé indique la transformation principale réalisée au commencement du même siècle ;

Enfin la partie du plan sans hachures ni quadrillé figure l'édifice à l'origine.

C'est en 1615 que furent jetées les fondations du Palais sur des terrains achetés à dater de 1612, aménagés en jardin en 1613 et où furent amenées les eaux de Rongis.

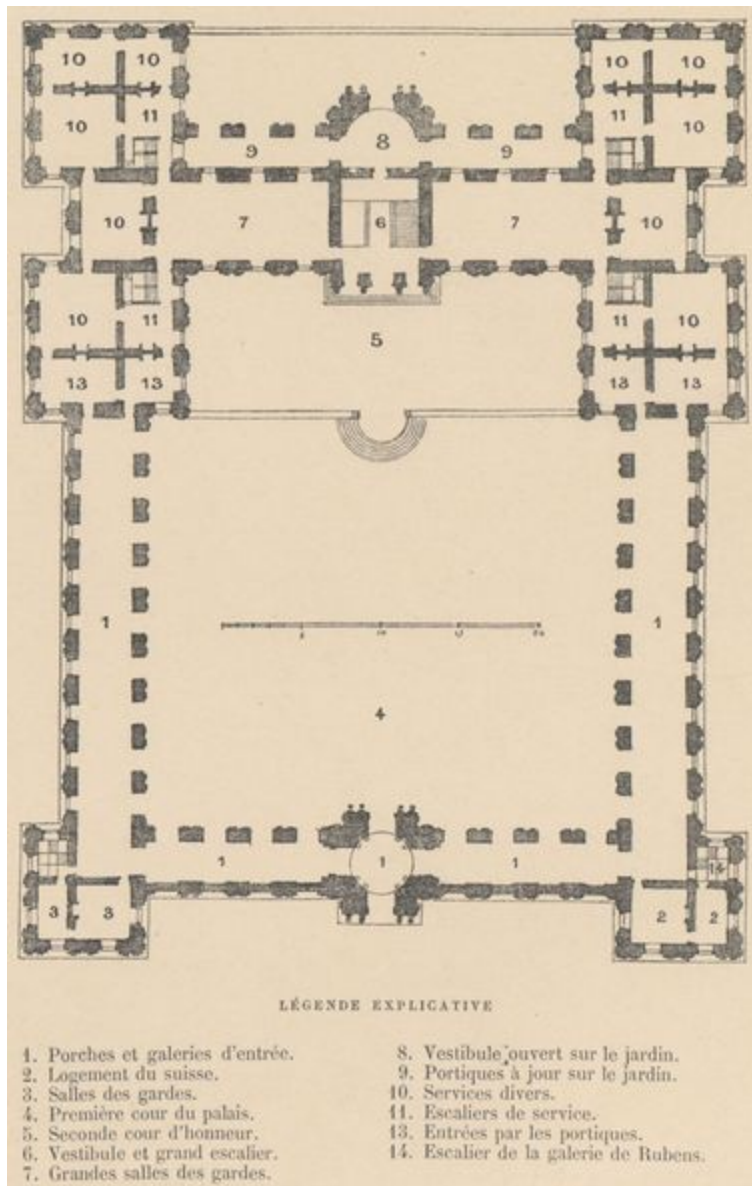
Marie de Médicis avait donné pour programme à son architecte, Salomon de Brosse, de s'inspirer des palais florentins au milieu desquels elle avait passé sa jeunesse. De Brosse fit plusieurs projets. Celui que la reine préféra fut communiqué pour avis aux architectes les plus renommés de l'époque. Il rallia la majorité des suffrages.



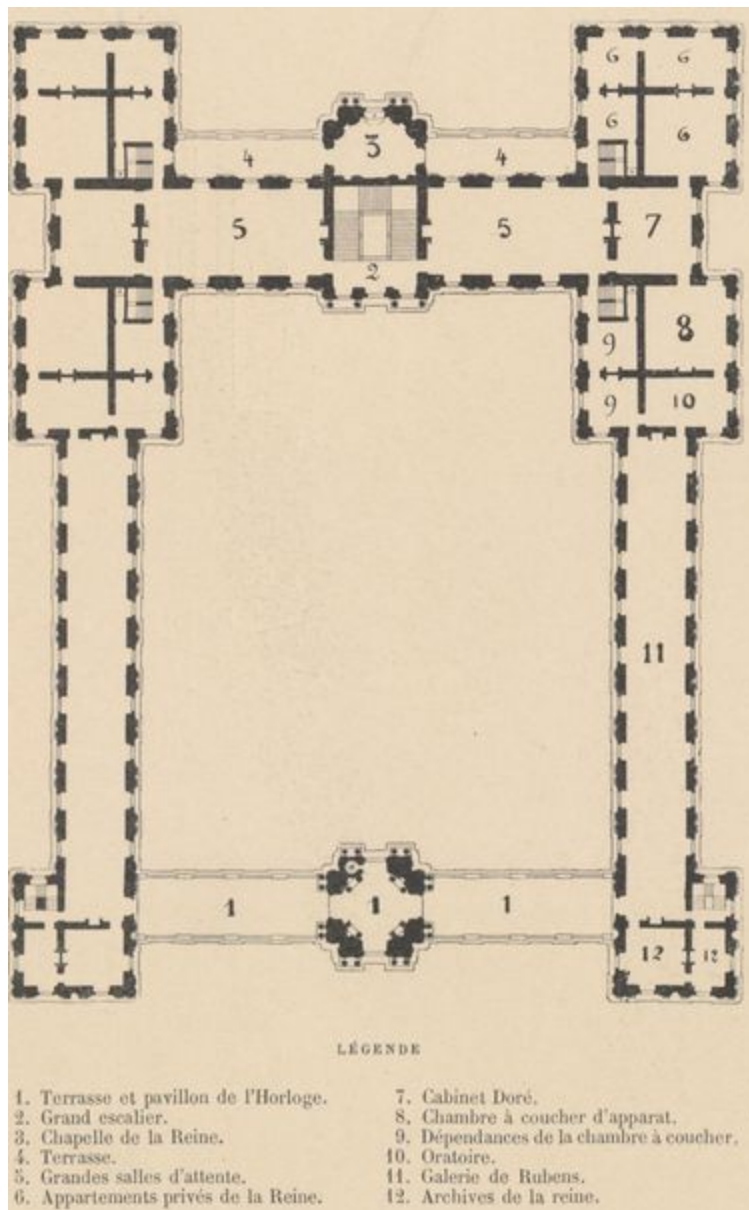


LE PALAIS DU LUXEMBOURG SOUS MARIE DE MÉDICIS

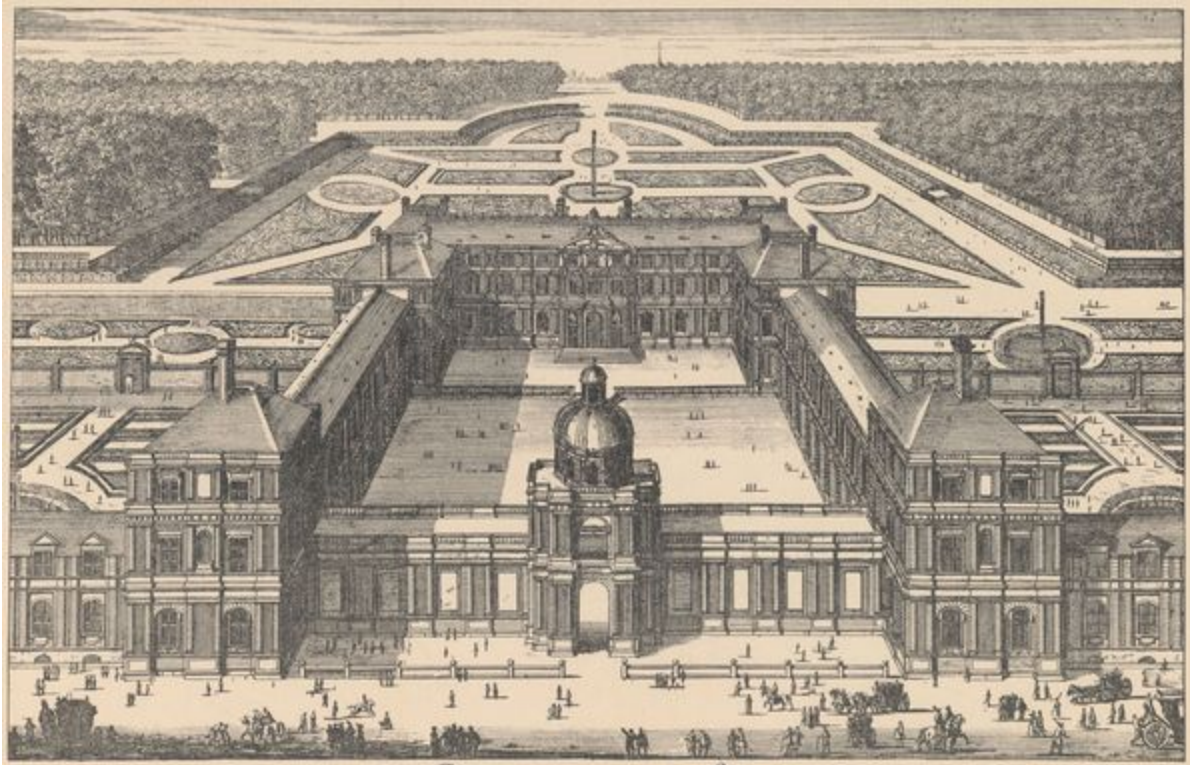
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE.  
Côté du jardin.



PLAN DU PREMIER ÉTAGE,  
Côté du jardin.



Veüe du Palais d'Orleans appelé Luxembourg  
A Paris chez n. Langlois rue S<sup>t</sup>.Jacques à la victoire avec Priuit du Roy



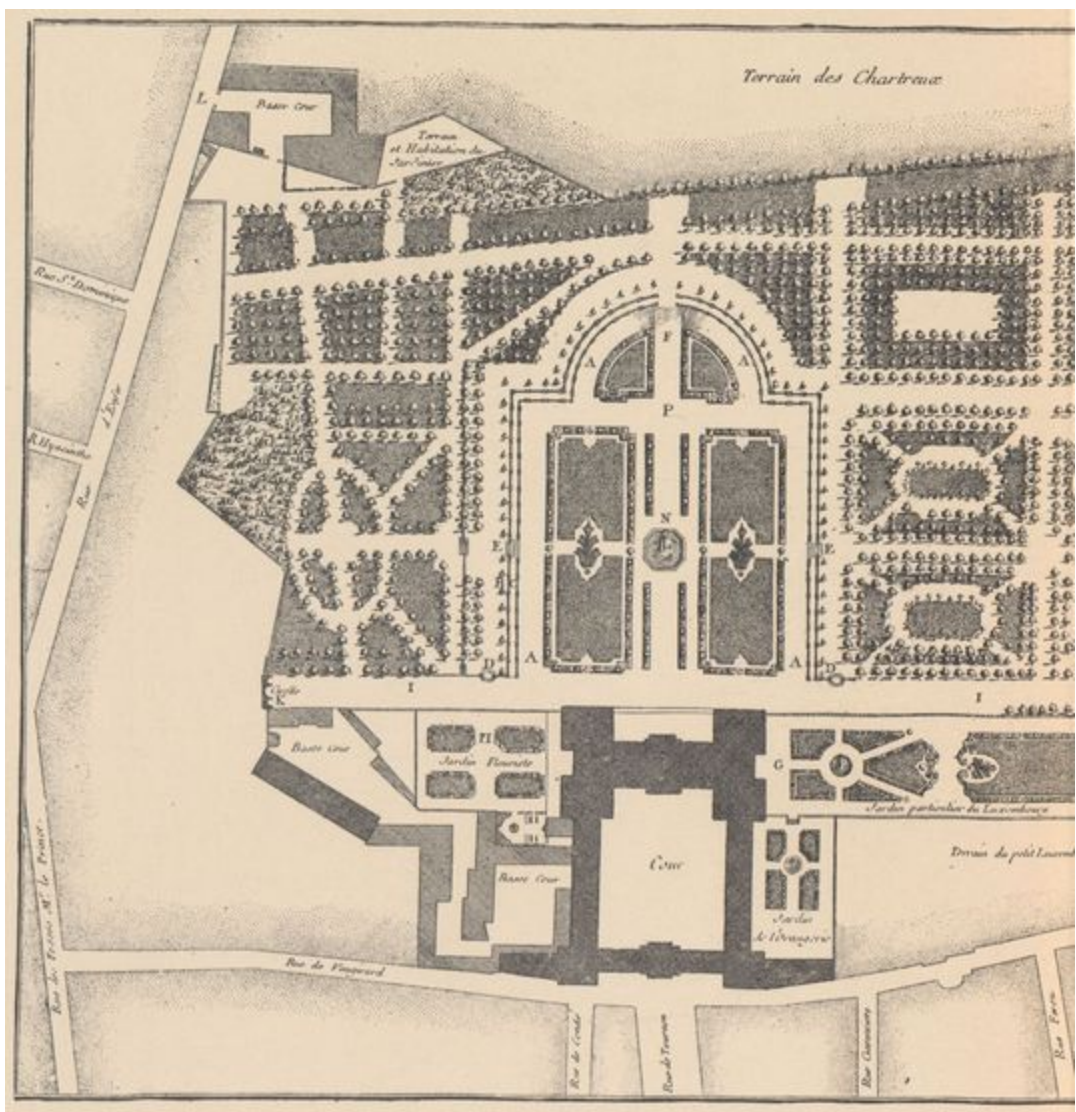
Veüe et perspectiue du Palais de Luxembourg du costé du Jardin a Paris  
1. Le Jardin 2. 3. Saint Sulpice 4. Abbaye S<sup>t</sup>. Germain des prez fait par Auetine  
Avec Priuitege du Roy

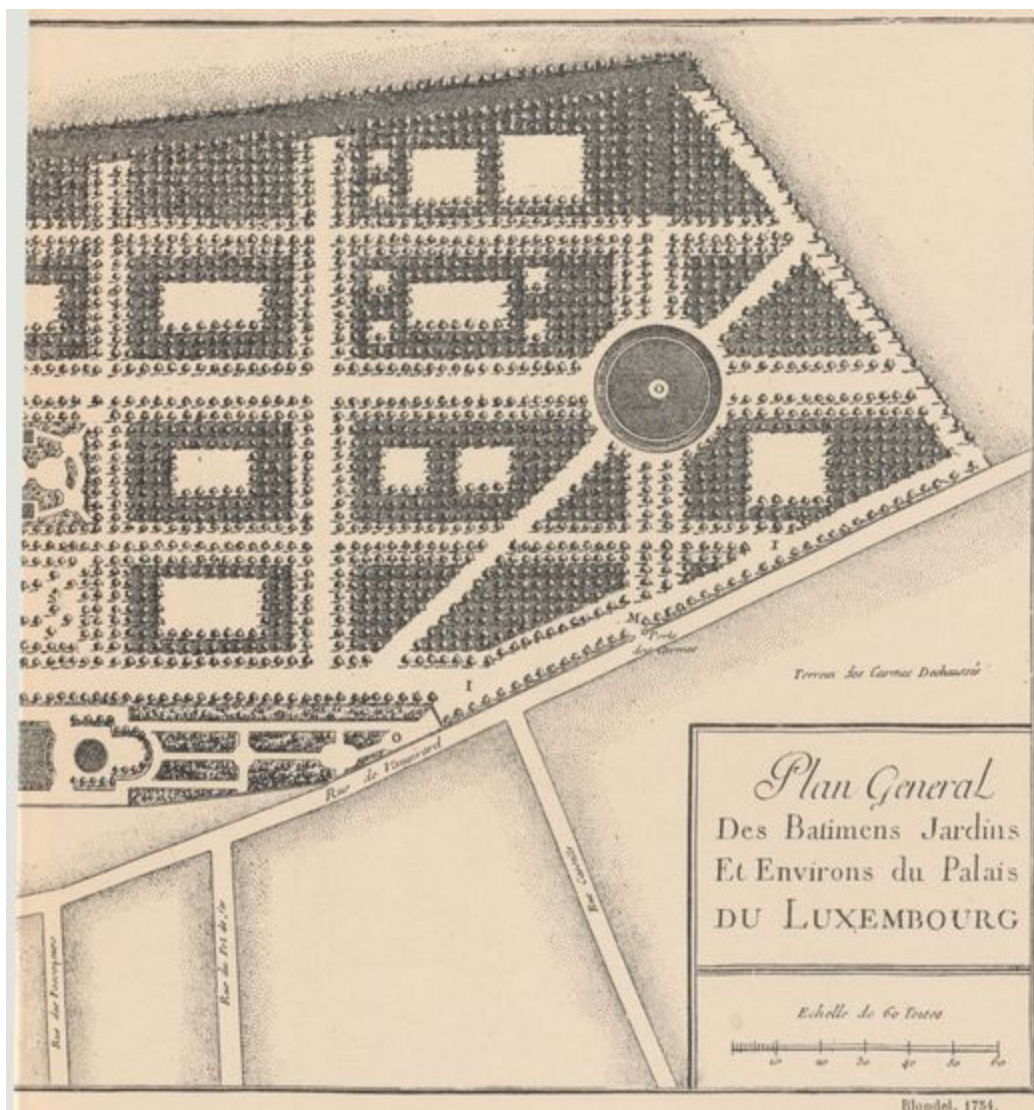


Il donnait au Palais la forme d'un vaste parallélogramme de 118 mètres sur 90.

Au Nord, face à la rue de Tournon, une grande galerie à rez-de-chaussée, fermée sur la rue de Vaugirard, avec, dans le milieu, un pavillon surmonté d'une coupole et formant entrée principale ;

A l'Est et à l'Ouest, deux autres galeries ajourées, avec un étage, joignant un corps de bâtiment principal, auquel on accédait, au fond d'une cour d'honneur, par une terrasse élevée d'environ un mètre au-dessus du sol, avec perron demi-circulaire, et balustrade à jour en marbre blanc, coupée de piédestaux surmontés de statues.





A chacun des angles des galeries et du bâtiment principal, des pavillons carrés à deux étages, comme ce dernier.

Au Sud, la façade sur le jardin comportait au centre de l'arrière-corps un petit pavillon terminé en dôme, avec un portique ne s'élevant que d'un rez-de-chaussée et supportant une terrasse.

De Brosse avait adopté, pour la physionomie générale de l'édifice, l'ordonnance florentine ou toscane, en bossages, en la subordonnant cependant au goût de l'art français, avec des combles élevés, inconnus en Italie, mais commandés par notre climat et dont, dans les bâtiments de l'époque, les Du Cerceau avaient déjà donné la formule.

Au rez-de-chaussée, l'ordre toscan. Au premier étage, l'ordre dorique. Au second, dans les pavillons d'angle du bâtiment central, l'ionique. Pour les

autres parties moins élevées, un ordre composite.

Veuë et Perspectiue de Luxembourg du costé du Jardin, apresent appelé Palais  
d'Orleans. A Paris, chez N. Langlois rue S<sup>t</sup>. Jacques a la victoire avec pruit du  
Roy et graué par Perelle



LE LUXEMBOURG, COTÉ DU JARDIN, dessiné par Perelle et I. Silvestre,  
vers 1650.



La construction dura près de dix ans et fut marquée par des incidents. Le premier nous est conté par Bassompierre <sup>4</sup>.

C'est la participation du chantier au pillage de l'Hôtel du maréchal d'Ancre, dans la rue de Tournon <sup>5</sup>, le 1er septembre 1616.

LES PROMENADES AU LUXEMBOURG.





On y prit des madriers pour enfoncer les portes. Les maçons qui travaillaient au Palais de la Reine le quittèrent pour faire chorus avec les pillards. Avec ceux-ci ils furent condamnés par arrêt de la cour du Parlement de Paris <sup>6</sup>.

La Reine s'intéressait aux travaux. Plusieurs fois avant et après son exil à Blois, elle vint se rendre compte de leur état d'avancement et nous trouvons, dans la correspondance de Richelieu <sup>7</sup> la preuve qu'elle les pressait. Richelieu note en effet, pour son secrétaire, à la date de 1621, qu'il y a lieu d'écrire une « Lettre à d'Argouges <sup>8</sup>, qui portera qu'il aye soing de faire avancer le bâtiment de la Royné, qui désire voir toute la maçonnerie achevée cet esté. Pour cet effet il délivrera deux mille livres par semaine au sieur Brosse tout l'esté. »

« Deux mille livres par semaine » à de Brosse, — qui n'était pas seulement architecte, mais encore entrepreneur des bâtiments du Palais, — c'était bien peu de chose, puisque nous voyons par un procès-verbal <sup>9</sup> de visite, métrage et estimation des travaux, dressé contradictoirement du 26 juin au 23 août 1623 entre les deux experts désignés par la Reine et les deux experts choisis par de Brosse, que sur un ensemble de 700.130 livres de dépenses (évaluation des représentants de l'entrepreneur) et de 581.653 (évaluation des représentants de la Reine), la maçonnerie entraînait pour un total de 566.212 livres (de Brosse) ou 452.970 (Marie de Médicis).

De Brosse ne reçut-il pas satisfaction ? Ou bien la Reine fut-elle mécontente de la façon dont il avait construit le gros œuvre ? Ce qui est certain c'est que moins d'un an après cette expertise, la Reine traitait avec un maître maçon de Paris, Marin de la Vallée, pour l'achèvement du Palais, en stipulant le paiement à de Brosse des matériaux et du matériel par lui laissés sur le chantier.

Le contrat que nous reproduisons ci-dessous in extenso, est des 26 et 27 mars 1624. Il nous révèle, entre autres détails, que la nature du sous-sol sur lequel le Palais avait été édifié, sous-sol coupé de carrières, avait nécessité le fonçage de 69 puits qu'il fallut remplir de maçonnerie pour assurer la solidité des murs <sup>10</sup>.

Marie de Médicis n'habita que fort peu de temps son Palais. Elle le quitta en 1631 pour l'exil et, jusqu'en 1646, celui-ci fut délaissé, — comme il le fut encore de 1652 à 1660 à la suite du départ de Gaston d'Orléans pour Blois, où il mourut.

Les comptes des Bâtiments du Roi <sup>11</sup> montrent que, pendant toute la durée du règne de Louis XIV, on ne fit au Palais que de très sommaires travaux d'entretien et d'appropriation. Mais de 1733 à 1736, il fallut entreprendre d'importantes réparations, et aménager l'aile Est, qu'habita la fille du Régent, devenue veuve de Louis I<sup>er</sup>, roi d'Espagne.

C'est dans ces appartements, inoccupés depuis la mort de la reine douairière d'Espagne, que M. de Tournehem, directeur général des Bâtiments, organisa en 1750 une exposition permanente de tableaux tirés du cabinet du Roi, qui fut l'origine du musée.

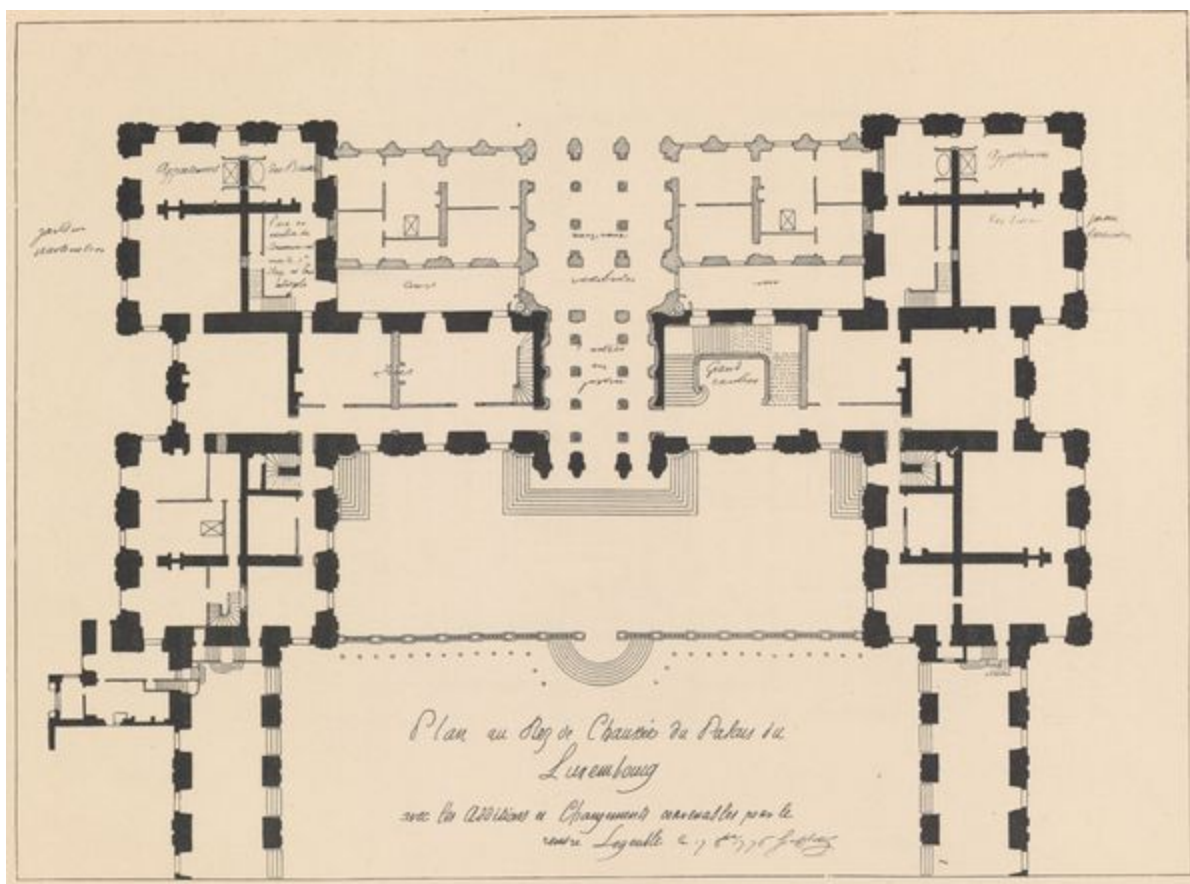
En 1776, le Palais fut menacé d'adjonctions par Soufflot ! Soufflot trouvait excessive la saillie des pavillons du principal corps de bâtiment. Et comme on lui demandait d'aménager le Palais pour la résidence du comte

de Provence et de Madame, il avait très résolument proposé de dissimuler ces saillies par des « additions ». La lettre qu'il écrit à ce sujet au comte d'Angivilliers précise sa pensée. On la lira ci-dessous avec quelque profit <sup>12</sup>.

Chalgrin, qui succéda comme architecte des Bâtiments du Roi, à Soufflot, mort le 27 août 1780, présenta en 1781 un projet général de restauration du Palais. Mais les événements se précipitaient. La Révolution éclatait. Le comte de Provence gagnait l'étranger et le Directoire s'installait au Luxembourg. Au commencement de l'an V, des travaux furent entrepris et poursuivis en l'an VI et surtout en l'an VII, pour être suspendus après les événements de Brumaire.

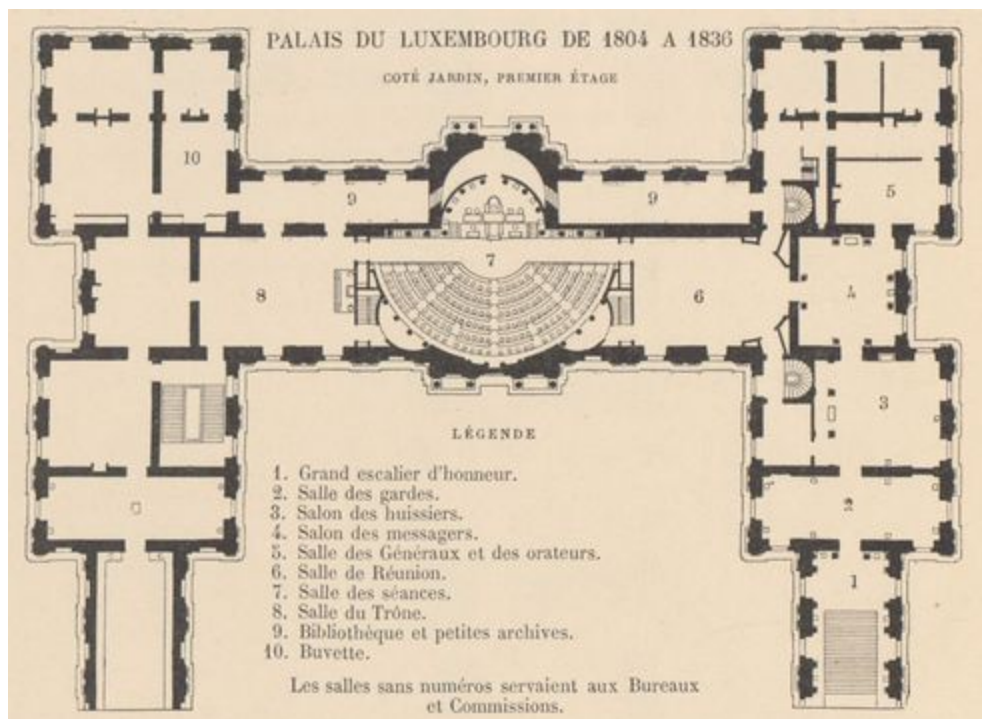
En créant un Sénat Conservateur au service duquel elle mettait le Palais du Luxembourg, la Constitution de l'an VIII ouvrait à la vie architecturale de ce Palais une ère nouvelle.

Fac-simile d'une partie du plan du Palais du Luxembourg, établi par Soufflot, avec les adjonctions qu'il proposait. Ces adjonctions sont figurées en hachures.



Cessant d'être une résidence princière ou gouvernementale, le Luxembourg, transformé en Palais Parlementaire, devait être approprié aux besoins de l'assemblée à laquelle il était affecté. Il fallait y aménager une salle des séances, des localités réservées aux commissions, à la bureaucratie, aux archives, aux livres et à tous les organismes que comporte le fonctionnement des corps délibérants. Chalgrin fut l'artisan de cette transformation.

Afin d'utiliser les galeries à rez-de-chaussée, il en ferma les arcades ajourées qu'il coupa par le milieu d'avant-corps à colonnes.



Au fond de la cour, il supprima la terrasse.

Au rez-de-chaussée du corps de bâtiment principal, il supprima l'escalier central qui conduisait aux salles du premier étage et à la chapelle du Palais. Sur son emplacement, il construisit un vestibule à colonnes dont Soufflot avait déjà formulé l'idée dans son plan de 1776.

Dans la galerie de Rubens, il jeta bas les voûtes de la partie méridionale et y aménagea un grand escalier droit à palier, pendant qu'au Nord, à l'étage, il créait diverses salles réservées au musée.

L'ancienne distribution des appartements de la Reine était bouleversée. L'oratoire et la chambre contiguë de Marie de Médicis étaient réunis pour former la salle des gardes. Dans la chambre à coucher d'apparat, où

apparaissaient des colonnes en marbre du Languedoc, on installait les garçons de salle et les huissiers. Le Cabinet Doré devenait le salon des messagers. La grande salle d'introduction se transformait en salle de Réunion pour les sénateurs. Dans la partie centrale et la chapelle était aménagée la Salle des séances du Sénat, pendant qu'à côté, à l'Est, on réservait le salon de l'Empereur.

Sur la terrasse faisant face au jardin, et qu'on avait couverte et fermée, on installait les petites archives et quelques rayons de livres.

Dans les combles, les grandes archives et la Bibliothèque.

Enfin, à l'Est, des localités étaient aménagées pour les bureaux, les commissions et le musée.

Chalgrin, qui était fort audacieux, n'avait pas hésité, pour gagner la place nécessaire au dais et au placement des 80 membres du Sénat Conservateur dans la Salle des séances, à supprimer le mur où se trouve aujourd'hui la cheminée monumentale, à évider les piliers de la façade, qui supportent le fronton au Nord. Il en résulta des tassements qui nécessitèrent plus tard d'onéreuses reprises.

Dans le grand escalier d'honneur, il rapporta les colonnes qui supportent la voûte.

Un jour vint où le Sénat eut le sentiment qu'il était trop à l'étroit. Il demanda à Chalgrin s'il ne serait pas possible de lui accorder plus d'espace. Et Chalgrin, qui partageait les préventions de Soufflot contre la saillie des pavillons d'angle, proposa d'ajouter deux ailes au Palais, pour lui donner la fois plus de « grâce » et de surface. Voici le rapport qu'il adressait le 16 floréal, an XI, à la Commission administrative du Sénat <sup>13</sup> :

Paris, ce 16 floréal an XI.

« L'architecte du Sénat ayant rempli les intentions de la Commission en isolant le Palais sur ses parties latérales, croit de son devoir de lui faire connaître les motifs qui l'avaient déterminé à faire construire deux bâtiments en aile au levant et au couchant sur le jardin.

« Le premier motif était d'appuyer le Palais par deux corps de bâtiments afin de donner plus de grâce à cet édifice qui naturellement est très élevé ; les deux pavillons trop rapprochés offrent des vues latérales qui ne sont point avantageuses, et ces mêmes pavillons donnent au Palais un renforcement en arrière-corps, qui aux yeux des personnes de l'Art, est tout

à fait désagréable. Ces deux ailes auraient l'avantage, particulièrement sur le jardin, de cacher ce défaut essentiel et de donner au Palais une perspective plus intéressante et plus agréable.

« Le second motif était de donner une augmentation de logement ; le rez-de-chaussée au couchant offrait, par cette nouvelle construction, un appartement complet et commode. L'aile au levant pourrait servir aujourd'hui très avantageusement au remplacement des pièces qu'on a prises au dépend de la Bibliothèque pour placer les ouvrages de Lesueur et l'établissement de la Salle des séances, ce qui ôte une superficie pour le placement d'au moins 4,000 volumes. Ce bâtiment, avec une portion du rez-de-chaussée du Pavillon, pourrait recevoir les livres d'estampes et tout ce qui tient au dessin : au premier serait la principale Bibliothèque et au second tous les manuscrits, livres grecs et de langues étrangères ; par ce moyen, la Bibliothèque de l'Arsenal <sup>13</sup> se trouverait toujours dans le même pavillon et les vœux du Sénat seraient remplis.

Archives nationales, CC<sup>a</sup> carton 116, pièce n° 418.

« L'architecte, en soumettant ses réflexions sur les parties de son art et sur les avantages du Palais du Sénat, a l'honneur de remettre à la Commission les plans nécessaires afin de la mettre à même de juger de ce qu'il avance et de prendre ensuite telle décision qu'elle croira convenable.

« CHALGRIN. »

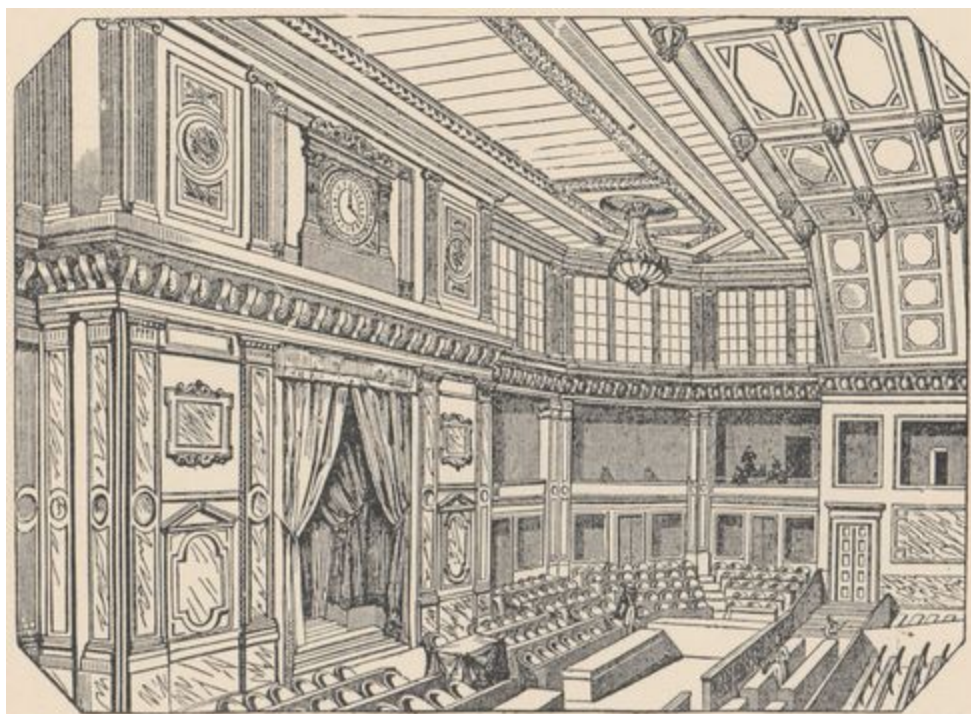
Ce projet fut abandonné.

Mais la question de l'agrandissement du Palais resta posée. Elle s'imposa même avec une force croissante au fur et à mesure que les rangs des assemblées délibérantes s'élargissaient. Le Sénat de la Constitution de l'an VIII ne comprenait, en effet, à l'origine que 80 membres ; il en comptait 137 quelques années plus tard et 150 en 1815. En 1824, la Chambre des Pairs comprenait 154 membres ; celle de 1836 en avait 271. Par surcroît, la publicité des séances que la Constitution de l'an VIII ne connaissait pas, avait été inscrite dans la Charte. D'autre part, le nombre des procès politiques instruits par la Cour des Pairs s'augmentant, le gouvernement reconnu, en 1834, l'impossibilité d'ouvrir les débats de celui d'avril dans la

salle des séances. M. Thiers demanda à l'architecte du Palais, M. Alphonse de Gisors, deux projets : l'un d'une salle provisoire en charpente, qui pouvait être construite en deux mois et dont le coût était évalué 300.000 francs ; l'autre d'une salle dont une partie pourrait être conservée, coûterait 1.200.000 francs d'argent et six mois de temps. Pressé par les événements, on adopta le premier projet. Sa réalisation dura du 1<sup>er</sup> février au 5 avril 1835. Mais on ne tarda pas à réclamer une installation définitive et un projet, dont le devis, primitivement de 2 millions, fut porté à 2.600.000 francs, à la suite de modifications demandées par le Conseil des bâtiments civils, fut présenté par M. de Gisors. Il fut, après diverses modifications réclamées par une commission spéciale et qui portèrent le devis à 3 millions, approuvé par une loi du 15 juin 1836. Les travaux, adjugés le 9 juillet 1836, furent commencés en septembre et complètement terminés le 1<sup>er</sup> janvier 1841. « Vers le milieu de 1839, écrit M. de Gisors, ils comprenaient toutes les grosses constructions extérieures et intérieures, lorsqu'à cette époque, tout fut subitement interrompu par suite du procès des 12 et 13 mai. Les bâtiments inachevés reçurent alors une appropriation provisoire qui permit d'y ouvrir les débats de la seconde catégorie d'accusés, au nombre de trente et un ; la première avait été jugée dans l'ancienne salle. Repris au mois de février 1840 et poussés avec activité, les travaux furent de nouveau suspendus au mois d'août suivant, la salle ayant été encore une fois jugée nécessaire aux débats d'un nouveau procès, celui de l'attentat de Boulogne. Ensuite ils furent achevés sans interruption. » <sup>14</sup>

L'idée maîtresse du plan de M. de Gisors, était d'augmenter les surfaces, non pas en reliant les deux pavillons au Midi par une adjonction suivant leur alignement, comme en avait eu l'idée Soufflot ou en ajoutant, comme l'avait proposé Chalgrin, des ailes latérales à l'Ouest et à l'Est, mais en allongeant le Palais au Midi, en répétant sa façade sur l'avenue de l'Observatoire, avec son portique, ses pavillons d'angle et central, et en plaçant la nouvelle salle des séances dans le parallélogramme formé par l'espace compris entre les deux portiques et les adjonctions latérales.

CHAMBRE DES PAIRS. — Salle provisoire, construite en 1835.



Laissons à M. de Gisors lui-même le soin d'exposer en détail ses nouveaux aménagements <sup>15</sup>.

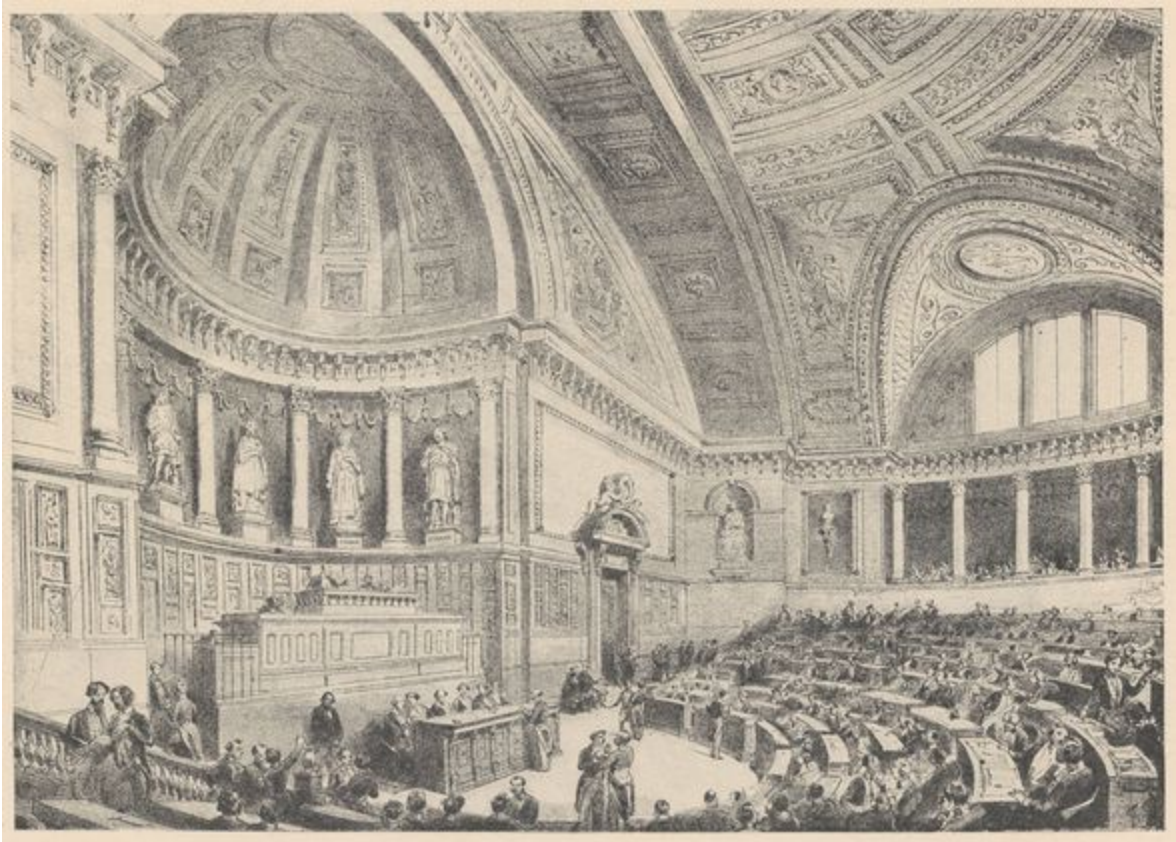
« La nouvelle salle a vingt-huit mètres de diamètre sur dix-sept de profondeur : c'est-à-dire quatre mètres environ de moins en largeur que la salle des Députés. Elle est, contrairement à l'usage suivi jusqu'à présent, éclairée par des jours verticaux ; elle peut contenir trois cents places environ pour les Pairs, et à peu près quatre cents pour les Députés, le public et les journalistes.

CHAMBRE DES PAIRS. — Salle provisoire, élévation sur le jardin.



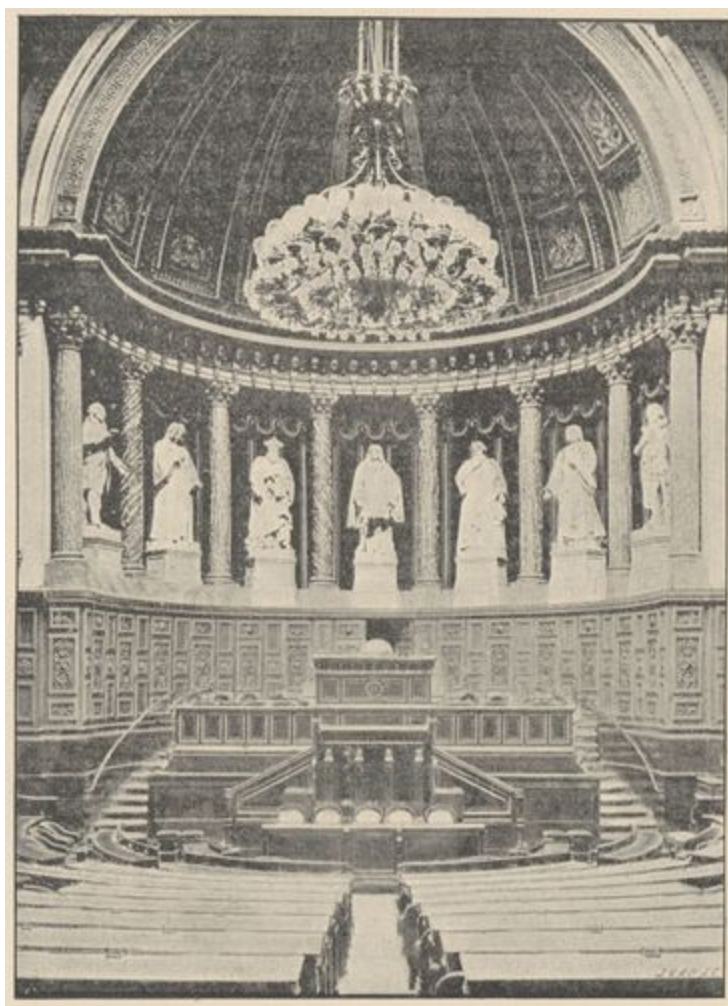
SALLE DES SÉANCES CONSTRUITE PAR M. DE GISORS.

Fac-similé d'une lithographie de 1853.



« La disposition intérieure présente, à la hauteur des tribunes, trois grandes arcades formant pénétration dans la voûte ; elles sont elles-mêmes subdivisées par des colonnes, entre lesquelles sont les tribunes publiques et celles des journalistes. La tribune des orateurs, le bureau du président et ceux des secrétaires sont placés dans un hémicycle adossé à l'ancienne salle, convertie en salle des délibérations pour les procès politiques.

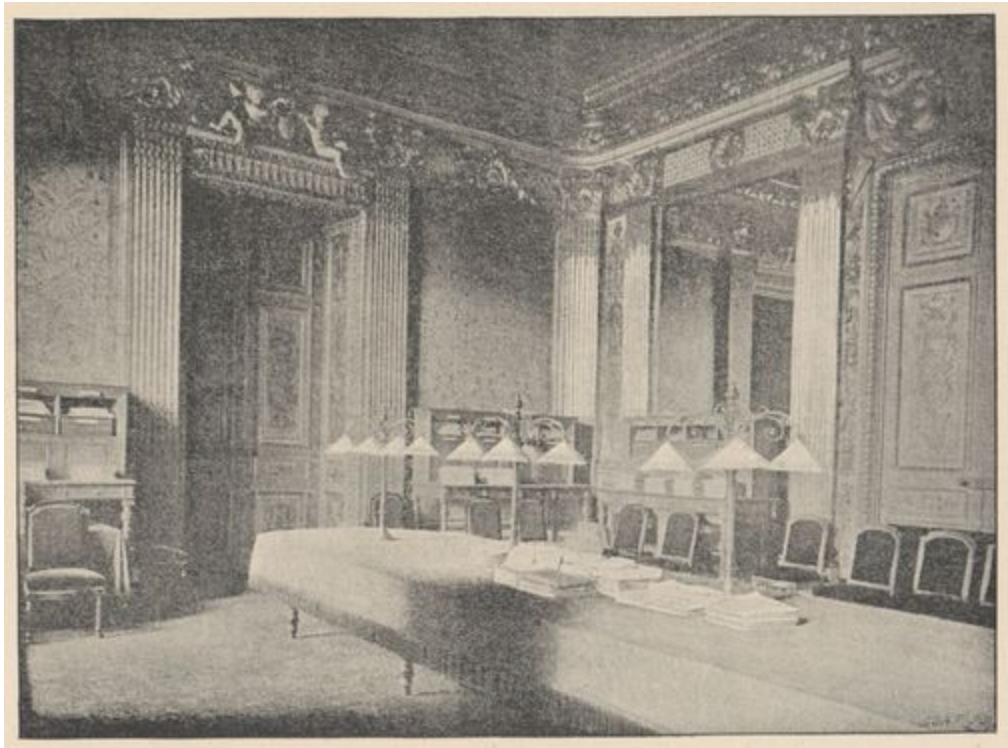
SALLE DES SÉANCES. — LA TRIBUNE, 1904.



« La communication entre la salle des séances et celle des délibérations a lieu par deux portes principales ; trois autres portes moins importantes établissent, au moyen d'un vaste couloir circulaire, des débouchés entre les anciennes et les nouvelles localités. Deux grands escaliers demi-circulaires, partant du rez-de-chaussée, donnent accès aux tribunes publiques.

« Placée de plain-pied avec le premier étage, la salle des séances se joint, du côté du jardin, à une vaste bibliothèque, et, du côté du vieux Palais, touche à la petite galerie dite des Archives. Cette disposition rend prompts et faciles les communications et l'envoi des documents demandés pendant les séances. De nombreux dégagements ouverts dans toutes les parties du premier étage, facilitent le service des localités spécialement affectées à la Chambre des Pairs.

SALLE DE LA COMMISSION DES FINANCES, 1904.



« Au même étage sont également placés : les bureaux de la Chambre, les salles de commissions, des salons de travail à chacune des extrémités de la grande bibliothèque, le cabinet du chancelier président et celui du grand référendaire, la salle de lecture des journaux, et enfin tous les escaliers de service.

« Au rez-de-chaussée, sous la bibliothèque, l'on trouve, à l'exposition du Midi, une grande galerie ou promenoir éclairée par des arcades sur le jardin public. Pendant l'hiver il sert d'annexe aux orangeries du Luxembourg. »

Bien des modifications ont été apportées depuis au Palais.

Sous le Second Empire, on réunit en une seule les trois localités entre lesquelles avait été divisé le principal corps de bâtiment au premier étage sur la cour d'honneur. On en fit, en 1854, une admirable salle, richement décorée, qu'on appela la Galerie du Trône, le trône impérial ayant été installé sous un dais, au centre, face à la rue de Tournon.

Dans l'aile Est, la pièce qui fait suite à la Galerie du Trône et qui forme le pendant de l'ancien Cabinet Doré de la Reine Marie de Médicis, devint le salon de l'Empereur. Elle est actuellement affectée à la Commission des finances du Sénat.

Après l'incendie de l'Hôtel de Ville, en 1871, le Luxembourg hospitalisa les services de la Préfecture de la Seine. On construisit, dans la cour, des baraquements en planches ; on coupa les salles en deux par des cloisons ; on installa des bureaux partout, jusque dans la salle du Livre d'Or, dont la décoration si riche et à la fois si délicate réclamait pourtant tous les ménagements ; le Conseil municipal siégea dans la grande salle, là où avaient délibéré le Sénat Conservateur et la Chambre des Pairs ; enfin la salle des séances fut transformée en amphithéâtre pour les examens !

Vint la loi du 22 juillet 1879 qui « affecta le Palais du Luxembourg au service du Sénat », après avoir décidé que « le siège du Pouvoir exécutif et des deux Chambres est à Paris. » Un crédit de deux millions fut ouvert à la date du 8 août 1879, pour faire face aux dépenses d'installation. On dut, en effet, modifier les dispositions de la salle des séances, qu'on avait, sous le Second Empire, aménagée pour les cent cinquante Sénateurs qui le composaient, et porter à trois cents le nombre des sièges. Il fallut, d'autre part, pour faciliter l'admission d'un plus grand nombre d'auditeurs, doubler le nombre des places réservées dans les tribunes. Pour les doubler, on dut supprimer les baies circulaires par où pénétrait le jour et modifier le mode d'éclairage de la salle. Une partie vitrée fut donc ouverte dans la coupole. Il s'ensuivit d'importantes modifications dans la voûte et la réfection du comble de la salle. Enfin, pour chauffer ce vaisseau transformé, le calorifère établi dans les sous-sols, en 1840, avec une chambre de mélange <sup>16</sup>, dut être remanié.

Le Sénat ayant désiré conserver son imprimerie pour la composition et le tirage du Compte rendu analytique et pour la composition du compte rendu sténographique du Journal Officiel, on construisit un bâtiment nouveau en bordure de la rue de Vaugirard, reliant le Grand Palais aux appartements de réception du Petit Luxembourg. Le sous-sol fut primitivement affecté à l'imprimerie du Journal Officiel pour le compte rendu sténographique des séances ; le rez-de-chaussée, aux ateliers de composition et à l'imprimerie du Sénat pour le compte rendu analytique. Le premier étage fut divisé longitudinalement en deux parties. Sur la rue, fut réservée une grande galerie menant des appartements présidentiels du Petit Luxembourg au Grand Palais ; sur la cour, un logement fut aménagé pour un fonctionnaire.

La dépense de ces divers travaux exécutés d'après les plans de MM. Gondoin et Scellier de Gisors figure aux comptes définitifs du Ministère des Travaux publics pour la somme de :

LE LUXEMBOURG. — 1862.



|                     |              |
|---------------------|--------------|
| Exercice 1879 ..... | 1.498.707 48 |
| Exercice 1880 ..... | 296.681 01   |
| Ensemble.....       | 1.795.388 49 |

Au devis, la dépense pour les remaniements de la salle des séances comportait 350.000 francs, dont 50.000 pour le calorifère ; celle pour le bâtiment de jonction, 360.000 francs.

Depuis, d'importants travaux ont été poursuivis, notamment le tout-à-l'égout. Mais ces travaux n'affectent ni la physionomie, ni les distributions essentielles du Palais et il n'y a pas à les énumérer ici.

LA FONTAINE DU JARDIN.



## LES ARCHITECTES DU PALAIS



SALOMON de Brosse, qui a construit le Palais du Luxembourg, était le fils de Jehan de Brosse, qui avait travaillé au château du duc de Nemours, à Verneuil-sur-Oise, près de Senlis. Il naquit vers 1565 dans ce village, l'un des foyers de la religion réformée, à laquelle appartenait sa famille. Son oncle, Jacques II, Androuet du Cerceau, l'employa dans les travaux qu'il dirigeait pour Henri IV et Marie de Médicis.

En 1613, il construisit l'Hôtel, aujourd'hui démoli, du duc de Bouillon, dans la rue de Seine et, l'année suivante, succéda à son oncle comme architecte des bâtiments du Roi et de la Reine-Mère, pour laquelle il venait d'établir les plans du Luxembourg.

En même temps qu'il construisait le Palais, il édifiait, de 1616 à 1624, le portail de l'église Saint-Gervais et Saint-Protais. En 1618, il donnait les plans du Parlement de Bretagne à Rennes et construisait la grande salle des Pas-Perdus du Palais de Justice de Paris, pour remplacer celle du XIII<sup>e</sup> siècle qu'un incendie venait de faire disparaître.

STATUE DE DE BROSSE AU PALAIS DU LUXEMBOURG.



De 1621 à 1623, il reconstruisit le vaste temple de Charenton-Saint-Maurice, où les calvinistes tenaient leurs synodes et qui fut démoli, en 1686, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes.

Entre temps, il construisit diverses maisons particulières, à Paris et aux environs, notamment le château de Monceaux, près de Meaux, pour la Belle Gabrielle. Puis il publia une édition nouvelle du fameux livre de Jean Bullant, Règle générale d'architecture des cinq manières de colonnes, et une grande composition, assez singulière pour un huguenot, toute à la gloire du pape Grégoire XV et gravée par Michel Lasne.

De Brosse mourut le 8 décembre 1626, à Paris, et fut inhumé dans le cimetière protestant de la rue des Saints-Pères. Il laissait trois filles, Marie, Catherine, Madeleine, et un fils, Paul, qui fut architecte ordinaire des

bâtiments du Roi, constructeur, avec Jean Androuet du Cerceau, d'une partie de l'enceinte de Paris, et collaborateur, à la cathédrale de Troyes, de Jacques Lemercier <sup>17</sup>.

STATUE DE DE BROSSÉ DANS LA COUR  
DU LOUVRE.



De Brosse laissait une succession embarrassée ; car, à la date du 27 novembre 1629, sa fille Marie, qui avait épousé René de Saint-Martin, écuyer, sire de Torcy, renonça purement et simplement à cette succession, qu'elle avait, pour sa part, appréhendée sous bénéfice d'inventaire.

Paris a tenu à consacrer le nom de l'architecte du Luxembourg. Un arrêté du Préfet de la Seine, approuvé le 22 décembre 1838, le donna à l'ancienne rue aux Moines de Longchamps, qui commence quai de l'Hôtel-de-Ville et

finir rue François-Miron. Mais l'arrêté lui accola le prénom de Jacques, qui n'était pas le sien, comme le prouvèrent les recherches ultérieures de Jal, Berty, Ch. Read. Un nouvel arrêté, pris par M. Herold, le 4 juin 1881, rectifia cette erreur, mais sans prendre parti pour la controverse. Il appela la rue Jacques de Brosse, rue de Brosse.

Un autre hommage a été rendu à de Brosse : on lui a taillé deux statues. L'une, en pierre, couronne la galerie Sud de la cour du Louvre, côté de la place du Carrousel, à droite. La seconde, en marbre, se dresse sur un socle de la cour d'honneur du Luxembourg, à droite du portique qui donne accès au grand escalier.

Laissant de côté les architectes des bâtiments du Roi, qui ne firent au Palais que des travaux d'entretien, nous arriverons tout de suite à Chalgrin, qui en opéra la première transformation.

Il était né à Paris en 1739. Son père, François Chalgrin, né en 1720, bourgeois de Paris, avait épousé Marie-Henriette Estoff. Il mourut rue Saint-Macaire, le 23 juillet 1770 et fut inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois. Chalgrin avait un frère, Louis-Antoine, qui fut avocat au Parlement. En rapport avec M. de Marigny, directeur général des bâtiments du Roi, Jean-François-Thérèse Chalgrin fut l'élève de Servandoni, de Moreau et de Boullée. Il remporta, en 1758, le grand prix d'architecture, à la suite d'un concours où l'on avait donné pour sujet un pavillon sur l'angle d'un grand parc, à la convenance d'un souverain. Après trois années passées à Rome, il construisit, pour le duc de la Vrillière, l'hôtel de la rue Saint-Florentin, qui appartient aujourd'hui à M. le baron Alphonse de Rothschild. Invité à la pendaison de la crémaillère, Chalgrin arriva en retard. Mettant ce retard sur le compte de la montre de l'architecte, le duc lui en offrit une enrichie de diamants.

Nommé, en 1770, membre de l'Académie d'architecture, il se signala, lors du mariage du Dauphin, par la construction d'une salle de bal et de festin. Architecte du Roi, premier architecte du comte de Provence, intendant des bâtiments du comte d'Artois, il construisit : la tour septentrionale, la chapelle des fonts, le buffet d'orgues de Saint-Sulpice, et l'église Saint-Philippe-du-Roule.

En 1791, craignant d'être inquiété à raison de ses relations avec la famille royale, il gagna l'étranger et alla voir, à Bruxelles, où il venait d'arriver, le comte de Provence. Il avait laissé à Paris M<sup>me</sup> Chalgrin, la fille de Joseph Vernet, née à Rayonne en 1760 <sup>18</sup>, qu'il avait épousée à Paris en 1778 et

dont il avait eu une fille. M<sup>me</sup> Chalgrin alla demeurer à Passy chez M<sup>me</sup> Filleul, femme d'un ancien écuyer de Louis XV, nommé concierge du château de la Muette. En dédommagement de sa place, qui lui valait de 12 à 15,000 livres par an, et supprimée par raison d'économie, on avait accordé à Filleul une pension de 600 livres réversibles sur sa femme.

M<sup>me</sup> Filleul était peintre. De 1781 à 1783, elle avait exécuté les portraits de plusieurs membres de la famille royale et avait, à ce titre, obtenu une pension de 600 livres sur la cassette du Roi. Enfin, quand son mari avait quitté la loge, le Roi lui avait donné les meubles qui la garnissaient et un hôtel situé rue de l'Église, à Passy.

Préoccupé de faire rentrer dans le domaine de la Muette tout ce qui en avait dépendu, le Gouvernement s'informa. On lui affirma que des meubles provenant du château avaient été vendus dans Passy, notamment par M<sup>me</sup> Filleul. On inculpa celle-ci avec sa mère, M<sup>me</sup> Chalgrin, Pierre Longrois, ex-garde-meuble, sa femme et sa fille, le nouveau concierge, Hollande et Chéron, adjudicataires d'une partie des bâtiments.

L'accusateur public disait, à l'égard de M<sup>me</sup> Chalgrin, qu'elle avait été la complice de M<sup>me</sup> Filleul dans ces détournements. Il ajoutait qu'on avait trouvé dans la chambre qu'elle occupait chez M<sup>me</sup> Filleul 50 livres de bougies.

Le 6 thermidor an 11, les accusés comparurent devant le tribunal révolutionnaire. Ils furent jugés et condamnés sans qu'aucun témoin ait été entendu <sup>19</sup>.

A cette nouvelle, Car le Vernet, le frère de M<sup>me</sup> Chalgrin, courut éperdu chez David, le grand peintre, qui était son collègue à l'Académie, son ami, l'ami de Chalgrin, et en même temps l'ami de Danton et de Robespierre. Il lui demanda, les larmes aux yeux, d'intercéder en faveur de sa sœur.

Mais David s'y refusa cyniquement. Autrefois, lorsqu'il avait fait de M<sup>me</sup> Chalgrin le portrait qui est au Louvre, il lui avait fait une cour très pressante. Éconduit, David se vengea.

— Ta sœur est une aristocrate, dit le conventionnel à Vernet. Je ne me dérangerai pas pour elle.

Et comme le malheureux frère insistait, le futur peintre de l'Empereur se drapant dans sa fierté de théâtre :

« J'ai peint Brutus. Je ne puis solliciter Robespierre » <sup>20</sup>.

M<sup>me</sup> Chalgrin monta sur l'échafaud le 6 thermidor an II.

La Terreur passée, Chalgrin revint à Paris et fut nommé, en 1795, membre du Conseil d'examen des bâtiments civils, créé par le Directoire, à l'instigation de l'architecte Rondelet, en remplacement du Comité des travaux publics qui était l'œuvre de la Convention Nationale. Il fut chargé, pendant les deux années qui suivirent, de la décoration nécessitée par les fêtes organisées par le Gouvernement et poursuivit l'étude du plan général de restauration du Luxembourg qu'il avait entreprise avant la Révolution, puis d'appropriation du Palais et, ensuite, de transformation imposée par ses affectations nouvelles.

Membre de l'Institut en 1799, en remplacement de de Wailly, il commença, le 15 août 1806, la construction de l'Arc de Triomphe de l'Étoile, qui fut pour lui la source d'une foule de déboires et qui ne devait être achevé, — sans couronnement, — après bien des péripéties, qu'en 1835. Très affecté par ses démêlés, à ce sujet, avec son collaborateur, l'architecte Raymond, il ne tarda pas à décliner et le 21 janvier 1811, à trois heures du matin, il succomba à une hydropisie, dans le petit appartement de la Cour des Fontaines, dépendant du Palais, qui lui avait été affecté <sup>21</sup>.

Chalgrin s'était remarié avec une demoiselle Louise Gravel. Il laissa une succession obérée. Ce qui nous amène à parler de son traitement.

PORTRAIT DE M<sup>me</sup> CHALGRIN, par L. David. — Musée du Louvre.

Cliché Neurdein.



La Commission administrative du Sénat Conservateur avait compris la nécessité d'entourer de toutes les garanties, au point de vue de la compétence, du savoir et du goût, la restauration et la transformation du Palais. Elle avait maintenu dans ses fonctions l'architecte des Bâtiments du Roi, qui en connaissait le mieux les défaillances et que le Directoire s'était empressé d'ailleurs de remettre en fonctions après son retour de l'étranger. Une agence des Bâtiments avait été constituée. Elle était ainsi composée : Chalgrin, architecte, à qui on donnait un traitement de 6,000 francs par an et 5,000 francs pour frais de bureau ; Baraguey, contrôleur, avec un traitement de 5,000 francs et 1,500 francs de frais de bureau ; Vavin, expert vérificateur, au traitement de 4,000 francs ; Provost, inspecteur, au traitement de 2,500 francs.

Outre ces 11,000 francs, Chalgrin recevait, sur les fonds affectés au Conseil particulier des Bâtiments, 1,200 francs et Baraguey, le même chiffre <sup>22</sup>. A ces émoluments, venait s'ajouter son traitement de membre de l'Institut.

Chalgrin a publié trois volumes de planches : le Plan topographique de l'église Saint-Philippe-du-Roule ; le Livre d'architecture, contenant plusieurs temples ; la Description de l'Arc de Triomphe de l'Étoile. Il a formé de nombreux élèves, notamment Goust, J.-B. Guy de Gisors, Viel, Percier <sup>23</sup>.

Paris a voulu conserver le nom de Chalgrin comme il a voulu conserver celui de de Brosse. Un arrêté du Préfet de la Seine du 16 février 1856 l'a donné à une rue du quartier de l'Arc-de-Triomphe, entre l'avenue du Bois-de-Boulogne et la rue Lesueur.

A l'inverse de de Brosse, Chalgrin n'a pas encore sa statue et on ne connaît de lui aucun portrait.

Baraguey succéda à Chalgrin. Né aux environs de Rouen, vers 1748, Thomas-Pierre Baraguey avait, par deux fois, séjourné en Italie et étudié les plus beaux monuments de son architecture. Chalgrin le distingua, l'attacha à son agence et lui confia, avec la conduite des travaux, la rédaction d'une foule de rapports. Chalgrin mort, Baraguey poursuivit l'exécution des plans du maître. Il perça et planta la grande avenue du Palais vers l'Observatoire, isola le Luxembourg à l'Ouest où il pratiqua une entrée correspondante à celle de la Cour des Fontaines, qui était à l'Est. Enfin, avec les boiseries, les peintures, les décors provenant du Palais, du temps de Marie de Médicis, et complétés par des panneaux venant du Louvre, que Chalgrin avait fait

mettre soigneusement en réserve, il aménagea, conformément au projet de ce dernier, et avec le concours de Prdvost, devenu contrôleur des Bâtiments, la salle du Livre d'Or (1817) <sup>24</sup>.

M. ALPHONSE DE GISORS, lithographie de Deveria.



A sa mort, arrivée à Paris le 17 août 1820, il fut remplacé par Provost que le mauvais état de sa santé obligea à prendre sa retraite en 1836, après 31 ans de services. Sa pension fut liquidée à 3,155 francs <sup>25</sup>.

Il eut pour successeur M. Henri-Alphonse Guy de Gisors, né à Paris le 3 septembre 1796, d'une famille d'architectes. Son oncle, Jean-Baptiste-Guy de Gisors, élève de Chalgrin et de Sevestre, avait construit aux Tuileries la salle de la Convention et, au Palais Bourbon, celle du Conseil des Cinq Cents. Il fut son maître avec Percier. Second grand prix en 1823, M. A. de Gisors voyagea en Italie et en Corse où il donna les plans de l'hôtel de la préfecture. A Paris, il acheva les cliniques de l'École de médecine. Il construisit l'École normale supérieure, l'amphithéâtre de l'Observatoire, l'hôtel du Ministère de l'Instruction publique, rue de Grenelle, le monument du maréchal Ney et réédifia la salle de l'Odéon incendiée en 1829. Architecte de la Chambre des Pairs et de l'Université, il transforma le Luxembourg par la construction d'une salle des séances dont nous avons raconté plus haut les péripéties et donna les dessins de la façade postérieure de la fontaine Médicis.

Élu membre de l'Institut le 11 février 1854, en remplacement d'Achille Leclère ; président de l'Académie des Beaux-Arts ; membre, puis inspecteur général des Bâtiments civils, il mourut à Paris le 17 août 1866, laissant sur le Palais une monographie <sup>26</sup> qui constitue l'étude la meilleure et la plus complète publiée jusqu'ici sur le Luxembourg. L'administration des Beaux-Arts a eu l'heureuse initiative de commander son buste, pour le Palais qu'il agrandit. Le sculpteur s'inspirera vraisemblablement du portrait lithographique qu'en a laissé Achille Deveria et que nous reproduisons ci-contre.

Constant Dufeux, qui lui succéda, était né à Paris le 5 janvier 1801. Il s'était préparé à l'École polytechnique. Mais bientôt, il laissa là les chiffres pour le compas, entra à l'École des Beaux-Arts et obtint le prix de Rome en 1829. Professeur à l'École des Beaux-Arts, il exécuta la façade, sur la rue Racine, de l'école de dessin, le tombeau de Dumont d'Urville au cimetière Montparnasse, la croix du lanternon du Panthéon rendu au culte, la décoration des salons du Ministère de la Marine et le portail de l'église Saint-Laurent. Au Luxembourg, il remania la disposition des sièges de la salle des séances.

A sa mort, — 17 juillet 1871, — il fut remplacé par M. Charles-Jacques Gondoin, né le 4 novembre 1814, qui avait été attaché au Luxembourg,

comme architecte adjoint, de 1849 à 1860.

#### LA SALLE DU LIVRE D'OR.

Fac-similé d'une gravure sur bois de 1854.



Il pourvut, en 1879, à l'installation du Sénat, et prit sa retraite en 1889. Il fut remplacé au Sénat par son neveu, M. Louis-Henri-Georges Scellier de Gisors, petit-fils de M. A. de Gisors, et mourut le 19 mai 1898.

Né à Bellevue le 13 septembre 1844, M. Scellier de Gisors est entré à l'École des Beaux-Arts en 1863. Élève de son grand-père, M. A. de Gisors, de Le Bas et Ginain, il y obtint les prix Muller, Sahné, Rougevin, Achille Le Clerc et remporta le second grand prix de Rome. Collaborateur de Jules Garnier à l'Opéra, aux travaux duquel il fut attaché de 1864 à 1869, il fut envoyé cette même année à Rome pour y relever les fouilles du Mont Palatin. Il y resta trois ans. De retour à Paris, il obtint au Salon, en 1876, une seconde médaille pour ces relevés.

Nommé inspecteur des travaux des Palais du Louvre et des Tuileries, il fut, en 1878, attaché, comme adjoint, au Palais du Luxembourg, par le ministère de l'Instruction publique et décoré en 1886.

En 1880, nous le trouvons architecte adjoint du Sénat, puis en 1889, architecte en remplacement de M. Gondoin et membre du Conseil général des Bâtiments civils, dont il fut, en 1896, promu inspecteur général.

Nommé professeur, chef d'atelier à l'École nationale des Beaux-Arts, en 1898, architecte en chef de l'Exposition coloniale de 1900, M. Scellier qui avait, en 1892, reçu de la Société centrale des Architectes français, pour ses travaux privés, la grande médaille et, en 1896, au Salon des Artistes français, la médaille d'honneur de la section d'architecture, pour son monument de Coligny, rue de Rivoli, et le dépôt central des Postes du boulevard Brune, fut, en 1900, nommé Officier de la Légion d'honneur.

Voici un résumé de ses travaux :

1879. Remise en état du Palais et de ses dépendances, pour la rentrée du Parlement à Paris, en qualité d'architecte adjoint et sous les ordres de M. Gondoin, architecte. Réfection partielle de la salle des séances dont la voûte fut presque complètement reconstruite pour y pratiquer un jour du haut. Le comble, entièrement refait, sert de soutien à la voûte.

1881. Musée du Luxembourg. Installation dans l'orangerie et construction de la salle de sculpture et de l'entrée.

1882. Dépôt central du matériel de l'Administration des Postes et des Télégraphes.

1896. Pavillon à la gare du Ranelagh pour l'arrivée des souverains russes.

1900. Exposition Coloniale du Trocadéro à l'Exposition universelle.

Monument Lamartine, à Mâcon, avec Falguière. — Monument Coligny, à Paris, avec Crauk. — Monument J. Dupré, à l'Isle-Adam, avec Marqueste. — Monument Tarnier, à Paris (en cours), avec Puech.

Nous espérons que, comme Chalgrin, comme A. de Gisors, M. Scellier de Gisors appartiendra à l'Académie des Beaux-Arts.

# LE PALAIS

## SA DÉCORATION — SES DÉCORATEURS



CE n'était pas chose aisée que de décorer le Palais. Marie de Médicis, qui avait un goût natif pour les arts, qui, fort jeune, dessinait et gravait même <sup>27</sup>, fut, pour cette œuvre, à la hauteur des illustres Florentins dont elle descendait. Quoique étrangère, elle fit appel aux artistes français. Comme architecte, elle avait pris de Brosse, bien qu'il fut huguenot. Précédemment, elle avait fait travailler Fournier, Gérard Aubry, François Quesnel, Vouet, Mosnier. C'est encore à des artistes français qu'elle s'adressa pour le Luxembourg.

Le 15 avril 1621, au Louvre, elle signait avec Renault Lartigues, Nicolas Duchesne, peintres de la Reine, et Pierre de Hansy, maître peintre à Paris, un contrat revêtu déjà de la signature du surintendant général de sa maison, le cardinal de Richelieu, pour la décoration du Palais <sup>28</sup>.

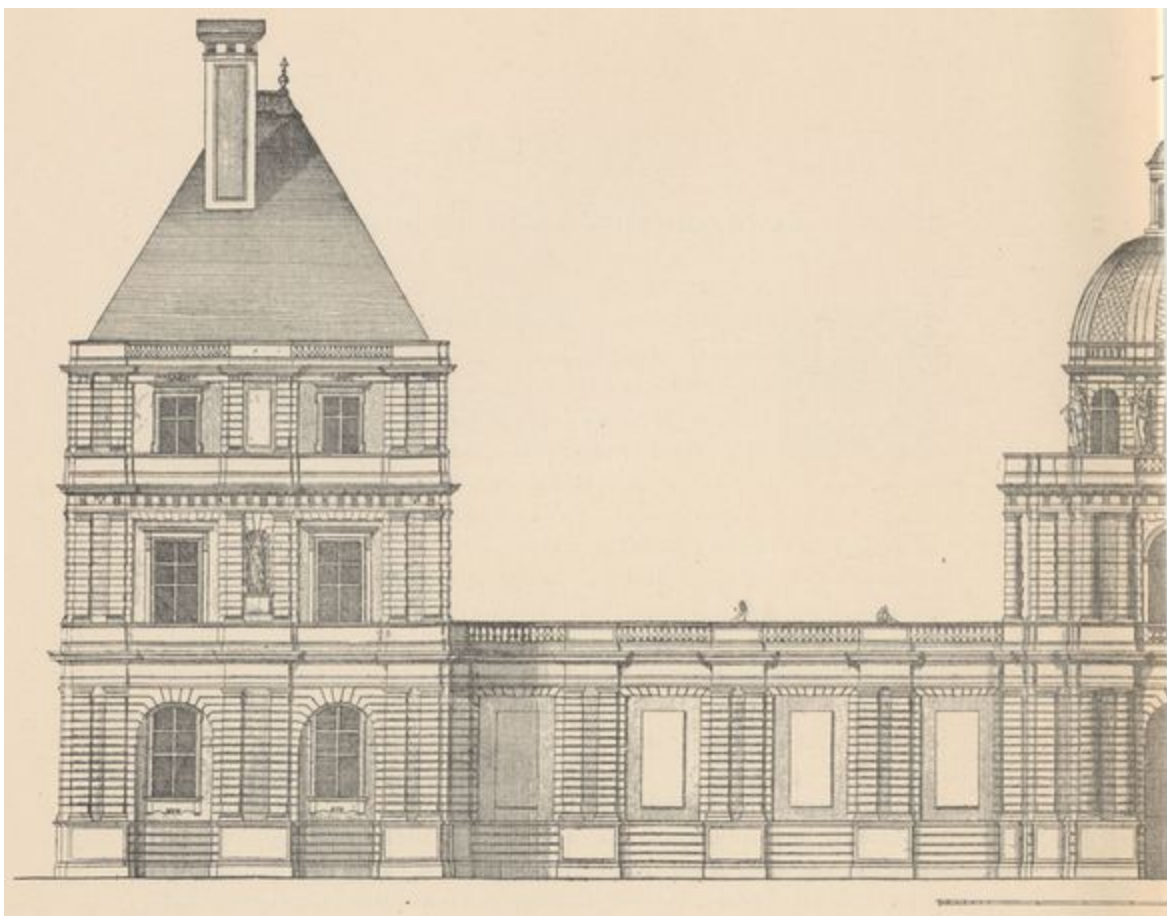
Duchesne avait la direction des travaux. Il s'adjoignit Philippe de Champaigne, âgé de dix-neuf ans, à peine arrivé de Bruxelles où il était né et qui, à titre de pensionnaire, s'était logé au collège de Laon, au bas de la montagne Sainte-Genève. Une brouille étant survenue, Champaigne retourna à Bruxelles en 1627. Il en revint l'année suivante, le 10 janvier, appelé par la Reine, pour diriger les travaux entrepris par Duchesne, qui venait de mourir. La Reine lui accorda une pension de 1.200 livres et un logement au Palais, que le maître ne quitta qu'en 1638, à la mort de Charlotte, la fille aînée de Duchesne, qu'il avait épousée en 1628, pour retourner rue des Ecoiffes, dans une maison dépendant de la succession de son beau-père.

Duchesne s'adjoignit également un autre maître illustre qui s'était lié avec Philippe de Champaigne et que lui avait recommandé Claude Maugis,

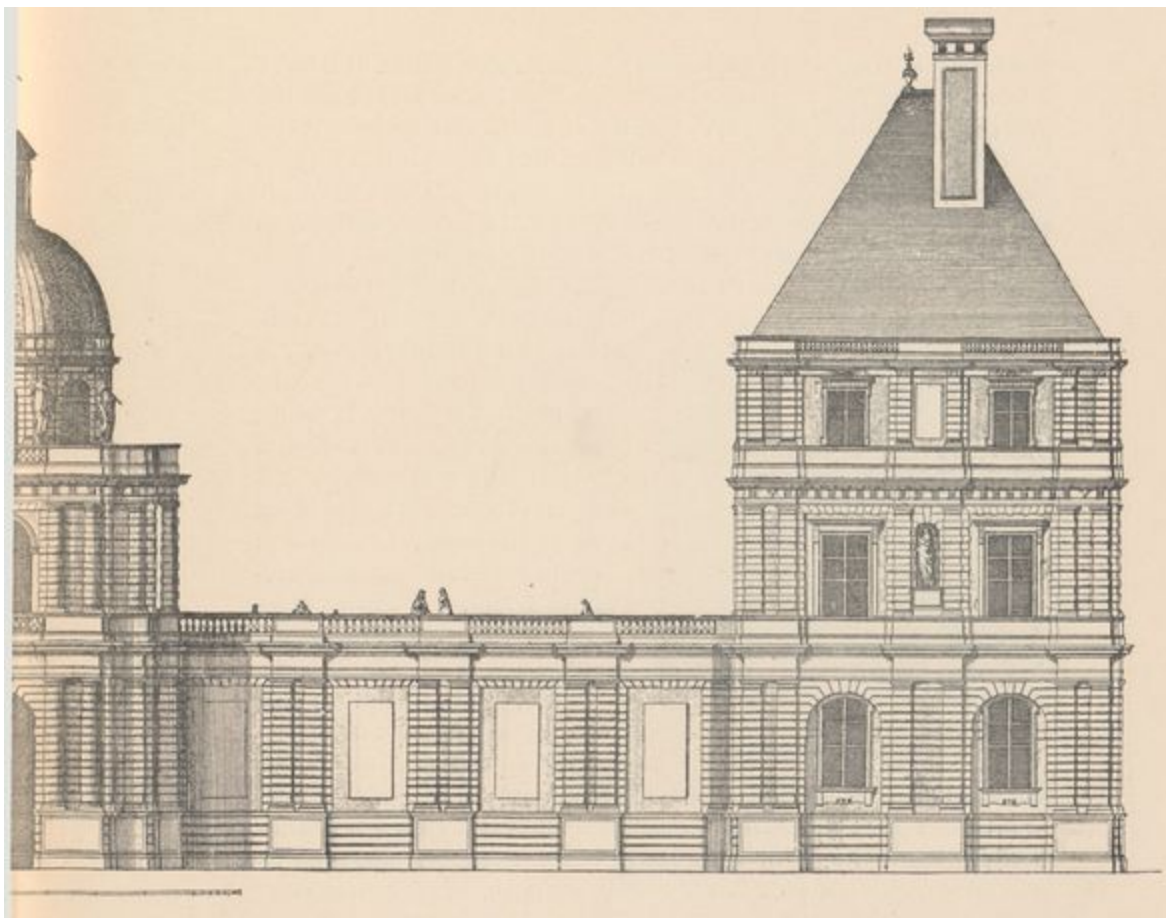
abbé de Saint-Ambroise, aumônier de la reine Louise de Vaudemont, puis de Marie de Médicis : Nicolas Poussin.

A Jean Mosnier, la Reine commanda directement une série de plafonds. Marie de Médicis l'avait connu pendant son exil à Blois, où il était né en 1600 de parents peintres-verriers. A seize ans, il avait exécuté pour elle une copie de la Vierge à l'oreiller vert du Solario, qui était passée du cabinet du duc de Liancourt dans l'abbaye des Cordeliers de la ville, et de celle-ci, pour une somme modique, dans la galerie de la Reine <sup>29</sup>. Marie de Médicis laissa aux Cordeliers la copie. Et comme elle avait remarqué les grandes dispositions de Mosnier, elle l'avait envoyé travailler en Italie, à Florence d'abord, à Rome ensuite, où il s'était lié avec le Poussin. A son retour à Paris, la Reine lui commanda pour le Luxembourg une quinzaine de tableaux et plafonds dont il reste un au Louvre et deux au Luxembourg, salle du Livre d'Or.

Elevation de l'entrée du Palais de Luxembourg à Paris



(Cette planche et les trois suivantes sont extraites du *Traité d'Architecture*, de Blondel, tome II. Paris, 1752.)



Dans la galerie Ouest, faisant suite à ses appartements privés, la Reine caressait l'idée de faire raconter les hauts faits d'Henri IV. Mais à qui confier l'exécution de ce grand ensemble ?

Claude Maugis lui proposa Quintin Varin.

Ce Claude Maugis était un amateur éclairé <sup>30</sup>. Dès 1576, il avait formé un recueil de gravures. Pendant quarante ans, il enrichit sa collection d'autant plus rapidement qu'il n'avait pas de concurrents et que, par ses relations à la cour et avec les Florentins, il put se procurer d'anciennes estampes italiennes. A sa mort, les pièces les plus belles de cette collection furent achetées par Jean Delorme, médecin de la Reine, le père de Marion. Puis ces pièces passèrent dans le cabinet de l'abbé de Marolles, pour former, sur les instructions de Colbert, le cabinet royal des estampes.

Claude Maugis avait remarqué, dans l'église Saint-Jacques-la-Boucherie, un Saint Jacques Borromée, aujourd'hui perdu. Il s'en était informé et on

lui avait dit qu'il était d'un peintre né à Beauvais au siècle précédent, façonné au dessin par un chanoine de sa ville, François Gayet, et instruit de la perspective par un capucin d'Amiens, le frère Bonaventure. En 1610, ce peintre était aux Andelys. Il avait vu les travaux du Poussin, qui avait dix-sept ans. Il était devenu son maître et l'avait amené à Paris, où il s'était lié bien vite avec Champaigne, qui était de son âge. Quintin Varin, c'était le nom de ce peintre, logeait dans un grenier de la rue de la Verrerie. Claude Maugis alla l'y chercher pour l'amener à la Reine qui, sur le vu de ses dessins, le chargea de peindre la galerie. Mais cette commande n'eut pas de suite.

#### LE TRIOMPHE DE MARIE DE MÉDICIS.

Tableau de Jean Mosnier, formant plafond de la Salle du Livre d'Or.



Pour quelles raisons ? Nous l'ignorons <sup>31</sup>.

Rubens, d'ailleurs, emplissait alors le monde de sa renommée. De son atelier d'Anvers sortaient les chefs-d'œuvre qui allaient orner les palais, les églises, les cloîtres. Sollicité au nom de la Reine par le baron de Vicq, ambassadeur des archiducs Albert et Isabelle à la Cour de France, Rubens arriva à Paris le 11 janvier 1622 et y resta plus d'un mois. La Reine lui proposa de raconter, dans une aile de son Palais, sa propre vie, et dans l'autre aile, celle d'Henri IV, moyennant une somme de 20,000 écus. On se mit d'accord et il fut entendu que cette grande série serait exécutée à Anvers.

Louis XIII, séduit par Rubens, lui commanda à son tour des cartons de tapisseries pour l'histoire de Constantin, et le maître rentra à Anvers le 4 mars, après avoir visité les galeries de la capitale, s'être lié avec les principaux amateurs, notamment avec Peiresc et M. de Valavès, son frère.

Il se mit immédiatement à l'œuvre, et, pour ne pas avoir à prendre parti contre Louis XIII ou Gaston d'Orléans ou Richelieu, il adopta le genre allégorique qui, du reste, était alors à la mode.

Le 10 mai, il était de retour à Paris et soumettait à la Reine le plan général de l'œuvre de la galerie Ouest et ses esquisses. Toutes ses compositions étaient approuvées, hormis celle où la Reine était conduite à Blois, escortée par la Colère, la Calomnie et la Haine. On y substitua les portraits du grand duc et de la grande duchesse de Toscane, père et mère de la Reine, pour les placer, au fond de la galerie, de chaque côté du propre portrait de la princesse.

Le 15 septembre, huit tableaux, sur les vingt-trois, étaient déjà ébauchés. En novembre, quatre cartons de la vie de Constantin étaient envoyés à Paris.

Le 29 mai 1623, Rubens arrivait lui-même avec neuf toiles achevées. La Reine, qui était à Fontainebleau, revint exprès à Paris pour les voir et les trouva fort réussies.

De retour à Anvers, Rubens mena l'exécution de ses dernières compositions avec une telle rapidité que le 12 décembre 1624, pour répondre au désir que lui exprime Claude Maugis de presser son travail de façon que son œuvre soit entièrement en place pour le mariage de madame Henriette de France avec le roi Charles 1<sup>er</sup> d'Angleterre, il écrit à M. de Valavès qu'il « espère d'être tout prêt endedans six semaines » <sup>32</sup>. Le 10 janvier 1625, il est encore à Anvers. Il écrit à M. de Valavès que Claude Maugis lui a demandé d'être à Paris entre le 2 et le 4 février. Il y arrive, en effet, en janvier. Et comme il a des morceaux à terminer, il s'installe au Luxembourg, probablement dans la galerie Est, qui a même disposition et même éclairage que celle où ses toiles vont être placées. Il fait poser des modèles italiens, les dames Capaïo, de la rue du Verbois, et aussi la petite nièce Luisa, dont la stature et la chevelure d'ébène l'ont séduit. Il fait poser des gens de la Cour et meuble de leurs portraits le Couronnement de la Reine, dont il achève aussi le portrait.

En bon diplomate, il profite des heures de pose que Marie de Médicis lui accorde pour faire une moisson de renseignements et donner à la conversation un tour utile à ses négociations.

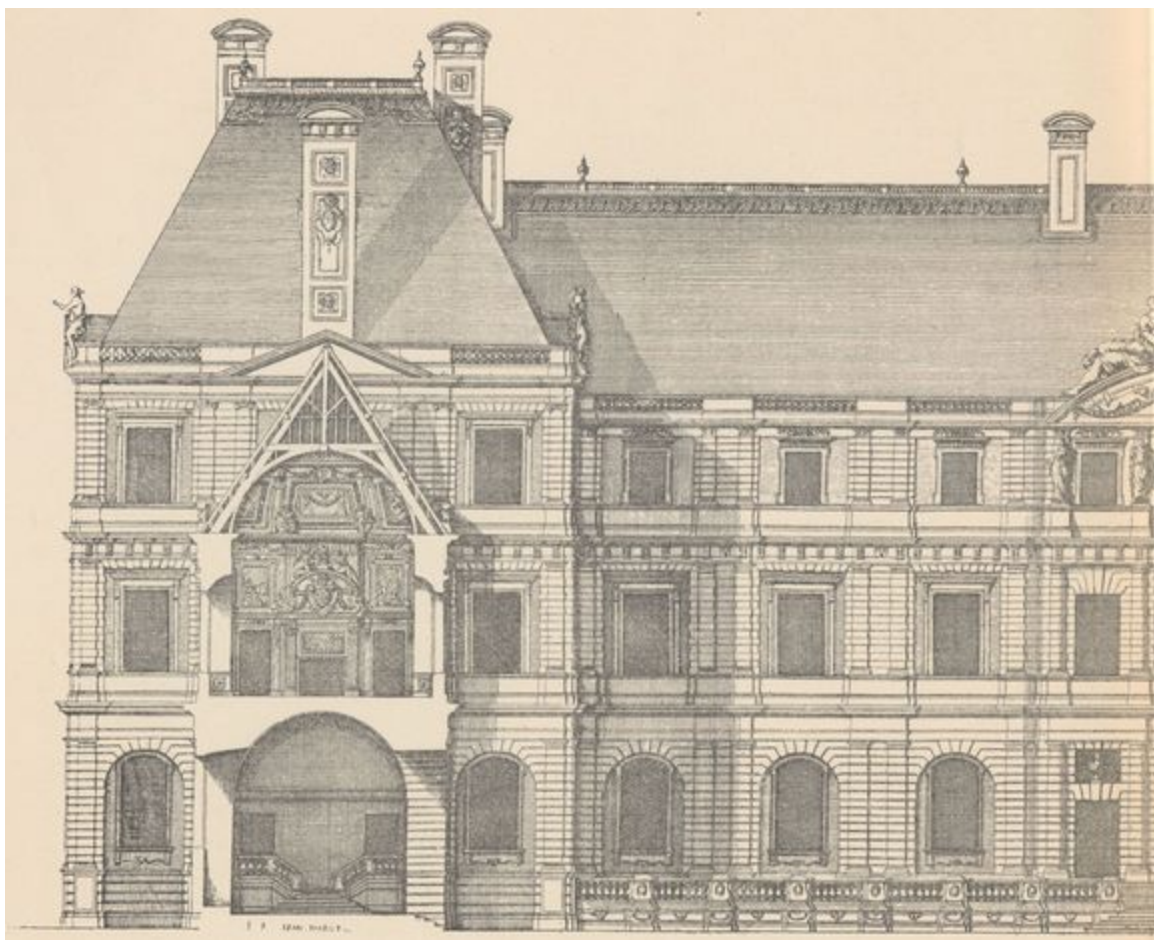
Enfin, dans les premiers jours de mai, tout est en place et le Roi, Marie de Médicis, la Cour, font à l'œuvre du maître d'Anvers un accueil

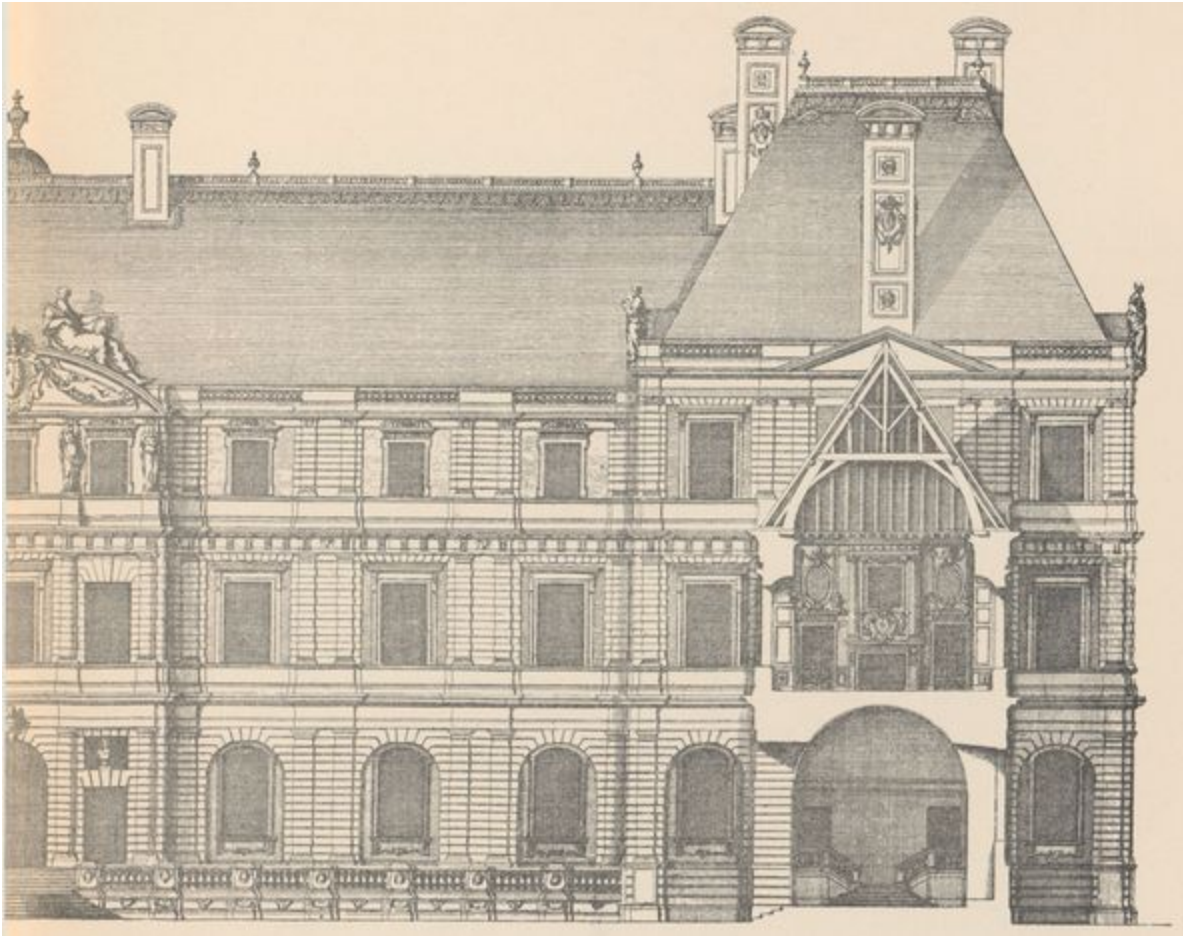
enthousiaste. Mais on tarde à le payer et, le 13, il écrit à Peiresc, alors en province, pour se plaindre de ces retards.

Dans les premiers jours de juin, il quitte Paris. Le 11, il arrivait à Bruxelles. Le 12, à midi, il rentrait à Anvers et le soir même écrivait à Peiresc, pour lui raconter les péripéties de son voyage. Le 13 juillet, nouvelle plainte contre la Reine qui ne lui a pas fait tenir l'argent qu'elle lui a promis.

Le 26 décembre, de Bruxelles, il écrit à M. de Valavès : « Il doit y avoir du nouveau à la Cour en ce qui me concerne, puisque M. l'abbé de Saint-Ambroise ne m'a plus écrit depuis mon départ, et qu'il n'a même pas répondu à une lettre fort amicale <sup>33</sup> que je lui ai adressée le mois dernier. Je ne puis augurer rien d'autre de son silence, sinon qu'il est survenu quelque changement pour le quart d'heure, ce qui me touche peu ; et à vous dire le vrai, confidentiellement, toute cette affaire ne me coûtera pas une seconde lettre. Si cependant vous pouviez adroitement vous informer de quelque chose auprès de l'une des personnes qui peuvent être intervenues dans tout cela, vous me feriez un grand plaisir. Au reste, quand je compte les voyages que j'ai faits à Paris, et le temps que j'y ai séjourné, je trouve que cet ouvrage de la Reine-Mère m'a été fort préjudiciable, si nous ne faisons pas entrer en ligne de compte la générosité du duc de Buckingham <sup>34</sup> en cette occasion <sup>35</sup>. »

Elevation de la fasce de l'Entree en a un ans la Cour du Palais de Luxembourg.





Quoiqu'il écrivit, Rubens était évidemment « touché » de ce changement d'attitude, puisque le 12 février 1626, de Bruxelles, il écrivait encore à Valavès :

« Vous m'avez comblé d'étonnement en m'écrivant que Monsieur le cardinal voulait avoir deux tableaux de ma main. Cela ne s'accorde guère avec ce que me rapporte M. l'ambassadeur de Flandre. Suivant lui, les peintures de la seconde galerie de la Reine seraient commandées à un peintre italien, nonobstant les engagements pris avec moi. Il est vrai qu'il dit seulement avoir entendu cela et ne peut en avoir la certitude. On le lui a assuré comme une chose positive et il suppose que j'y ai donné mon consentement. Je crois que si vous en aviez su quelque chose, vous me l'auriez fait savoir. »

Huit jours plus tard, le 20 février, nouvelle lettre au même. « J'ai reçu, lui écrit Rubens, votre aimable lettre du 13 de ce mois et celle de M. l'abbé de Saint-Ambroise, qui se montre obligeant comme de coutume, et aussi bien disposé que jamais envers moi. Sa lettre a pour objet de me faire savoir que

Monsieur le cardinal, ainsi que vous me l'avez écrit dernièrement, voudrait deux tableaux de ma main pour son cabinet. Quant à la galerie, M. l'abbé me dit que la Reine-Mère s'excuse de n'avoir eu jusqu'aujourd'hui ni le temps ni le loisir de penser aux sujets. Il ajoute que la galerie étant encore peu avancée, cela se fera en son temps. Je suis donc forcé de croire qu'il n'y avait rien de vrai dans tout ce que M. l'ambassadeur de Flandre m'a écrit à ce propos, comme je vous l'ai dit par le passé. »

Le 26 février, nouvelle lettre et même état d'esprit. « Je ne doute point, écrit Rubens, que le bruit qu'on a répandu touchant la galerie ne soit mensonges, puisque Monsieur le cardinal m'emploie à son service particulier ; ce qu'il ne ferait point, s'il était survenu un changement si important dans une affaire que S. G. a traitée et conclue personnellement avec moi. Mais ce n'est pas la première fois qu'on fait des rapports sans fondement à M. l'ambassadeur. »

Rubens avait tort. Le cardinal, quoiqu'il lui demandât deux tableaux, n'en nourrissait pas moins le projet de l'écarter pour confier l'exécution des tableaux de la galerie à des peintres italiens : Guido Reni et Josepin et, sur ce point, on n'avait pas fait à l'ambassadeur de Flandre « des rapports sans fondement ».

Au mois d'août 1623, Richelieu écrivait en effet à M. des Roches, son agent en Italie :

« M. des Roches s'enquerra si le sieur Guido Bolognese, peintre, ne voudroit pas bien venir travailler une couple d'années en France, au palais de la reyne, pour entreprendre une gallerie, où la reine veut faire peindre toutes les batailles du feu roy. Il saura aussi l'appointement que ledit sieur Guido voudroit » <sup>36</sup>.

Six ans plus tard, il revenait à la charge. Le 22 avril 1629, il écrivait à la Reine :

« Madame,

« J'ai creu que Vostre Majesté n'aurait pas désagréable que je luy dise que j'estime qu'il seroit à propos qu'elle fist peindre la galerie de son palais par Josepin, qui ne désire que d'avoir l'honneur de la servir, et

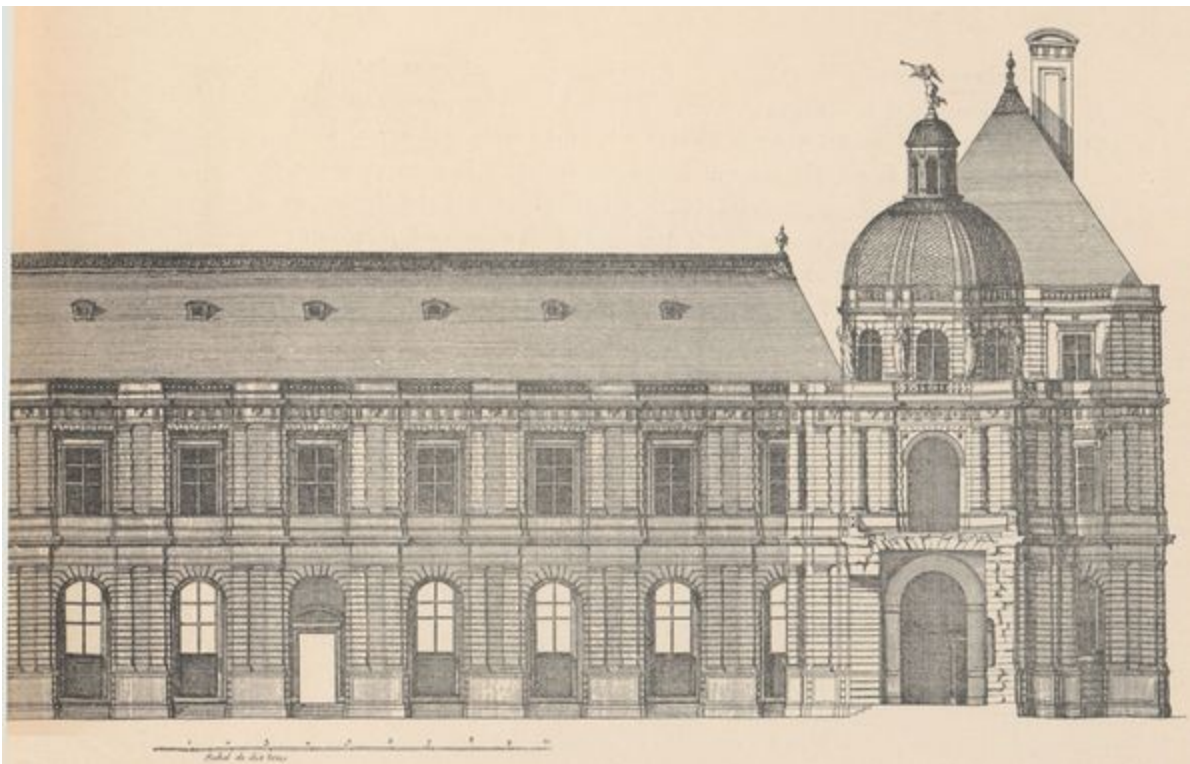
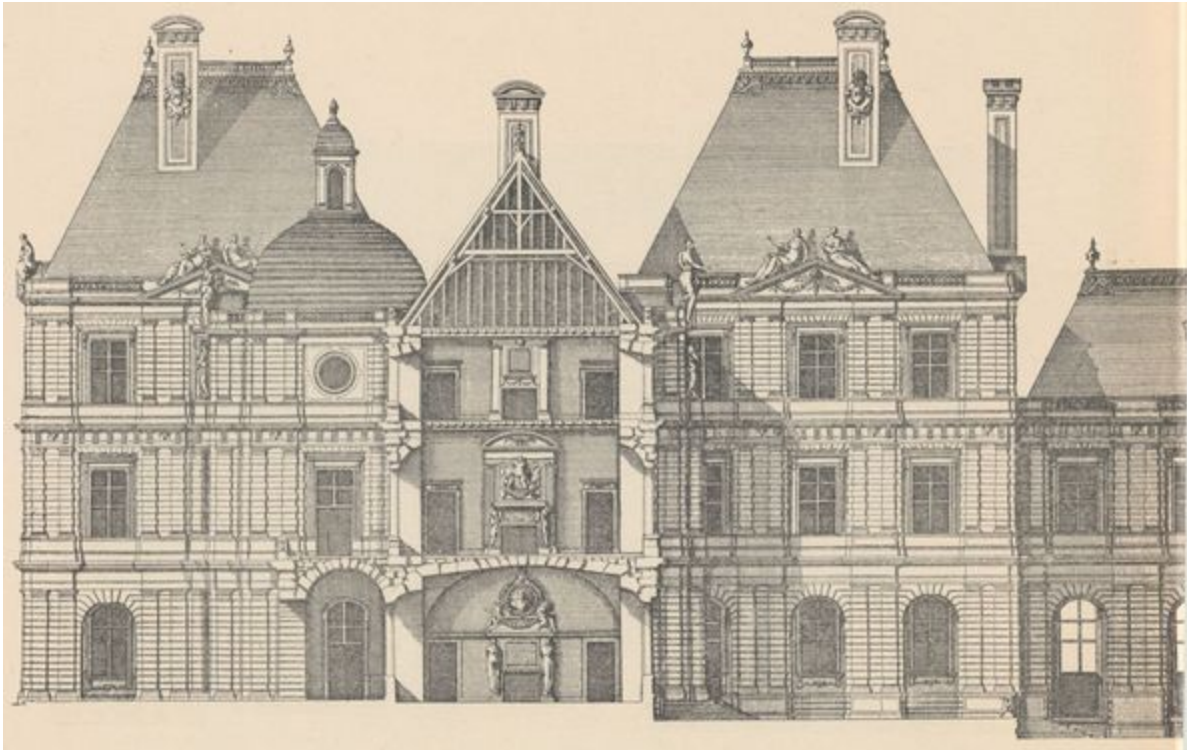
entreprendre et parachever cet ouvrage pour le prix que Rubens a eu de l'autre Galerie qu'il a peinte... » <sup>37</sup>

Le Guide n'eut pas la commande. On lui acheta cependant un David et Goliath <sup>38</sup>. Josepin n'en eut pas davantage.

#### INTÉRIEUR DU LUXEMBOURG EN 1650.



Profil du dedans de la Cour Luxembourg



Après les peintres, les sculpteurs.

Par les gravures de Marot que nous reproduisons, on voit que tous les rampants des frontons des façades étaient décorés de statues couchées que le temps a effritées et qu'on n'a pas remplacées. Dans son livre, Blondel critique le mélange de sacré et de profane qu'elles présentaient. Celles qui ornaient le fronton circulaire au-dessous du dôme couvrant la chapelle, étaient des figures religieuses ; celles des frontons triangulaires des grands pavillons en avant-corps, étaient des figures mythologiques.

Ce mélange n'était cependant pas une innovation. La Renaissance l'avait consacré à ses débuts et de Brosse l'avait admis par tradition.

Ces statues furent l'œuvre de plusieurs sculpteurs <sup>39</sup> : Cochet, Biart, Berthelot et Perlan.

C'est Cochet qui a, d'après Sauvai <sup>40</sup>, « fait les excellents stucs de la galerie gauche. »

A Biart on donna à faire, — toujours d'après Sauvai, — les figures de la Grotte.

Berthelot et Perlan sculptèrent les masques et modelèrent les bronzes de la Porte dont la menuiserie était de l'ordonnance de Mercier.

Enfin le grand escalier, qui conduisait à la chapelle, fut ordonné par Marin de la Vallée et conduit par Guillaume de Toulouse.

Malingre <sup>41</sup> vante l'ornementation et les dorures des cheminées qui terminaient la galerie de Rubens à chacune de ses extrémités ; de celle qui ornait la chambre de la Reine et qui était garnie de deux gros « chenets d'argent », chambre dans laquelle « se void la place du lit enfermé de balustres dont les pilliers sont d'argent ».

Le Cabinet Doré qui suivait, était « le plus riche qui se puisse voir ». Le plancher est fait de marquetterie de bois ; la cheminée d'un ouvrage très rare et tout doré ; le lambris fait de pièces de menuiserie de rapport doré, les vitres de fin cristal, et au lieu de plomb pour les lier, la liaison est toute d'argent. »

Dans la chapelle, Malingre signalait les « lambris dorez et l'autel de mesme, de très belles menuiseries en feuillage dorez, et au fond un fort riche tableau », le Christ au Tombeau, de Philippe de Champaigne.

« Aux coings du dôme (sur la façade du jardin) étaient de fort belles colonnes de marbre et de bronze et de très excellentes statues. »

Le donjon du pavillon d'entrée, rue de Tournon, comportait aussi des colonnes de marbre, des statues. Il avait de plus « la ceinture toute dorée,

comme toutes les autres ceintures des trois autres corps d'hostel et le haut d'iceux tout dorez. »

De nombreuses tapisseries ornaient les appartements de la reine et Richelieu n'avait pas dédaigné de s'occuper de les réunir. En août 1623, à M. des Roches, qu'il priait de pressentir le Guide au sujet de la décoration de la galerie est, il écrivait :

« Vous vous enquerrez aussi s'il n'y a point de belles pièces que la reine peut avoir pour son palais, duquel elle est maintenant plus curieuse qu'elle le bastit pour le roy, l'ayant depuis vostre partement annexé à la Couronne... »

Richelieu goûte tellement ces tapisseries qu'après la mort de la Reine (3 juillet 1642), il cherche à en racheter quelques-unes.

Le 16 septembre, de la Fontaine, il écrit à M. de Noyers <sup>42</sup> :

« L'empire de la raison devant avoir lieu partout, je suis bien aise de vous dire que quand je vous ay mandé que j'achèterois volontiers des vieilles tapisseries de la reyne, j'entends si le roi ne les prend pas ; et, à vous dire le vray, je ne mets pas grande différence entre n'avoir point le palais de Luxembourg et l'avoir démeublé. Ainsi ma pensée est que le roy doit prendre tous les meubles au prix de l'estimation et du parisis, et que M. de Noyers face en sorte qu'on me laisse seulement venir, pour mon argent, quelque vieille tapisserie, non des premières, mais de la seconde classe, ce que M. de Noyers sçaura bien choisir. »

Quelques jours plus tard, le 27, il revient à la charge. Il écrit encore, — cette fois de Bourbon-Lancy, — à M. de Noyers <sup>43</sup> :

« Je prie M. de Noyers de faire différer, selon qu'il me le propose, l'ouverture de l'inventaire des meubles de la reyne, jusques à ce que nous soyons à Paris ; lui et M. le Surintendant en trouveront cinquante inventions, sans faire tort à personne.

« Mme d'Aiguillon m'a dit qu'il y aura des tapisseries pour meubler tout Luxembourg, sans y comprendre le Scipion et les Triomphes de Pétrarque et Tobie. De façon que toutes choses pourront fort bien s'accommoder. »

Le samedi soir, 25 octobre, nouvelle insistance du cardinal. Il écrit à M. de Chavigny <sup>44</sup> :

« Monsieur Bouthillier doit aller trouver le roy pour luy porter l'inventaire des meubles de la reyne-mère, songeant, comme il faict, à l'espargne, son intention serait de faire tout vendre. Quand à moy, je suis contraire et persiste en ce que j'ay mandé de Lyon, que c'est chose égale au

roy de n'avoir point le pallais du Luxembourg ou de l'avoir sans meubles puisque, par ce moyen, on n'y sçaurait loger personne. Ma pensée est que le roy doit choisir de quoy meubler ce palais honnestement, et laisser vendre ce qu'il ne voudra point.

« Je seray bien aise d'avoir, pour la prisée et le parisis au dessus, une tapisserie de Tobie que j'ay autresfois donnée à la reyne. Elle m'avoit cousté dix mille francs de M. de Langres ; et si elle me revient, elle en coustera autant. Si le roy ne la retient point, je la prendray » <sup>45</sup>.

Un inventaire des tableaux du Louvre, du Luxembourg, des Tuileries, des châteaux de Meudon, Versailles, Marly et Chaville, dressé par Paillet, antérieurement à l'inventaire général de Bailly, de 1706, énumère et décrit les tableaux qui ornaient le Palais du Luxembourg à la fin du dix-septième siècle.

Cet inventaire n'est pas daté ; mais ses énonciations nous fixent approximativement sur l'époque de sa confection. Il a été dressé entre 1686 et 1693, pendant la période où le Palais fut habité conjointement par M<sup>me</sup> de Guise et la Grande Mademoiselle.

On sait qu'à la mort de Gaston d'Orléans, des contestations s'élevèrent touchant le Palais du Luxembourg entre la Grande Mademoiselle et Élisabeth d'Orléans, ses deux filles, d'une part, Marguerite de Lorraine, sa femme, de l'autre. Il fallut, pour y mettre fin, l'intervention de Louis XIV, qui, en 1665, attribua une moitié du Palais à la duchesse d'Orléans et l'autre moitié à la Grande Mademoiselle, mais avec interdiction de vente, ce qui équivalait à stipuler le retour du Palais au Domaine royal.

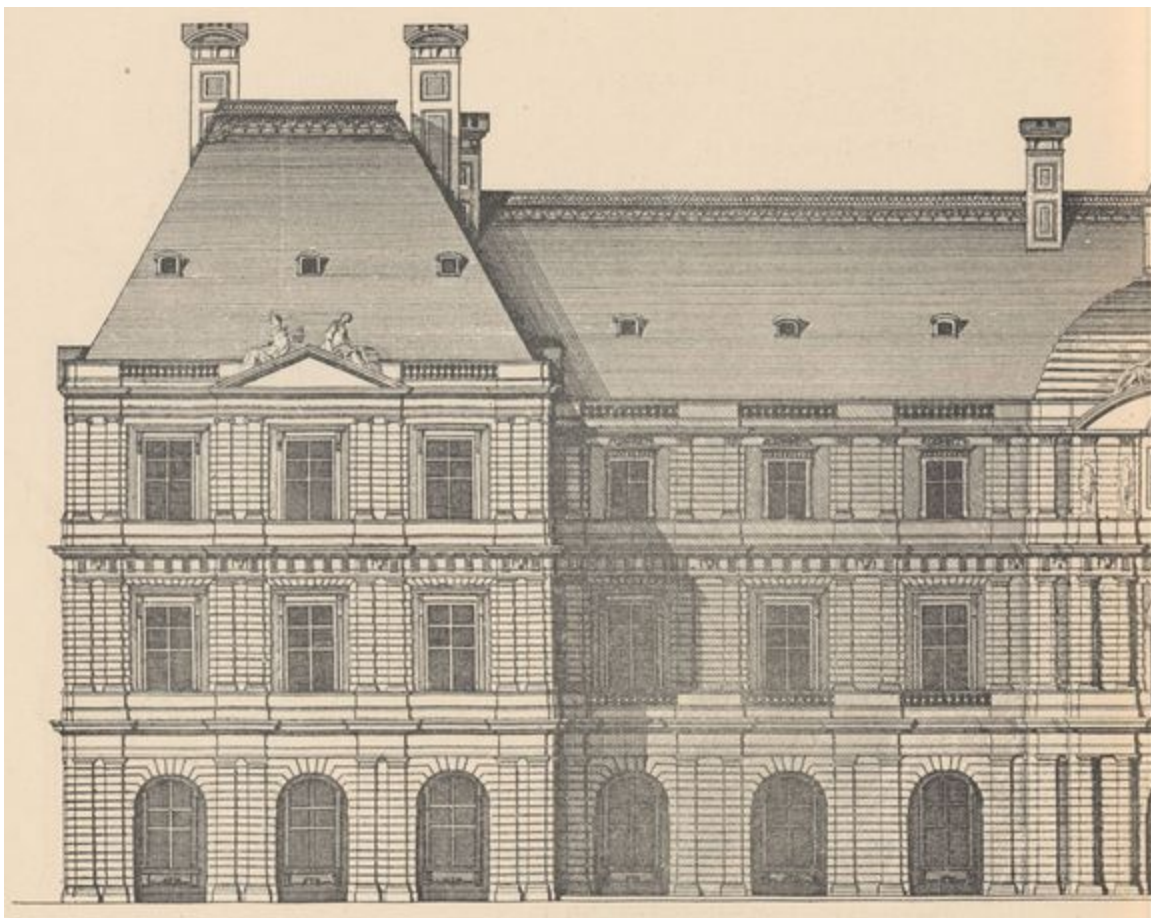
Le Luxembourg fut, à la suite de cet arbitrage, habité par la duchesse d'Orléans et sa belle-fille. La duchesse d'Orléans habita l'aile ouest, Mademoiselle l'aile est. En vertu d'une convention intervenue entre les deux occupants, Mademoiselle devait, à la mort de sa belle-mère, prendre entièrement à sa charge le Palais et l'occuper. Ce qui eut lieu en 1672. Mais en 1686, Mademoiselle rétrocéda la moitié du Palais à madame de Guise qui vint y loger <sup>46</sup>.

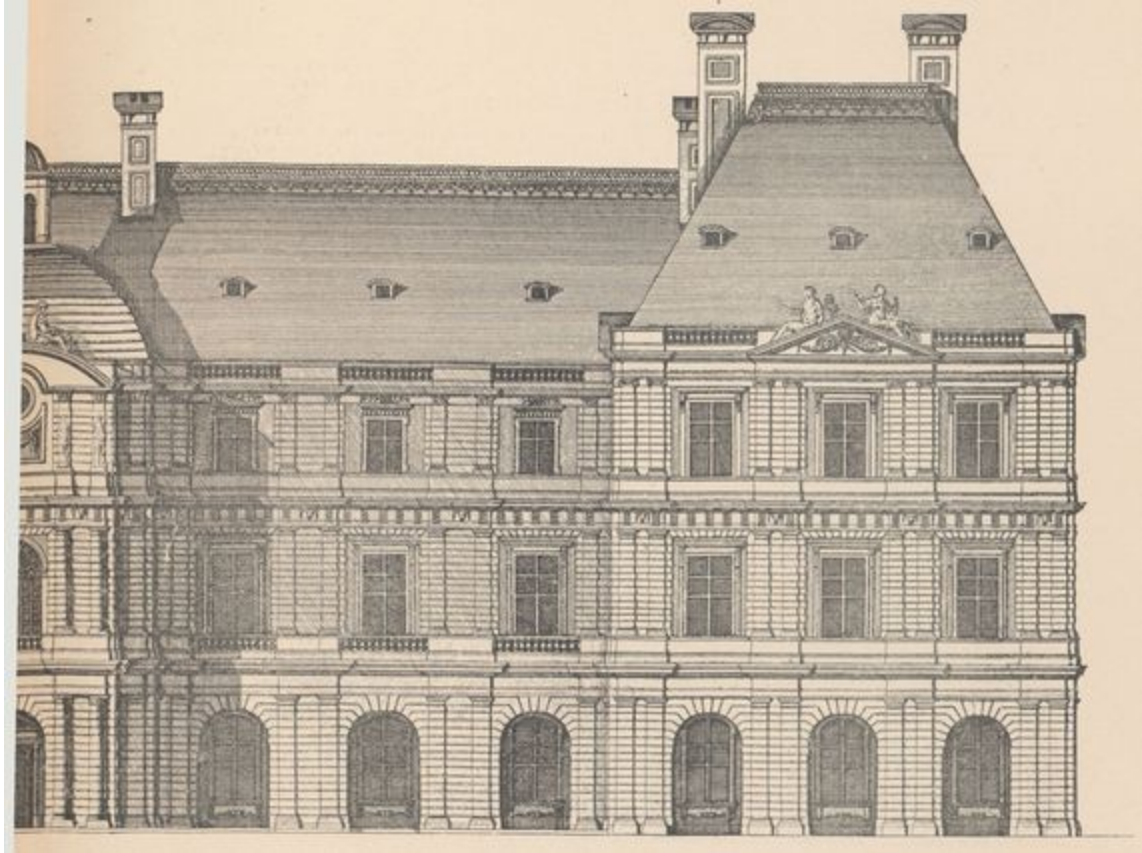
L'inventaire de Paillet suit ce départage. Il nous fait connaître les tableaux qui garnissaient chaque résidence. On aurait, grâce à lui, l'énumération complète des peintures réunies par Marie de Médicis si quelques-unes n'avaient été vendues après son départ pour l'exil, ou enlevées après sa mort, à la suite d'accords successoraux ; si, enfin, des œuvres nouvelles n'avaient pas été introduites dans le Palais, pendant la

période où il y habita, de 1646 à 1652, par Gaston d'Orléans, qui était un collectionneur passionné.

Voici cet inventaire, conservé aux Archives nationales <sup>47</sup>.

Elevation de Luxembourg du Café du Jardin





### SALLE DES GARDES DE MADAME DE GUISE

Un Tableau Copié d'après Monsieur Le Brun, représentant Le Roy à cheval, figure comme Nature, ayant de hauteur huit pieds quatre pouces, sur sept pieds de Large.

### ANTICHAMBRE

Un Tableau du vieux Monier représentant une femme assise ayant une draperie bleue tenant d'une main un Caducée et de l'autre un vase d'or remply de couronnes, figure de grande nature, ayant de hauteur huit pieds huit pouces, sur cinq pieds deux pouces de large. Coupé à oreille par en haut et par en bas.

Un Tableau Inconnu en Plat fond représentant Minerve assise sur un nuage tenant d'une main une pique, et de l'autre son bouclier avec la Teste de Meduse, figure de petite nature ayant de hauteur trois pieds et demy, sur cinq pieds de long, de forme ovalle, peint sur bois.

Un Tableau idem en Plat fond représentant une femme assise sur un nuage tenant d'une main un Cornet d'abondance et de l'autre des Epies de Bled, figure de petite nature, ayant de hauteur trois pieds et demy de diamètre, peint sur bois.

Un Tableau idem en Plat fond représentant une femme assise sur un nuage Tenant d'une main un flambeau alumé, et de l'autre une branche d'Olivier, mesures comme le précédent, peint sur bois.

Six Tableaux idem en Plat fond dans chacun desquels est représenté un Enfant, figures Comme Nature, ayant de hauteur trois pieds et demy, sur deux pieds ou environ de large. Coupé à oreille par les bouts, peint sur bois.

## CHAMBRE

Un Tableau du vieux Monier représentant une femme assise sur un Trophée vêtue de jaune avec une Draperie bleue tenant d'une main un Cornet d'abondance, et de l'autre un Caducée, et au-dessus deux Enfans qui Tiennent une Couronne de Laurier, figures comme Nature, ayant de hauteur six pieds, sur quatre pieds trois pouces de large. Oval.

Un Tableau du vieux Monier représentant deux enfans assis au-dessus un feston de fleurs et fruits, figures comme Nature, ayant de hauteur trois pieds, sur quatre pieds dix pouces de large, peint sur bois.

Un Tableau du vieux Monier représentant un enfant assis et un debout tenant un feston de fleurs et fruits, figures Comme Nature, ayant de hauteur quatre pieds neuf pouces, sur trois pieds et demy de large peint sur bois.

Un Tableau Inconnu en Plat fond représentant quatre figures assises sous des Colonnes où sont aussi quatre enfans, et deux autres enfans au-dessus en l'air dont l'un tient une Couronne et un bouquet de fleurs, Figures de demie Nature, ayant de diamètre sept pieds et demy, peint sur bois.

Un Tableau du vieux Monier représentant une femme assise sur un nuage Tenant un aviron dans sa main, et l'autre appuyée sur un globbe, figure comme Nature, ayant de hauteur Trois pieds Neuf pouces, sur quatre pieds dix pouces de large, peint sur bois, de forme ovale et en plat fond.

Un Tableau du vieux Monier en Plat fond, représentant une femme assise sur un Nuage habillée de rouge tenant un Sceptre avec un escriteau autour et de l'autre une Couronne de France, figure comme Nature, ayant de hauteur trois pieds neuf pouces, sur quatre pieds dix pouces de large, peint sur bois.

Un Tableau du vieux Monier en plat fond représentant une femme habillée d'un manteau bleu semé d'étoilles tenant dans sa main une branche d'olivier et des armures à ses pieds, figure hauteur et largeur comme au précédent Art<sup>e</sup>, et peint sur bois.

Un Tableau idem en Plat fond représentant une femme habillée de blanc avec un Manteau rouge appuyée sur un autel antique ou il paroist un feu alumé, figure comme nature, ayant de hauteur trois pieds neuf pouces, sur quatre pieds dix pouces de large, peint sur bois.

## CABINET DES MUSES

Un Tableau du Guide représentant David debout tenant la teste de Goliath, figure comme Nature, ayant de hauteur six pieds neuf pouces, sur quatre pieds et demy de large.

Un Tableau du vieux Monier Représentant Clio assise ayant une Draperie jaune sur le genouil, une Trompette à sa main et des Cuivres à ses pieds, figure comme Nature, ayant de hauteur six pieds Trois pouces, sur quatre pieds et demy de Large.

Un Tableau du vieux Monier représentant Melpomene assise avec un manteau jaune doublé de bleu Tenant une Espée d'une main et de l'autre un Sceptre et une Couronne, figure Comme Nature, ayant de hauteur Six Pieds Trois pouces, sur quatre pieds huit pouces de Large.

Un Tableau idem Représentant Terpsicore assise veue de dos tenant un Theorbe et Coeffée avec des plumes, figure comme Nature ayant de hauteur six pieds Trois pouces, sur quatre pieds sept pouces de Large.

Un Tableau idem Représentant Urania assise avec une grande draperie bleue, un cercle d'Etoilles autour de la Teste, Tenant un sphère d'une main et de l'autre un Compas, mesures pareilles à Celles de l'article précédent.

Un Tableau idem Représentant Minerve debout Tenant un bouclier ou sont les armes de France et de Médicis, et de l'autre main Sa pique figure comme Nature, ayant de hauteur six pieds trois pouces ; sur deux pieds dix pouces de large.

Un Tableau idem Représentant Euterpe assise Tenant une Règle d'une main, un Bâton de l'autre, le Coude appuyé sur un globbe, et une Couronne de fleurs sur la teste, figure comme Nature, ayant de hauteur Six pieds Trois pouces, sur quatre pieds et demy de large.

Un Tableau idem représentant Erato assise Tenant un violon, et un enfant debout derrière avec un flambeau allumé, figure comme Nature, ayant de hauteur Six pieds Trois pouces, sur quatre pieds neuf pouces de large.

Un Tableau du vieux Monier représentant Callioppe assise habillée de blanc avec une Draperie rouge, Tenant une Tortue d'une main regardant dans un livre, fig<sup>re</sup> comme Nature, ayant de hauteur six pieds Trois pouces, sur quatre pieds Neuf pouces de Large.

Un Tableau idem représentant Polihimnia assise avec une Draperie blanche appuyée d'un bras sur un livre et de.Lautre montrant du Doigt figure comme Nature, ayant de hauteur Six pieds Trois pouces, sur quatre pieds et demy de Large.

Un Tableau Inconnu représentant Orphée assis Tenant un violon d'une main et un archet de l'autre, figure Comme Nature, ayant de hauteur Six pieds Trois pouces, sur quatre pieds dix pouces de large.

Un Tableau représentant Thalia assise avec une Draperie violette, Tenant dans sa main un Masque appuyée sur un piédestail, et sur le derrière paraît un Temple, figure comme Nature, ayant de hauteur six pieds Trois pouces, sur quatre pieds huit pouces de large.

Dix.paysages de manière flamande, ayants chacun de hauteur deux pieds Neuf pouces, sur quatre pieds huit pouces de large, peints sur bois dans des lambris.

Dix Tableaux représentants chacun une perspective, ayant de hauteur deux pieds neuf pouces, sur 17 pouces 1/2 de Large, peints sur bois servant de lambris.

Un Tableau du vieux Monier en Plat fond représentant une Renommée Tenant deux Trompetes où sont attachéz Les armes et Chiffres de Marie de Médicis, figre comme Nature, ayant de hauteur cinq pieds sur sept pieds et demy de long, de forme ovale, peint sur bois.

Huit panneaux du vieux Monier quatre Carréz Longs de cinq pieds, sur trois pieds de hauteur, Et quatre oualles de Trois pieds de haut, sur deux pieds et demy de Large, dans tous lesquels sont représentéz des enfans tenans des fleurs, figures comme nature, peints sur bois.

## GALLERIE

Un Tableau de Rubens représentant la Reine Marie de Médicis habillée en Bellonne Tenant un Septre d'une main et une victoire d'or de l'autre, et Couronnée par deux amours, figures plus grandes que Nature, ayant de

hauteur huit pieds et demy, sur quatre pieds sept pouces et demy de Large, et dans une bordure dorée.

Un Tableau Représentant le Portrait de François\* de Médicis père de la reine Marie de Médicis vêtu d'un Manteau Noir doublé dhermine et s'appuyant d'une main sur un Bâton, figure comme Nature, ayant de hauteur sept pieds cinq pouces, sur trois pieds et demy de Large dans une bordure dorée.

Un Tableau Représentant Jupiter et Junon qui président à la destinée de Marie de Médicis, et Les Trois parques qui filent la vie de cette princesse, figures plus grandes que Nature, ayant de hauteur douze pieds, sur quatre pieds huit pouces de Large, et dans la bordure dorée.

Un Tableau Représentant la naissance de Marie de Médicis présentée par la déesse Lucine qui préside aux accouchements, la ville de Florence sa patrie sous la figure d'une femme assise et Couronnée d'une Tour et sur le devant parait Le fleuve d'Arno accompagné d'un Lyon qui est un support des armes de Médicis et deux enfans dont l'un tient un bouclier ou est une fleur de Lis rouge épanouye, figures plus grandes que Nature, ayant de hauteur douze pieds, sur neuf pieds de Large, dans la Bordure.

Un tableau représentant L'Education de Marie de Médicis par Minerve déesse qui préside aux Sciences qui a à sa droite l'harmonie sous la figure d'un jeune homme qui joue de la Basse de Violle, à sa gauche Trois graces et Mercure qui descend du Ciel pour luy faire part du Don de L'Eloquence, figures plus grandes que Nature, ayant de hauteur douze pieds de Large, et dans une bordure dorée.

Un tableau représentant Les fiançailles de Marie de Médicis par l'himen, sous la figure d'un jeune homme Tenant le flambeau Nuptial à la main qui présente Le portrait de la princesse au Roy Henry quatre qui a la France derrière luy qui semble le Solliciter de L'Epouser et a ses pieds deux amours dont L'un Tient son Casque l'autre son Bouclier, Jupiter et Junon paroissent sur un nuage pour présider à cet himen, figures plus grandes que Nature, ayant de hauteur douze pieds, sur neuf pieds de Large et dans une bordure dorée.

Un tableau représentant Le mariage de la Reine suivie de L'himen qui tient le flambeau nuptial d'une main, et de l'autre portant sa robe, auprès d'un autel paroist le Cardinal Aldobrandin vêtu de ses habits pontificaux qui fait la Cérémonie et le Grand Duc Ferdinand son Oncle qui luy met un anneau au doigt, accompagné de la grande Duchesse Jeanne d'Autriche de la

Duchesse de Mantouë du Duc de Bellegarde et du Seigneur de Sillery, figures plus grandes que nature, ayant de hauteur douze pieds sur neuf pieds de Large et dans la Bordure dorée.

Un Tableau représentant le débarquement de la Reine sortant d'une galère de Florence, la France et La ville de Marseille sous la figure de deux femmes vêtues richement, luy présentant un Dais, Neptune accompagné de deux Sirenes d'un Dieu Marin, et d'un Triton paroist sur le bord de la mer, figures plus grandes que nature, ayant de hauteur douze pieds sur neufs pieds de large, et dans une bordure dorée.

Un Tableau représentant l'Entrevue du Roy et de la Reine assis sur des nuages sous la figure de Jupiter, et de Junon, et sur le devant paroist la ville de Lyon sous la figure d'une femme dans un Char tiré par deux Lions conduits par deux amours, Tenant chacun un flambeau alumé, figures plus grandes que nature, ayant de hauteur douze pieds, sur neuf Pieds de large, et dans une bordure dorée.

Un Tableau représentant la Naissance du Roy Louis Treize La Reine y paroist assise sur le pied d'un lit, La justice présente l'Enfant a un jeune homme ayant un serpent autour du Bras pour représenter la santé désignée par Esculape, Sous la figure du serpent, Elle est accompagnée de la fécondité, sous la figure d'une femme qui présente quatre testes d'enfans avec des fruits, figures plus grandes que Nature, ayant de hauteur douze pieds, sur neuf pieds de Large, dans la bordure dorée.

Un Tableau représentant la première régence de La Reine par le Roy Henry quatre accompagné de ses généraux armés qui luy remet entre les mains un globe sur lequel Il y a trois fleurs de lis pour marque du gouvernement, au milieu paraît le Dauphin Tenant la main de la Reine, figures plus grandes que nature ayant de hauteur douze pieds, sur neufs pieds de Large, dans la bordure dorée,

Un Tableau Représentant le Couronnement de la Reine à S<sup>t</sup> Denis, Elle y paroist vêtue d'un manteau Royal doublé d'hermine a genoux au pied d'un autel, pendant que le Cardinal de Joyeuse assisté de deux autres Cardinaux et de plusieurs prélats luy met la couronne sur la teste, Henry quatre est dans un Balcon, et dans le fond il y a plusieurs figures qui représentent ceux qui assistent à la Cérémonie, figures plus grandes que Nature, ayant de hauteur douze pieds, sur vingt deux pieds de large, dans la bordure dorée.

Un Tableau Représentant La Mort du Roy Henry quatre enlevé dans le Ciel par le Têms sous la figure de Saturne et reçu par Jupiter accompagné du

Dieu Mars, de Mercure et autres divinités, sur le devant parait la Renommée debout Tenant la lance et Les armes du Roy et La victoire assise sur un Trophée d'armes, et de l'autre Costé la Reine assise sur un Trône accompagnée de Minerve, de la France ayant un genouil en Terre, et de la Noblesse qui luy présente un globe, pour marque du gouvernement figures plus grandes que Nature, ayant de hauteur douze pieds, sur Vingt un pieds Trois pouces de long, dans la Bordure dorée.

Un Tableau représentant la Conduite de la Reine pendant Sa Régence, Sur le devant paroist Apollon Tenant son Arc et Bellonne Tenant son bouclier et Sa Lance Combattant la fureur, l'enuie, et La rébellion qui représentent les désordres du Royaume, Jupiter et Junon accompagnés de plusieurs autres divinités qui Sont spectateurs du Combat, figures plus grandes que Nature, ayant de hauteur douze pieds, sur vingt un Pieds Trois pouces de Large dans la Bordure dorée.

Un Tableau représentant Les désordres du Royaume apaisés, La Reine paroist sur un Cheval blanc ayant un Casque en teste Comme Bellonne, elle est "accompagnée de la Renommée et Couronnée de La Victoire, et de l'autre costé est la force sous la figure d'une femme appuyée sur un Lyon, on aperçoit dans l'Eloignement une armée Campée et une Ville assiégée, figures plus grandes que Nature, ayant de hauteur douze pieds, sur neuf pieds de Large.

Un Tableau Représentant L'eschange des deux Reines Anne d'Autriche, et Isabelle de France, présentées mutuelement par la France et L'Espagne, ayant chacune un Casque en teste, la félicité accompagnée de plusieurs amours paroist en haut, versant une pluye d'or d'une Corne d'abondance, au bas paroist un fleuve avec un Triton et une nereide qui Tient des perles et du Corail, figures plus grandes que nature, ayant de hauteur douze pieds, sur neuf pieds de large, dans sa bordure dorée.

Un Tableau Représentant le Gouvernement de L'Etat par la Reine après la majorité du Roy. Elle est assise sur son Trosne tenant une Balance et la main de justice appuyée sur un globbe, Elle a auprès d'Elle la prudence sous la forme de Minerve, La justice Tenant Les Sceaux et La félicité tenant une Corne d'abondance, Saturne d'un Costé conduit la france au Siècle d'or, et au bas paraissent l'ignorence, l'Enuie et La médisance, figures plus grandes que Nature, ayant de hauteur douze pieds, sur neuf pieds de large, dans la Bordure.

Un Tableau représentant le gouvernement de l'Etat remis par la Reine Marie de Médicis au roi Louis treize, lequel la Couronne en teste, et Le Sceptre en main, paroist sur la poupe d'un vaisseau, dont la Reine luy remet le gouvernail entre les mains. La France est au milieu du vaisseau accompagnée de quatre vertus qui Tiennent les avirons, le dit Tableau a douze pieds de hauteur, sur neuf pieds de large, dans sa bordure.

Un Tableau Représentant la disgrâce et La Retraite de la Reine, elle est debout habillée de Noir soutenue d'un coté par Pallas, et de l'autre par le duc d'Epemon, et au dessus de sa teste La nuit paroist la Couvrir d'un grand manteau noir Etoillé, précédée d'une autre femme aislée portant un flambeau, figures plus grandes que Nature, ayant de hauteur douze pieds, sur neuf pieds de Large, dans sa bordure dorée.

Un Tableau représentant l'acomodement de la Reine, Elle est habillée de noir assise sur un Trosne, ayant la prudence d'un côté, et le Cardinal de Lavalette de Lautre sur le devant est le Cardinal de La Rochefoucault qui luy présente Mercure descendu du Ciel qui Tient un Rameau d'Olive pour simbole de la paix, figures plus grandes que Nature ayant de hauteur douze pieds, sur neuf pieds de large, dans sa Bordure dorée.

Un Tableau représentant la Réconciliation de la Reine avec le Roy son fils, Mercure conduit la Reine dans le Temple de la paix accompagné de l'Innocence qui l'y fait entrer, sur le devant paroist la paix vêtue de blanc qui éteint le flambeau de la guerre sur des armes, et derrière La fraude, l'enuie, et La médisance qui marque Leur Rage et Leur désespoir, figures plus grandes que Nature, ayant de hauteur douze pieds, sur neuf pieds de Large, dans sa bordure dorée.

Un Tableau représentant l'entrevue du Roy et de la Reine sa mère, Le Roy Couronné de Lauriers, et de perles descend du Cieil, et aborde la Reine vêtue de Blanc, derrière Elle est une femme qui Caresse deux petits enfans pour marquer la nature, et de l'autre Costé paroist la valeur, sous la figure d'un jeune homme, vêtu de Rouge Tenant un foudre qu'il lance sur L'hidre et la Rébellion, figures comme Nature, ayant douze pieds de hauteur, sur vingt-neuf pieds de Largeur, dans la Bordure dorée.

Un Tableau Représentant La vérité découverte par le Têms, sous la figure de Saturne qui enlève une femme Nuë, le Roy paroist sur un nuage au dessus, présentant à la Reine une Couronne de Lauriers qui entoure une foy, Tenant un Cœur pour marque de leur réconciliation, figures plus grandes

que nature, ayant douze pieds de hauteur, sur quatre pieds huit pouces de large, dans la Bordure dorée.

Un Tableau représentant Jeanne d'Autriche mère de Marie de Médicis debout vêtue d'une robe blanche garnie de bandes d'Etoffe d'or et de Broderie, Tenant d'une main un voile blanc, et de l'autre un fil de Perles en escharpe coëffée d'une Toque noire garnie de Pierreries et de plumes, figure comme Nature, ayant de hauteur Sept pieds Cinq pouces, sur trois pieds et demy de largeur, dans la Borderie dorée.

LE PALAIS DE LA CHAMBRE DES PAIRS, COTÉ DU JARDIN.

D'après une estampe publiée par Chamouin, 29, rue de la Harpe.



Douze paysages manière flamande peintes sur bois dans les lambris au dessous des grands Tableaux, ayant de hauteur Seize pouces, sur quatre pieds quatre pouces de large.

Douze bas Reliefs de Grisaille et Camayeux peints sur bois dans les lambris au dessous des grands Tableaux ayant de hauteur Seize pouces, sur quatre pieds quatre pouces de large.

## CABINET DORÉ

Un Tableau manière de Jeannet représentant des soldats qui donnent un assault à une forteresse, et sur le devant un homme armé tenant son espée en sa main, figures de petite Nature, ayant de hauteur Cinq pieds et demy sur quatre pieds et demy de large, Coupé à oreille par les bouts.

Un Tableau idem représentant une galère, sur le devant un homme armé, et un autre homme auprès habillé de jaune avec des manches et des bas blancs, figures de petite Nature ayant de hauteur Cinq pieds et demy, sur huit pieds neuf pouces de large, Coupé à oreille par les bouts.

Un Tableau manière de Jeannet représentant la Reine Catherine de Médicis habillée de Blanc devant un Cardinal, recevant un anneau d'un homme ayant une fraize au col, un Petit manteau, et la main sur son espée, avec plusieurs autres figures, et derrière une Tapisserie remplie de fleurs de lis, figures de petite Nature ayant de hauteur Cinq pieds et demy, sur Sept pieds et demy de Large.

Un Tableau manière de Jeannet représentant un Roy et une Reine Se donnant La main, d'un costé un Cardinal, et de l'autre plusieurs figures, et un nain Tenant une montre et un Bouquet de fleurs, figures de Petite Nature, ayant de hauteur cinq pieds et demy sur sept pieds et demy de large.

Un Tableau manière de Jeannet représentant la Reine Catherine de Médicis, habillée d'une robe blanche avec des fleurs d'or, recevant Lanneau d'un homme vêtu d'un manteau violet avec des bas blancs en présence de cinq Cardinaux, et plusieurs autres figures de petite Nature, Mesures comme celles cy dessus.

Un Tableau manière de Jeannet représentant lad. Reine Catherine de Médicis habillée de Noir Tenant un jeune homme armé par la main un Cardinal auprès d'Elle, au bas un homme armé qui les salue, et derrière des soldats rangés en Bataille, figures de petite Nature, ayant de hauteur cinq pieds et demy, sur sept pieds et demy de large.

Un Tableau manière de Jeannet représentant un Cardinal ayant l'estolle et le Surplis, recevant un homme avec une cotte d'armes bleue, prosterné derrière un homme Tenant un Chapeau avec une plume blanche, Mesures Comme Celles du Précédent.

Un Tableau Inconnu représentant des vaisseaux en Mer, avec des Croix de Malthe et des Bannières blanches, ayant de hauteur cinq pieds et demy, sur trois pieds deux pouces de large.

Un Tableau manière flamande représentant un paysage où Paroist sur le devant Trois gondoles couvertes, ayant de hauteur cinq pieds et demy, sur sept pieds deux pouces de Large.

Un Tableau manière de Jeannet représentant un Evesque assis sous un Dais qui met une couronne sur la teste d'un homme à genoux, et couvert d'un grand manteau d'étoffe d'or doublé dhermine en présence de plusieurs Cardinaux, figures plus petites que nature, ayant cinq pieds et demy en quarré.

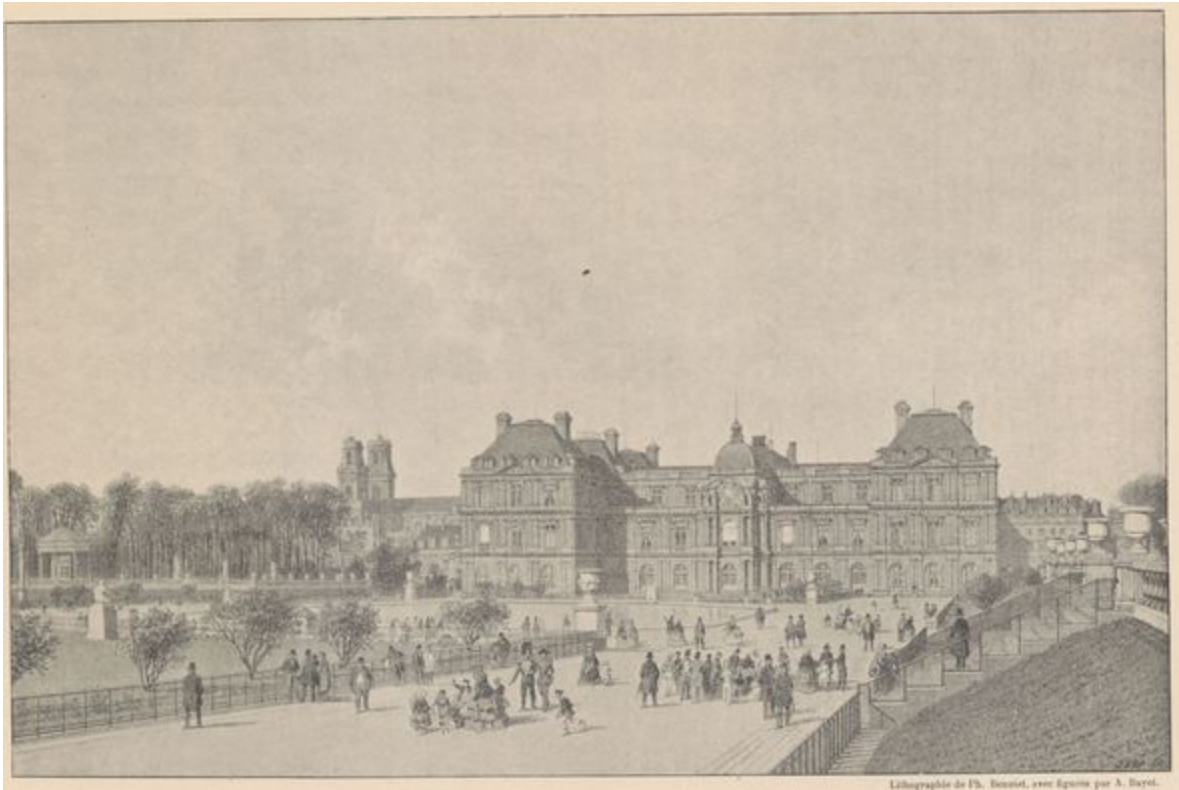
Un Tableau du vieux Monier en Plat fond représentant Marie de Médicis assise sur un nuage, soutenu par un aigle tenant un sceptre dans sa main, et de l'autre serrant un Cordon qui lie un faisceau de flèches qu'une femme luy présente ayant de hauteur cinq pieds et demy, sur sept pieds de long, figures de petite Nature, le dit Tableau peint sur bois de forme octogonne.

Huit panneaux du vieux Monier en Plat fond dans chacun desquels est représenté un enfant Tenant différentes marques hyroglives figures Comme Nature, ayants de hauteur deux pieds deux pouces, sur quatre pieds quatre pouces de Large, peint sur bois, Coupéz à oreille en rond par les Bouts.

Seize petits panneaux ovales sur les portes des armoires, représentant différents sujets, figures de quatorze à quinze pouces, ayant de hauteur vingt un pouces, sur douze pouces de large, peints sur bois.

Sept panneaux sur les pilastres représentant différents sujets, figures d'environ Seize pouces, ayant de hauteur deux pieds sept pouces et demy, sur quatorze pouces et demy de Large coupéz à oreille, par haut et bas.

## LE LUXEMBOURG SOUS LE SECOND EMPIRE.



### SECONDE PIÈCE

Un Tableau de Vandick représentant Venus qui fait forger les armes d'Enée, et un enfant sur le devant portant un sabre dans un fourreau rouge, figures de petite Nature, ayant de hauteur Six pieds, sur quatre pieds quatre pouces de Large.

Un Tableau du vieux Monier en Plat fond représentant Marie de Médicis sur un nuage entre deux figures aislées dont l'un tient une ancienne Couronne et une Lance, figures de petite Nature, ayant de hauteur cinq pieds, sur Sept pieds de Large à oreille par les bouts.

Un Tableau idem en Plat fond représentant une femme assise sur un nuage ayant le casque en teste, une main appuyée sur un globe, et de l'autre Tenant une branche de Laurier figure de petite Nature, ayant de hauteur Trois pieds et demy, sur quatre pieds deux pouces, ceintré par en haut, peint sur bois.

Un Tableau idem en Plafond représentant Hercule assis sur un Nuage tenant sa masse d'une main, et trois pommes d'or de l'autre, mesures comme le précédent, peint sur bois.

Cinq Tableaux manière flamande représentant Cinq Maisons Royales Scavoir les galleries du Louvre, Saint-Germain, Fontainebleau, Luxembourg, et <sup>48</sup> ayants chacun de hauteur deux pieds cinq pouces et demy, sur Trois pieds un pouce et demy de large, peints sur bois.

Deux Tableaux idem l'un représentants Scavoir l'un une maison Royale, et l'autre un Apollon debout sur deux pieds destaux, et un vaisseau qui passe entre les jambes, ayant de hauteur deux pieds cinq pouces et demy, sur 2 pieds 5 pouces de large, peints sur bois.

Dix-sept petits Panneaux idem, représentants chacun une divinité, figures de 16 à dix huit pouces, ayant de hauteur deux pieds un pouce, sur neuf pouces et demy de large, a oreille haut et bas, peints sur bois et en lambris.

Cinq Tableaux du vieux Monier représentants des obélisques dans des paysages, ayants de hauteur deux pieds cinq pouces et demy sur quinze pouces de large, peints sur bois, et en lambris.

### TROISIÈME PIÈCE

Un Tableau de Voet représentant Hercule qui file, et Omphale auprès qui tient Sa flèche et Son arc. Et deux amours au dessus, figures comme Nature, ayant de hauteur six pieds, sur quatre pieds et demy de Large.

### CHAPELLE AU BOUT DE LA GALLERIE

Un Tableau représentant L'annonciation de la vierge, ayant de hauteur Sept pieds, sur neuf pieds, neuf pouces de Large, figures Comme Nature.

Un tableau de Tetelin représentant une descente de Croix, figures de 12 à 13 pouces, ayant de hauteur vingt deux pouces et demy, sur dix pouces de large, peint sur bois.

Un Tableau idem représentant Saint-Louis, figure de 12 à 13 pouces, ayant de hauteur vingt deux pouces et demy sur dix pouces de Large.

Un Tableau de Tetelin représentant Saint Jean Baptiste, mesures pareilles à celles de L'article précédent.

Dix Tableaux en lambris presque tous gâtés de Manière Almande représentants différents sujets, figures de seize à dix huit pouces, ayant de hauteur quatre pieds huit pouces, sur deux pieds et demy de Large, peints sur bois.

Dix ovalles En lambris au dessus dans des Cartouches de même manière, et représentants chacun une vertu, figures Comme Nature, ayants de hauteur deux pieds, sur dix huit pouces de Large, peints sur bois.

Cinq Tableaux en bas en lambris, et représentants le 1<sup>e</sup> la Nativité de Jesus-Christ, le 2<sup>e</sup> la Circoncision, le 3<sup>e</sup> la présentation au Temple, le 4<sup>e</sup> la fuite en Égypte, et le 5<sup>e</sup> la Visitation de la Vierge, figures de Vingt deux pouces, peints sur bois dans des Cartouches, ayant de hauteur deux pieds neuf pouces sur vingt deux pouces de Large.

Six ovales en Lambris représentants six Apostres peints de Coloris sur fond d'or, figures de deux pieds trois pouces, ayant de hauteur deux pieds dix pouces, sur vingt deux pouces de Large, peints sur bois.

Un Tableau en plat fond représentant deux anges, l'un qui joue de la harpe, et L'autre qui touche un luth, figures plus de demie nature, ayant quatre pieds en quarré, et Ceintré par deux bouts peint sur bois.

## CHAPELLE DU COMMUN DE MADEMOISELLE

Un Tableau manière du vieux Champagne représentant Jesus-Christ que l'on porte au Tombeau, figures comme nature ayant de hauteur dix pieds cinq pouces, sur six pieds et demy de Large, ceintré par en haut.

## CHAMBRE DE MADEMOISELLE

Un Tableau Copié daprès monsieur Le Brun représentant Le Roy à Cheval, dans le lointain La ville de Dunkerque, ayant de hauteur huit pieds deux pouces, sur six pieds dix pouces de Large.

Un Tableau de Bunel Représentant Le Roy Henry quatre en pied figures Comme nature, ayant de hauteur, six pieds, sur quatre pieds Trois pouces de Large.

Une Copie représentant le Portrait du Roy Louis Treize armé, figure comme Nature Jusqu'aux genouils,. ayant quatre pieds et demy en quarré.

Un Tableau en plat fond du Sieur Lafosse représentant Zéphire qui couronne Flore sur un nuage, un Enfant tenant un panier de fleurs et un autre qui verse de l'Eau avec un arrosoir d'or, figures de petite nature, ayant de hauteur sept pieds et demy, sur neuf pieds de Long, de forme Octogone.

## GRANDE CHAMBRE

Un Tableau représentant un Portrait d'homme armé Tenant un Casque avec un Bouquet de plumes sur une Table, figure Comme Nature, ayant de hauteur cinq pieds deux pouces sur quatre pieds et demy de Large.

Une autre Copie représentant un portrait d'homme armé le bras droit appuyé sur un piédestail, figure comme Nature, ayant de hauteur Cinq pieds deux pouces, sur Trois pieds de Large.

## GRAND CABINET

Une Copie représentant Le portrait de Louis de Bourbon Duc de Montpensier habillé de Noir avec une fraize la main droite appuyée sur une Table Couverte d'un Tapis vert, figure comme nature, ayant de hauteur trois pieds, sur trois pieds deux pouces de large.

Une Copie représentant le Portrait de Henry de Bourbon Duc de Montpensier armé, et sur ses espaulles une draperie blanche, une main sur son espée, et Lautre sur une Canne figure Comme nature, ayant de hauteur trois pieds, sur trois pieds deux pouces de large.

Une Copie représentant Gaston Duc d'Orléans armé un Bras appuyé sur un piédestail, et de l'autre. main Tenant un Baton semé de fleurs de Lis, figure Comme Nature, ayant de hauteur trois pieds, sur deux pieds dix pouces de large.

## PETIT CABINET

Un Tableau de feue Lainé représentant le portrait de Mademoiselle de Montpensier Tenant le portrait de Monsieur son père sur ses genoux dans un petit oval, et un manteau Royal sur son bras, figure comme nature, ayant de hauteur 4 pieds 8 pouces, sur 3 pieds huit pouces de large.

Une Copie de feue Lainé représentant un portrait de femme habillée de jaune et une main sur le sein, figure comme Nature, ayant de hauteur 2 pieds un pouce, sur 18 pieds de large.

Un Tableau représentant une Levrette sur un Tapis un Rideau au dessus, ayant de hauteur 2 pieds 3 pouces, sur 21 pouces de large.

Un Tableau Représentant un petit chien couché sur un carreau de velours, mesures comme le précédent.

Un Tableau représentant un Boccal rempli de fleurs, ayant de hauteur 2 pieds 3 pouces sur dix neuf pouces et demy de large, peint sur bois.

VUE PERSPECTIVE Du grand Escalier du Palais du Sénat.  
Sous le Premier Empire.



L'ESCALIER D'HONNEUR. — 1904.



CHAMBRE AU BOUT DU CABINET DORÉ DE L'APPARTEMENT  
DE MADEMOISELLE

Un Tableau Représentant le portrait de la Reine Mère habillée de noir assise sur un fauteuil une main appuyée sur une Table, et une Couronne auprès ayant de hauteur 6 pieds sur 3 pieds 3 pouces de Large.

Un Tableau représentant le portrait de la Reine assise dans un fauteuil, habillée d'un manteau Royal, tenant un mouchoir dans sa main, ayant de hauteur 6 pieds sur 4 pieds de large.

Une Copie représentant le portrait de Mademoiselle une Corbeille de fleurs et un amour au-dessus mesures comme le précédent.

Une Copie représentant le portrait de Gaston Duc d'Orléans armé le Bras appuyé sur un piédestal tenant une canne de l'autre main, ayant de hauteur 6 pieds 1/2, sur 4 pieds 1/2 de large, les portraits sont figures comme Nature.

Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la décoration intérieure du Palais ne fut pas sensiblement modifiée. Mais lorsque sous le Consulat, le Luxembourg cessa d'être une résidence royale ou princière, pour devenir un palais gouvernemental et parlementaire, la décoration de ses diverses localités s'inspira à la fois du goût dominant de l'époque et des exigences de sa destination nouvelle.

L'architecte Chalgrin, qui remania le Palais, fut l'artisan prépondérant de cette décoration nouvelle. Dans un rapport qu'il adressait le 23 fructidor an X à la commission administrative du Sénat Conservateur <sup>49</sup> il disait, dans un langage aussi pompeux qu'obscur, qu'il pouvait lui « assurer qu'il suffisait que sa réputation y fût attachée pour qu'il employât le style grand et imposant et digne de la représentation du Premier Consul et du Sénat. »

Ce « style grand et imposant », c'était le métis du Louis XVI et de l'antique, qui devait s'appeler plus tard le style Empire. Chalgrin en donna la formule dans le fronton du bâtiment central, dans le vestibule à colonnes de ce même bâtiment, dans l'escalier d'honneur, dans la Bibliothèque du comble et dans le décor du plafond d'une des salles de la galerie Ouest où Berthélemy glorifia le « Triomphe de la Philosophie », enfin dans des dessins de meubles, de ferrures qui sont heureusement parvenus jusqu'à nous.

Au point de vue du sujet, on opéra la concentration des hommes de Plutarque et des illustres de la Révolution. A-côté de Cicéron et de Démosthène, on plaça Mirabeau et Barnave. Épaminondas et Scipion firent

pendant à Kléber, à Desaix. L'Olympe de la Grèce célébra les hauts faits des grands capitaines contemporains et couronna Napoléon.

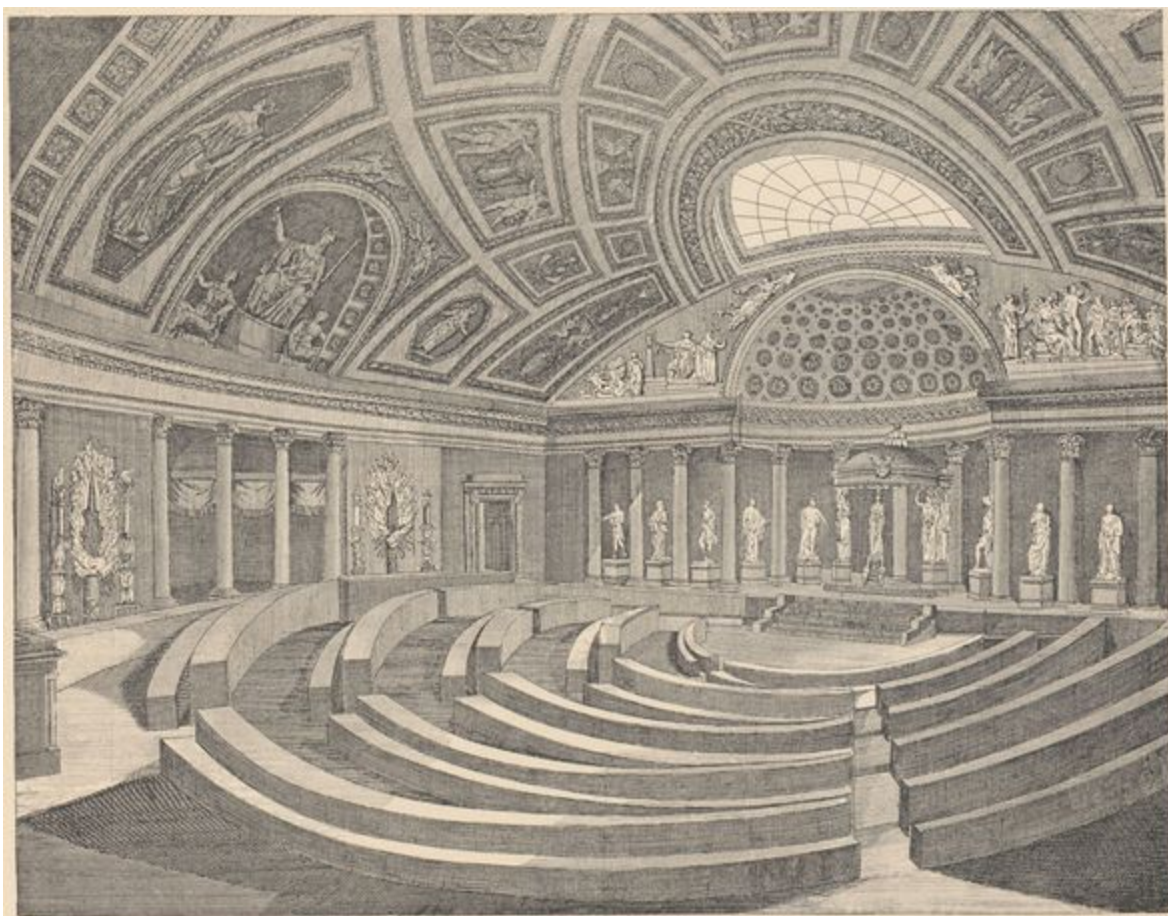
Tous les grands artistes du. temps furent appelés à écrire cette épopée du moment. Un seul, cependant, fut tenu à l'écart, malgré les relations qu'il avait su nouer avec l'Empereur : David, le chef de l'école nouvelle, qui avait refusé d'intervenir pour sauver M<sup>me</sup> Chalgrin de l'échafaud.

Parcourons rapidement, afin de nous faire une idée d'ensemble de cette œuvre, les diverses localités où elle s'affirme.

Salle de Réunion  
1807.



Salle des Séances  
du Sénat Conservateur.



SALLE DES SÉANCES DU SÉNAT CONSERVATEUR.  
D'après un dessin du temps.



Entrons à droite, par le portique qui s'éclaire à la fois sur la rue de Vaugirard et sur la cour. Nous arriverons à un vestibule spacieux, fermé par des portes vitrées de toute la hauteur de l'arc. Au milieu, sur un socle carré, une statue en marbre d'orateur romain, faisant face au grand escalier.

Dans la seconde partie de ce vestibule, avec colonnes doriques, deux lisses avec des niches carrées peuplées de deux statues de marbre.

Côté de la cour du Petit Luxembourg, trois fenêtres ont été aveuglées. Contre elles, faisant face aux croisées qui s'ouvrent sur la cour d'honneur, trois statues de marbre, sur des piédestaux.

Après le vestibule, un porche auquel on accède par cinq marches. Il est voûté en pendentifs, sur plan carré, avec quatre arcades ornées de caissons. En face la croisée, — là où a été pratiquée de nos jours l'accès à l'ascenseur, — une statue de Kléber, de 2<sup>m</sup>,70, par Ramey, froissant d'indignation la lettre de lord Keith.

Au Porche, succède un vaste palier, qui fait partie de la cage du grand escalier, et auquel on accède de la cour par un perron — répété sur l'autre

aile. Face à la porte, dans une grande niche à cul-de-four aménagée là où l'on accède aujourd'hui en venant du Petit Luxembourg, une statue de Vergniaud, par Cartellicr. Le grand orateur est debout, jambes et pieds nus, le corps couvert seulement d'un manteau, à la romaine.

Le grand escalier, qui monte au premier étage, est composé de quarante-huit marches. Il est partagé dans sa moitié par un palier de repos, et décoré à droite et à gauche de huit lionnes antiques. Les murs latéraux <sup>50</sup> sont couronnés à la hauteur du premier étage d'une corniche modillonnée, au-dessous de laquelle est une frise enrichie de griffons et rinceaux. Il est éclairé sur la cour et le jar lin par dix croisées. Il est orné de colonnes en pierre, portant entablement en plâtre, surmonté d'une voûte également en plâtre, décorée de caissons et rosaces. Au-dessus de la corniche, et sur le palier haut, des piédestaux portant des figures en plâtre. Ce sont en montant :

#### **A GAUCHE :**

Chapelier, par Lorta.  
Général Dugommier, par Lesueur.  
Condorcet, par Petitot.  
Desaix, par Gois, fils.

#### **A DROITE :**

Le Général Caffarelli, par Corbet.  
Mirabeau, par Espercieux.  
Marceau, par Dumont.  
Thouret, par Desenne.

#### **DERRIÈRE :**

de chaque côté d'une croisée donnant sur la galerie  
de Vernet.

Joubert, par Stouf.  
Barnave, par Beauvallet.

#### **EN FACE :**

de chaque côté de la porte d'entrée.

Hoche, par Dupasquier.  
Beauharnais, par Boichot.

Au-dessous de la croisée et de la porte d'entrée, à chambranle, avec corniche et consoles sculptées, un bas-relief représentant Minerve couronnée par deux génies, tenant deux cornes d'abondance renversées et entrelacées de branches d'olivier, ayant à ses pieds la tête de la Gorgone.

La salle des Gardes, sur laquelle s'ouvre la porte d'entrée, — salle aujourd'hui partagée entre le service de la distribution et le neuvième bureau, — se termine par une corniche dorique, avec triglyphes et boucliers. « Les murs sont peints en granit <sup>51</sup> », le plafond en chêne et les portes en bronze ; l'architecture des portes et celle des croisées est en bleu turquin. Sur les panneaux en face de l'entrée sont deux trophées d'armes richement composés et surmontés d'un coq tenant un foudre entre ses pattes. Sur les panneaux opposés sont des boucliers avec des épées en sautoir.

La seconde pièce — la buvette actuelle, — est destinée aux garçons de salle. Elle est peinte en marbre, vert antique, vert de mer, jaune de sienne, et bleu turquin. A gauche, en entrant, est une belle statue d'Hercule <sup>52</sup> en marbre blanc ; elle est placée sur un piédestal en marbre, entre deux colonnes de même matière. En face est la statue d'Épaminondas, par M. Duret, et à droite, en entrant, — là où se tient notre buraliste — celle de Miltiade, par M. Boizot. Enfin, sur le panneau qui fait face à la porte d'entrée, est une statue de Persée en marbre blanc, placée dans une niche <sup>53</sup>. L'architecture de cette salle est d'ordre ionique.

La troisième pièce est celle où se tiennent les messagers d'État <sup>54</sup>. Elle est d'ordre corinthien, décorée sur chacune de ses faces, d'une niche carrée, avec entablement, surmontée d'un trophée et d'un buste antique. Dans la niche qui fait face à l'entrée, est une statue d'Harpocrate <sup>55</sup> en marbre, ainsi que celle de la Prudence, qui est vis-à-vis la porte de la salle de Réunion.

Sur les panneaux, sont disposés de grands cadres dorés, destinés à recevoir des tableaux. Le plafond est carré, avec compartiments ; au milieu est un ciel, et dans les angles, des trépieds avec des enroulements. Cette salle, ainsi que les deux précédentes, est pavée en marbre noir et blanc. Le

panneau en face et près de la fenêtre, s'ouvre pour donner entrée dans la salle des généraux.

La corniche de cette quatrième pièce est simple ; de grands cadres dorés en couvrent les panneaux et attendent aussi les peintures dont ils doivent être ornés. Le meuble est de velours vert, avec galon en or et bois doré. L'élégance du dessin et la beauté de la ciselure des espagnolettes des croisées, qui sont en tout semblables à celles de la salle des messagers d'État, méritent une attention particulière <sup>56</sup>.

La salle, dite de Réunion, suivait celle des Messagers d'État. Elle prenait jour, sur la cour d'honneur, par les deux premières croisées de la salle actuelle des Conférences. Elle était carrée, avec une partie circulaire à son entrée, voûtée en cul-de-four, avec rosaces et caissons façon marbre blanc. Le soubassement était peint en albâtre oriental, le corps au-dessus en albâtre fleuri, la corniche en blanc veiné.

Ainsi que l'architecture des cinq portes, celle de la salle était d'ordre corinthien, avec une frise très riche <sup>57</sup>. Trois portes se trouvaient dans la partie circulaire ; celle du milieu servait d'entrée, les deux autres conduisaient dans des salles particulières. Ces portes étaient avec chambranles et corniches à frises riches, surmontées de frontons, avec des bas-reliefs sculptés par M. Boizot. D'autres bas-reliefs, représentant des aigles portant une couronne, décoraient les croisées ; le chiffre du Sénat était répété dans différents endroits de la salle et du plafond.

Au centre de ce plafond, Berthélemy avait peint une allégorie : les qualités et les vertus qui font la force et la prospérité d'un Empire ! Des bas-reliefs par Lesueur, des décors par Langlois faisaient cortège à cette composition aujourd'hui anéantie.

Au-dessous, dans le cintre du mur faisant face à la porte d'entrée par le salon des Messagers, Callet avait raconté, à sa manière, la bataille de Marengo.

Sous la corniche, entre les deux portés latérales dont l'une figurée, l'autre donnant accès à la salle des séances, avait été placé, dans un cadre surmonté de l'écusson impérial accompagné de deux figures, la Justice et la Fortune, le portrait que Robert Lefebvre avait fait de l'Empereur et qui fut exposé au Salon de 1807. Ce portrait est aujourd'hui dans les appartements de réception du Petit Luxembourg, dans un salon d'angle où l'on a également placé la table de marbre où était transcrite en caractères de bronze, la lettre écrite d'Elchingen par l'Empereur au Sénat, en lui envoyant les drapeaux

pris à l'ennemi, et placée primitivement dans la salle des Séances de cette Assemblée.

Sur le mur faisant face aux croisées — et où l'on a rouvert depuis des portes sur la Galerie des Bustes, — était accrochée une grande composition de Regnault, glorifiant l'avènement de Napoléon. Sous la première Restauration, le sénateur impérial, M. de Sémonville, que Louis XVIII avait fait grand Référendaire de sa Chambre des Pairs, fit substituer à la tête de Napoléon celle de Louis XVIII. Mais, pendant les Cent-Jours, Louis XVIII disparut pour faire place à Napoléon. En 1816, on fit peindre la France pour mettre la toile de Regnault à l'abri de ces aventures.

Qu'est-elle devenue ?

La Salle des séances, aménagée là où étaient l'escalier et la chapelle de Marie de Médicis, sous la partie aujourd'hui terminée en coupole, au milieu de la Salle des Conférences, formait un hémicycle de vingt-cinq mètres de diamètre environ. Au centre, là où passe aujourd'hui le couloir par où le Président du Sénat monte au fauteuil, un hémicycle plus petit, de forme opposée, était couronné par une voûte ornée de rosaces. Sous cette voûte, un dais, et sous ce dais circulaire soutenu par six cariatides, le trône impérial, — de forme antique, à dossier droit, avec frise et griffons pour appui, doré, recouvert de velours cramoisi, parsemé d'abeilles d'or, avec encadrement brodé. Ces cariatides, posées sur des piédestaux en marbre bleu turquin, étaient drapées à l'antique et tenaient des couronnes de laurier, de chêne et d'olivier.

Les corniches du dais étaient composées de moulures taillées <sup>58</sup>, les cimaises, de feuilles d'eau et d'acanthé, et quart de rond en oves. Les modillons étaient d'ordre corinthien et alternaient avec des rosaces. Les frises étaient composées d'un aigle tenant un foudre et d'une abeille, alternativement entourés d'une couronne, formée de branches de chêne et de laurier.

Au-dessus de l'entablement, des guirlandes de fleurs, mêlées de fruits. A chaque retroussis des guirlandes, une patère sculptée et une chute en fleurs et en fruits.

Sur le devant de l'Impériale, et pour son couronnement, les armes de l'Empire, entre deux cornes d'abondance.

Vingt-six colonnes corinthiennes, en marbre sérancolin, ornaient la salle. Entre celles sur le diamètre de la salle et derrière le trône, dix statues en plâtre dont voici l'énumération :

### **A GAUCHE DU TRONE :**

Cincinnatus, par Chaudet.  
Périclès, par Masson.  
Scipion, par Ramey.  
Caton, par Clodion.  
Lycurgue, par Foucou.

### **A DROITE DU TRONE :**

Aristide, par Cartellier.  
Léonidas, par Lemot.  
Phocion, par Delaistre.  
Démosthène, par Pajou.  
Camille, par Bridan.

En face du trône, et de chaque côté de la tribune, — car les auditeurs lui tournaient le dos pour faire face au souverain, — se trouvaient les statues de Solon par Roland et de Cicéron par Houdon.

Derrière la tribune, la lettre de Napoléon, dont nous avons parlé plus haut, envoyant en 1805 les drapeaux pris aux Autrichiens et aux Russes, avec lesquels on avait fait quatre trophées pour orner la partie circulaire de la salle. De chaque côté de ces trophées s'allongeaient des candélabres. Et entre les trophées, des tribunes pour les ambassadeurs, les généraux et les grands personnages qui, dans certaines circonstances, étaient invités à assister aux séances.

A la voûte, d'où le jour descendait par un plafond vitré, Lesueur avait peint un grand nombre de figures. Sur le mur portant la voûte, au-dessus du trône, Meynier avait peint des allégories.

L'hémicycle était rempli par les pupitres et les sièges des sénateurs. Les premiers étaient en acajou et comportaient un tiroir. Les seconds, en acajou également, étaient recouverts de velours bleu.

Le Salon de l'Empereur était contigu à la Salle des Séances et l'on y pénétrait par deux portes latérales avec corniches et frontons. Comme la Salle de Réunion, il s'éclairait par deux croisées sur la cour d'Honneur et deux lunettes sur le jardin, vitrées en verre dépoli. Au mur séparatif de la

Salle des Séances, était adossée une estrade en marbre blanc, avec trois marches, surmontée d'un piédestal en marbre jaune de Sienne, avec panneaux et socle supérieur en marbre vert, sur lequel se dressait la statue en marbre de Napoléon par Ramey, qui fut payée 40.000 francs à l'artiste, qu'on a revue en 1900, à l'Exposition universelle, et que sa belle exécution n'a pu encore faire sortir des réserves du Louvre. Deux colonnes en stuc, bases en marbre blanc et chapiteaux corinthiens en plâtre portant encadrement, l'encadraient. Au pourtour de la pièce, un soubassement avec socle et corniche peint en marbre vert de mer. Les parties lisses des murs étaient peints en marbre jaune. Six grandes toiles y étaient fixées :

STATUE DE NAPOLÉON I<sup>er</sup>  
Par Ramey.

Cliché Moreau frères.



L'entrevue de Napoléon et de François II après Austerlitz, par Prudhon, aujourd'hui au Louvre. Bonaparte haranguant l'armée avant la bataille des Pyramides, par Gros, également au Louvre, aujourd'hui.

Napoléon au lazaret de Milan, par Laffitte.

Les députés du Sénat présentant les drapeaux pris à Iéna, par Regnault.

Le bombardement de Madrid, par Vernet.

Après la bataille d'Essling, par Meynier.

L'entablement avec frise, taillé d'ornement, était peint en marbre blanc. La voûte était avec compartiments en décor. Au centre, une composition allégorique. Dans les deux archivoltas des allégories à la paix et à la guerre.

Le plancher bas était parqueté en point de Hongrie, encadré de carreaux en marbre blanc et bleu avec plates-bandes sous lesquels passaient les conduits de chaleur.

L'ANCIENNE SALLE DU MUSÉE  
transformée en annexe de la Bibliothèque du Sénat,  
A la voûte, les JORDAENS.



L'ameublement était des plus simples. Aux fenêtres, des petits rideaux en mousseline brodée ; de grands rideaux en gros de Tours, vert foncé, doublés en taffetas, ornés de galons et frange en or faux. Ça et là, trente chaises en bois sculpté et doré, couvertes en velours vert, avec un galon en or faux.

Une autre salle, à l'angle du troisième pavillon qui terminait l'aile Est, prenant jour au midi sur le jardin, à l'Est, vers la Grotte, fut, en 1811, à la suite de la naissance du Roi de Rome, aménagée puis décorée à l'aide de tentures en drap et garnie d'un mobilier bois et velours, représentant diverses vues de Rome et d'Italie. Ces tentures et ce mobilier avaient été peints, non par une sœur de Napoléon, comme la légende s'en est accréditée, mais à l'aide d'un procédé pour lequel s'était fait breveter un

sieur Vauchelet, qui avait jadis, sous la Terreur, été interné au Luxembourg. Entre les deux fenêtres de cette salle, que les Prêteurs appelèrent le Salon du Roi de Rome, Laffitte avait peint, avec le concours de Picot et à l'aide de ce procédé, une allégorie pour célébrer la naissance du fils de l'Empereur. La Restauration fit, dès 1814, enlever ce panneau, et, en 1815, elle le remplaça par une vue du Campo-Vaccino.

SALLE DU TRONE. — 1862.



LA SALLE DES PAS-PERDUS, ANCIENNE SALLE DU TRONE DU PALAIS  
DU LUXEMBOURG.

Réduction d'une gravure sur bois du Monde Illustré.



Réduction d'une gravure sur bois du Monde Illustré.

PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL, DANS LA SALLE DU  
TRONE DU PALAIS DU LUXEMBOURG (4 août 1871).

Réduction d'une gravure sur bois du Monde Illustré



PLAFOND ALLÉGORIQUE  
Par Berthélemy (1807).



SALLE DES HUISSIERS : L'AUORE  
Par Jadin.



Dans la salle que le Second Empire aménagea en Salon de l'Empereur, et où se réunit actuellement la Commission des finances, on plaça les bustes des Sénateurs morts.

SALON OUEST. PLAFOND  
Par Decaisne.

La Loi, entourée de la Justice et de la Force, protège l'Ordre et le Travail. La Gloire récompense les Guerriers. La Bienfaisance secourt les malheureux.



A la suite, on aménagea le musée ; à la voûte de la salle on plaça les Douzes signes du Zodiaque, que Jordaens avait peints au dix-septième siècle pour décorer son hôtel d'Anvers, et on coupa l'ensemble par une grande composition de Callet, le Lever de l'Aurore. Au-dessus des portes d'entrée, Naigeon, le conservateur du musée, peignit en grisaille deux allégories à la gloire de Rubens et de Lesueur.

# LE CABINET DES QUESTEURS

## DÉCORATION DE LOUIS BOULANGER.

### PLAFOND

La réunion des plus illustres poètes, orateurs, historiens et législateurs des temps anciens. Dans le ciel planent l'Histoire, L'Eloquence et la Poésie.



### LA JUSTICE.



### LA PAIX.



LA, FORCE.



LA CLÉMENCE.



LA CONCORDE.



Enfin, dans les salles construites dans la partie de la galerie de Rubens que le grand escalier n'avait pas absorbée, et où on exposa la collection des ports de France de Joseph Vernet et de Ilue, Berthélemy, jadis désigné par le Premier Consul pour aller en Italie, avec Monge, Berthollet et Moitte, prélever comme contribution de guerre les meilleures œuvres d'art, peignit le Triomphe de la Philosophie. Chalgrin lui-même en dessina l'encadrement. Dans les voussures, Lesueur exécuta quatre bas-reliefs dont Berthélemy avait fait les esquisses.

La Monarchie de Juillet compléta — et à l'occasion, modifia dans une pensée politique, — la décoration des diverses localités.

Dans la salle des Huissiers, — aujourd'hui la Buvette, — elle confia à Jadin le soin de peindre l'Aurore au plafond.

Dans la salle des Messagers, Decaisne peignit une allégorie. Aux murs, Vinchon conta l'entrevue du duc de Guise et du Premier Président Achille de Harlay ; — Champmartin, Charlemagne dictant ses capitulaires ; Flandrin, Saint-Louis dictant ses établissements ; Caminade, la démission du Chancelier de l'Hôpital. Jaley tailla dans le marbre une statue du duc d'Orléans, en exécution d'une résolution de la Chambre des Pairs du 27 août 1842 <sup>59</sup>.

LA STATUE DU DUC D'ORLÉANS  
Par Jaley.



Dans la salle de Réunion, qu'on appela la salle des Conférences, on remplaça le tableau de Regnault, dont nous avons rappelé plus haut la mésaventure, par une allégorie de Signol, les Législateurs sous l'inspiration évangélique <sup>60</sup>. Une statue en marbre de Louis-Philippe, par Gechther, fut dressée sur un piédestal.

Dans l'ancienne salle des séances, affectée aux délibérations non plus de la Chambre, mais de la Cour des Pairs, on demanda à M. Ingres une série de peintures monumentales dont les événements ne tardèrent pas à interrompre l'exécution.

LA CHAPELLE DE LA CHAMBRE DES PAIRS.



Dans la nouvelle salle, on fit appel, pour la décoration, aux peintres Blondel, Abel de Pujol, Vauchelet, Adam ; aux sculpteurs Etex, Dumont, Valois, Barre, Debay, Maindron, Bra, Legendre, Héral, Ramus, Mercier,

Brian, Husson. On confia la sculpture des boiseries à MM. Klagmann, Helschoet, Friquetti, Walet et Huber.

Dans la salle du Trône, où des tapisseries remplacèrent les six compositions historiques du Premier Empire, on plaça là où s'était dressée la statue de Napoléon I<sup>er</sup> par Ramey, le portrait en pied de Louis-Philippe par Gérard.

On confia la décoration de la Bibliothèque à Eugène Delacroix, à Camille Roque-plan, à Riesener, en leur adjoignant pour la sculpture Nanteuil, Foyatier, Simart, Desbœuf et Pradier ; celle des deux salles qui la terminent à l'Est et à l'Ouest à Henri Scheffer et Louis Boulanger.

Picot décora d'allégories le salon contigu à celui du Roi de Rome, Franque, le vestibule du musée — salle Jeanne-Hachette aujourd'hui.

Dans la Chapelle, au rez-de-chaussée, Jean Gigoux peignit dans l'évidement de fenêtres fermées à l'Est, saint Philippe, saint Louis après Taillebourg, puis en Palestine et le Mariage de la Vierge. Vauchelet peupla la grande voûte d'évangélistes et Abel de Pujol écrivit à sa façon une page de l'Apocalypse.

Au Pavillon de l'Horloge, Pradier exécuta en bas-relief l'Aurore et la Nuit, en même temps que quatre grandes statues en pierre : l'Éloquence, la Prudence, la Sagesse et la Justice.

Enfin on orna l'ancienne terrasse, transformée en galerie, des bustes des Sénateurs et des Pairs.

VASE DE SÈVRES  
Par Carrier-Belleuse.  
Décor de Gobert.



L'œuvre décorative du Second Empire se concentra dans la grande salle des Fêtes, — qui englobait les anciennes salles de Réunion, des Séances et du Trône, — et dans le Salon de l'Empereur qui lui fit suite.

Pour la coupole, l'architecte du Palais, M. A. de Gisors, avait proposé Delacroix. On la donna à Jean Alaux, dit le Romain. Les hémicycles furent attribués à Lehmann, les compartiments de la voûte à Brune et les motifs du centre, sous la coupole, aux frères Balze. Les huit panneaux entre portes et fenêtres mêlèrent l'histoire du Premier et du Second Empire. On y commanda en 1854 :

La Signature du Concordat, à Alexandre Hesse ; le Sénat demandant l'Empire, à Signol ; — la Distribution des aigles de la Légion d'honneur, à Couder ; — la Réception des drapeaux d'Austerlitz, à Philippoteaux ; — le Rétablissement du Pape dans ses États, à Benouville ; — la Distribution des

aigles à l'armée, à Pils ; — la Proclamation de l'Empire à Saint-Cloud, à Larivière ; — l'Empereur visitant le Louvre, à Gosse.

Quatre toiles ornèrent le salon de l'Empereur, — aujourd'hui affecté à la Commission des finances du Sénat, — dont M. A. de Gisors avait dessiné toute la remarquable décoration : Le traité de Campo-Formio, par Brisset ; La Constitution de l'an VIII, par Vinchon ; l'Entrée de Napoléon III à Paris, par Couder, et Le mariage, du même souverain, par Eugène Giraud.

Pour compléter la décoration de la salle des Messagers, on avait demandé à Alexandre Hesse un Louis XIV signant les ordonnances de la marine, et à Cabanel, un Richelieu et Louis XIII.

Enfin, on avait demandé des statues à Jouffroy, Lemaire, Nanteuil, Duret, Simart et Seurre.

L'œuvre décorative de la troisième République ne pouvait plus être qu'une œuvre complémentaire. Elle comprend :

LA CHEMINÉE DE LA SALLE  
DES CONFÉRENCES.



La garniture en tapisseries des Gobelins et de Beauvais des entrecolonnements du grand escalier.

L'exécution par les Gobelins de huit grandes tapisseries destinées à la salle des Conférences, d'après des cartons de M. Albert Maignan, inspirés des Métamorphoses d'Ovide, sur les indications de M. Challemel-Lacour, alors Président du Sénat, afin de mettre cet ensemble décoratif à l'abri des vicissitudes politiques.

La construction, dans cette même salle, à la place du dais impérial, d'une cheminée monumentale que surmonte un très beau buste de la République par Clésinger.

L'exécution par M. Victor Marec, pour la salle d'attente du public, de trois grandes compositions rappelant les plus beaux motifs du jardin qui encadre le Palais.

L'exécution, aux frais du Sénat des bustes des trois Carnot, des Présidents Le Royer, Jules Ferry, Challemel-Lacour, de Gambetta, Thiers, Dufaure, Jules Simon, Jauréguiberry, Chanzy, Faidherbe, Pélissier, Hugo et Lamartine.

La manufacture de Sèvres a été mise, — comme celles de Beauvais et des Gobelins, — à contribution.

De Carthage, M. Gauckler a envoyé au Sénat une mosaïque romaine aujourd'hui installée dans l'annexe de la Bibliothèque.

Il reste, pour décorer les diverses localités, beaucoup à faire encore. Il reste surtout à poursuivre l'œuvre entreprise par la Questure du Sénat en ces derniers temps, de rendre au Palais sa vraie physionomie en faisant disparaître les cloisons, les installations précaires et de tâtonnements qui furent la conséquence du passage au Luxembourg de la Préfecture de la Seine, après l'incendie de l'Hôtel de Ville.

Pour clore cette succession de vues diverses, nous aurions voulu de cette vie si mouvementée du Palais, qui comptera bientôt trois siècles, dégager quelque enseignement. Nous n'y avons entrevu que caprices du sort.

Sur la rive droite de la Seine, le Louvre, demeure des rois, est devenu, avec le siècle passé, le palais glorieux de nos richesses artistiques.

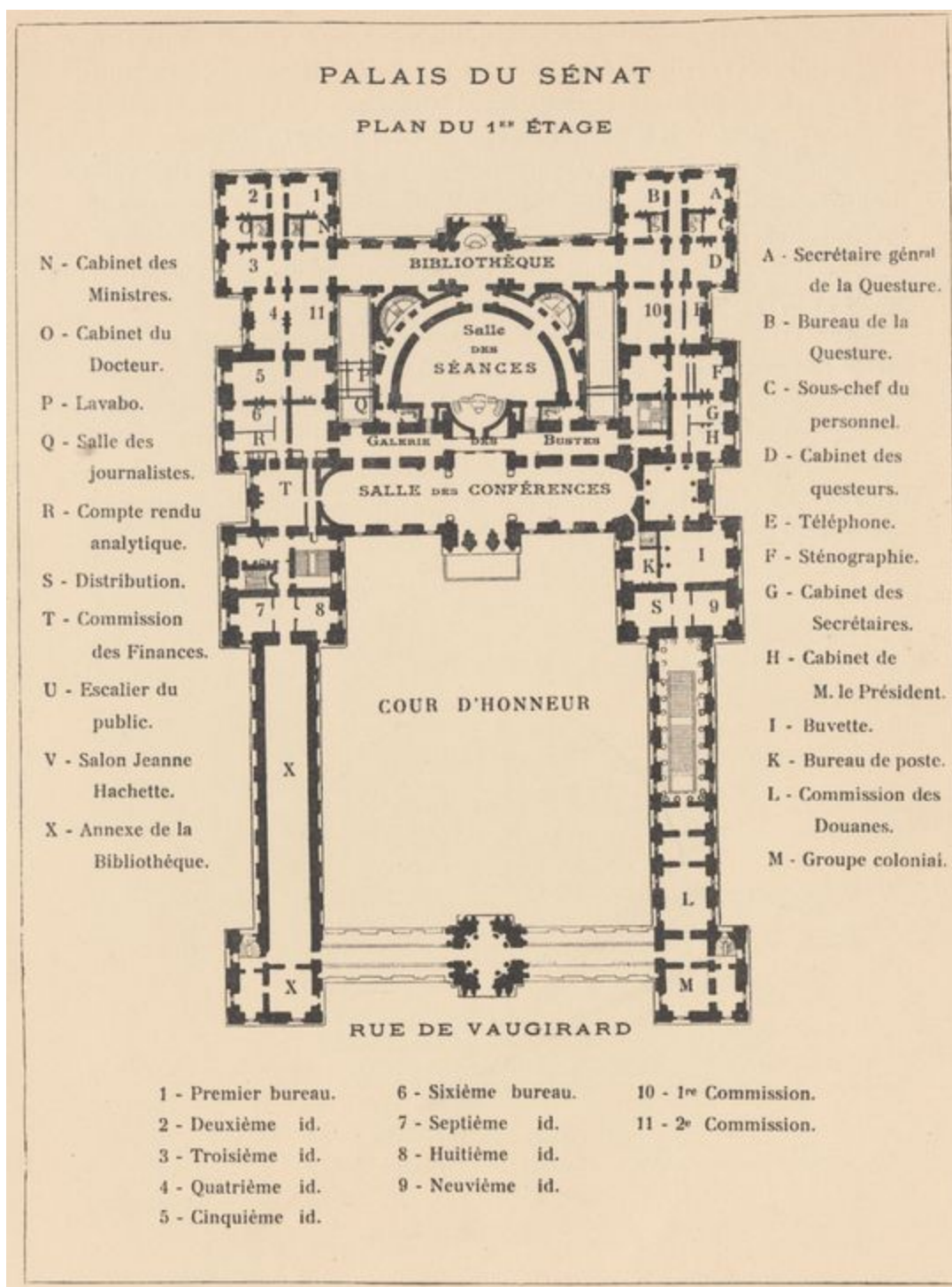
Sur la rive gauche, le Luxembourg n'a pas connu ce recueillement. S'il a donné asile à l'art contemporain, il a dû se plier à toutes les exigences de la vie parlementaire.

On demandera demain au Sénat d'étendre les bienfaits de son hospitalité. Sans témoigner d'un penchant pour une appropriation qui ne mettra pas fin au provisoire, il faut souhaiter que les pouvoirs publics accueillent enfin les vœux des artistes qui, dans toutes nos grandes manifestations sociales, mettent au service de la nation les inépuisables ressources de leur séduction.

SALLE DES CONFÉRENCES :  
PLAFOND ALLÉGORIQUE DE LA COUPOLE CENTRALE  
Par J. Alaux.



DÉSIGNATION DES AFFECTATIONS DES DIVERSES LOCALITÉS DU  
PALAIS  
au 1<sup>er</sup> Juillet 1904.



1 Elle a déjà été esquissée, pour la période gallo-romaine, par Grivaud (*Antiquités Gauloises et Romaines recueillies dans les jardins du Palais du Sénat*, in-4°, Paris, Buisson, 1807) ; — Dulaure (*Histoire de Paris*) ; — A. de Gisors (*Le Palais du Luxembourg*), — et, à partir du quinzième siècle, par M. Tisserand dans la *Topographie historique du Vieux Paris*, région du bourg Saint-Germain.

2 A. DE GISORS, *Le Palais du Luxembourg... Origine et description de cet édifice. Principaux événements dont il a été le théâtre*. Paris, Plon, 1847. GASTON SCHEFER, *Historique du Palais du Luxembourg, en tête des Chefs-d'œuvre d'art au Luxembourg*. Paris, Baschet, 1881. Louis FAVRE. — *Le Luxembourg, 1300-1882. Récits et confidences sur un vieux Palais*. Paris, Ollendorff, 1882.

3 Ces dépendances sont : 1° Le Petit Luxembourg, construit par Marie de Médicis, et par elle donné à Richelieu, par acte du 28 juin 1627 ; — 2° Les appartements de réception, construits à côté pour la princesse de Bourbon-Condé, de 1709 à 1711, sur les plans de Boffrand ; — 3° Les communs, situés en face, 36, rue de Vaugirard, en communication par un souterrain avec les appartements de réception et un moment affectés à l'agence des Poids et Mesures, à laquelle M. Gerbault a consacré une savante étude dans le *Bulletin de la Société Historique du 6<sup>e</sup> arr.* (janvier-juin 1903, p. 97) ; — 4° Le Jardin ; — 5° Ce qui reste de l'ancien Couvent des Chartreux, en arrière d'une construction moderne portant le n° 64 du boulevard Saint-Michel.

4 *Mémoires*, Ed. Petitot, T. II, p. 123. « Peu après la prise de M. le prince, quelques mutins, ou quelques-uns de la maison dudit seigneur commencèrent à jeter des pierres contre les fenêtres du logis du maréchal d'Ancre, puis d'autres s'étant joints à eux par l'espérance de piller, prirent des pièces de bois de devant le Luxembourg que l'on bâtissoit alors, pour rompre la porte dudit logis ; et huit ou dix, tant hommes que femmes, qui étoient devant, s'étant retirés de frayeur par la porte de derrière, et quantité de maçons du Luxembourg s'y étant joints, ils entrèrent dedans et pillèrent ce riche logis, où ils trouvèrent plus de 200,000 écus de meubles. »

5 Affecté plus tard au logement des ambassadeurs ; habité pendant les Cent Jours par la duchesse douairière d'Orléans, cet hôtel fut vendu en 1815 par

le Domaine à la ville de Paris. Il est aujourd'hui affecté au casernement de la Garde républicaine.

6 Bibl. Nat., Catalogue de l'Histoire de France, T. I<sup>er</sup>, p. 476, 1<sup>re</sup> colonne.

7 Lettres du cardinal de Richelieu publiées par M. Avenel, T. I<sup>er</sup>, p. 673.

8 Florent d'Argouges était conseiller et trésorier général de la maison de la Reine.

9 Bibliothèque de l'Arsenal. Manuscrits n° 5995. 688 pages.

10 La minute de ce contrat a été achetée pour le compte du Sénat, dans une vente publique d'autographes, qui eut lieu à l'Hôtel Drouot, le 20 janvier 1904, sous la direction de M. Noël Charavay, expert. En voici la transcription, telle que nous la tenons de M. Marlet, ancien élève de l'École des Chartes, sous-chef à la Bibliothèque du Sénat, qui a bien voulu nous prêter le précieux concours de son érudition. « Par devant les nottaires, furent présens en leurs personnes : Messire Nicolas Potier, seigneur de Blancmesnil, conseiller du Roy en ses conseilz d'Estat et privé, second président en sa cour de Parlement à Paris et chancelier de la Royne mère du Roy ; messire André Potier, seigneur de Novyon, aussy conseiller du Roy en sesdictz conseilz et président en sadicte court de Parlement de Paris ; messire Jehan de Bérulles, prestre, conseiller ausdictz conseilz, maistre des requestes ordinaire de Son hostel et procureur-général de ladite dame Royne ; messire Claude Bouthillier, conseiller de Sa Majesté en sesdictz conseilz et secrétaire des commandements et finances d'icelle dame Royne ; messire (prénom en blanc) de Ruellan, seigneur de Roche-Portal, conseiller du Roy et maistre des requestes ordinaire de Son hostel ; noble homme maistre Florent d'Argouges, conseiller et trésorier-général de la maison de ladite dame Royne ; Nicolas Leconte, conseiller au conseil de ladite dame ; nobles hommes maistres Denis Doujat, advocat en la cour de Parlement, et Nicolas Delaplace ; (un blanc) de Saint Estienne, abbé d'Eu, tous conseillers au conseil de ladite dame Royne, d'une part ; « Et Marin de la Vallée, maistre maçon à Paris et juré du Roy en l'office de maçonnerie, demurant rue Beaubourg au cul de sacq, paroisse Saint Nicolas des Champs, d'autre part ; « Lesquelles parties ont volontairement fait et accordé ce qui s'ensuit : « C'est assavoir que, sur ce que lesdictz sieurs du conseil, après avoir fait et passé avec ledict de la Vallée le

marché des ouvrages qui restent à faire au pallais de ladicte dame Royne, ils ont représenté audict de la Vallée que Salomon Brosse, précédant entrepreneur dudict pallais, avoict dedans la court et parc d'icelluy quelque quantité de pierre dure de Saint Leu, Libaige, lyaiz, taillée et à tailler, comme aussy du moillon, chaulx, sable, eschaffauldages, grues, câbles, loges et aultres ustancilles de maçonnerye, destinés audict bastiment et dont ledict Brosse demandoit le payemen ; « Plus que ledict Brosse disoict avoir achepté de Messieurs de l'Hostel-Dieu de Paris une carrière de lyaiz où estoict la roue qui a servy à tirer la pierre et encores une aultre carrière de Massue, où il y avoict une roue, plus une aultre roue qui servoit à la carrière d'Ausselle, dont de tout aussy ledict Brosse demandoit le paiement ; « Semblablement de ce que luy ont cousté à remplir soixante-neuf puitz, qu'il dit s'estre trouvés en faisant les fondations dudict pallais, mesmes pour les pierres de taille qui sont et se trouvent gastées par la gellée sur ledict lieu et que lesdictz sieurs du conseil ont remonstré audict de la Vallée qu'il estoict à propos qu'il prist toutes lesdictes pierres, roues, moylon, chaulx, sable, eschaffaudages, grues, câbles, loges et autres ustancilles cy-dessus et en deschargeast Sa Majesté envers ledict Brosse, mesmes se chargeast de le satisfaire à payer de ce qu'il y peult légitimement prétendre pour tous lesdictz puitz, le tout de gré à gré ou ainsy qu'ils en conviendroient par l'adviz d'expers, en sorte que Sa Majesté n'en soit inquiétée ; « Auroict et a ledict de la Vallée, en inclinant à la proposition à luy faicte par lesdictz sieurs et en acceptant le contenu d'icelle, promis, sera tenu, promect et s'oblige par ces présentes ausdictz sieurs du conseil, stipullant pour et au nom de ladicte dame Royne, de prendre tous les susdictz matériaux et autres ustancilles généralement quelconques, Satisfaire et contanter le dict Brosse de ses légitimes prétentions pour ce que dessus, mesmes pour tous lesdictz soixante-neuf puidz, sy tant s'en treuve que ledict Brosse ayt remplis, et ce de gré à gré ou autrement par adviz d'expers, ainsy qu'il advisera et pourra, et de tout acquitter, garantir, descharger et rendre indempne ladicte dame Royne envers ledict Brosse, ensemble de tous despens, dommages et intérestz et fraiz qui pour raison de ce pourraient estre adjudgés, soit par les sieurs commissaires ordonnés pour faire rapport du thoisé desdictz ouvrages faictz par ledict Brosse audict pallais que aultres juges quelsconques, le tout moyennant la somme de deux mil sept cens livres tournois promis et accordés par lesdictz sieurs du conseil audict nom audict de la Vallée pour tout le contenu cy-dessus, et ce

à quelque somme que puissent estre estimées les prétentions dudict Brosse pour les choses sus-déclarées, mesmes les despens, dommages, intérestz et fraiz qui pour raison de ce pourront estre faictz, laquelle somme de deux mil sept cens livres sera baillée et payée comptant par ledict sieur d'Arguuges, trésorier-général de la Maison et finances de ladicte dame Royne, audict de la Vallée, lorsque les choses cy-dessus seront jugées entre ledict Brosse et la Vallée et sans que de ladicte somme il en soit desduict aucune chose audict de la Vallée sur les prix à luy accordéz par le susdict marché. « Et en faveur des présentes et dudict marché, accepté par ledict de la Vallée, lesdictz sieurs du conseil audict nom luy ont en outre accordé que, pendant ledict temps par luy pris pour parfaire tous lesdictz ouvrages et affin de les conduire avecq plus de facilité, il sera logé en une des maisons de ladicte dame Royne assis ausdictz faulxbourgs Saint-Germain et, outre ce, pour subvenir ausdictz bastimens, il pourra tirer de la pierre des susdictes carrières appartenant à ladicte dame Royne, sy aucune pierre s'y trouve, car ainsy a esté accordé. Et pour l'exécution des présentes et deppendances a ledict La Vallée esleu son domicile irrévocable en la maison où il demeure devant-déclarée, auquel lieu, etc., promettant et obligeant chacun en droict lesdictz sieurs du conseil, audict nom et non autrement, et ledict La Vallée comme pour les propres deniers et affaires du Roy. « Fait et passé en la maison dudict sieur de Blancmesnil, chancelier de ladicte dame Royne et au conseil d'icelle, l'an mil six-cens-vingt-quatre, le mardy vingt-sixiesme jour de mars après midy. « Et ont signé (Signatures autographes)

N. POTIER

A. POTIER

DE BÉRULLE

P. DE RUELLAN

LECONTE

PACQUE      D'ARGOUGES

C. BOUTHILLIER

D. DOUJAT

DELAPLACE

ABBÉ D'Eu

M. DE LA VALLÉE

GUERREAU

« Et le mercredy après midy, tiers jour d'avril audict an mil six<sup>e</sup> XXIII et

au mandement de très hault, très puissant et très excellent princesse Marie, par la grâce de Dieu, Royne de France et de Navarre, mère du Roy nostre Sire, se sont les nottaires transportéz au chasteau du Louvre pas devers Sa Majesté y estant, à la quelle dame Royne ayant été faict entendre par le sieur Bouthillier, secrétaire de ses conseilz, présens lesdictz nottaires, le contenu en l'acte cy-dessus et par messieurs de son conseil audict Marin de La Vallée, juré maçon, pour raisons des prétentions de Salomon Brosse, déclarées audict acte et que ladicte dame Royne a dict le bien entendre, de son bon gré l'a ratiffié et eu agréable ledict acte ou contract, veu, commandé et accordé qu'il ayt lieu, que son effect fût exécuté, recongnoissant que pour iceluy passer et accorder audict de La Vallée, la somme de deux mil-sept-cens livres y contenue elle en a donné charge et pouvoirs ausdictz sieurs de son conseil y nommés, promect de, en foy et parole de Royne le tout entretenir et observer sans y contrevenir. « Faict et passé au chasteau du Louvre les an et jour susdictz. (Signatures autographes)

MARIE

PACQUE      GUERREAU

11 J. Guiffrey. Consulter la table de chacun des cinq volumes.

12 Archives nationales, Q<sup>1</sup> 1291.

Lettre de M. Soufflot à M. le comte d'Angivilliers, en date du 17 octobre 1776.      Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous envoyer le plan du 1<sup>er</sup> étage du Luxembourg avec les aditions de bâtimens que je crois nécessaires pour loger Monsieur et Madame et leur donner les commodités qu'on ne connaissait pas dans le temps que ce Palais fut bâti. Vous vous êtes peut-être impatienté, Monsieur, de mon retard à vous satisfaire, mais ce n'est pas par manque d'empressement pour tout ce que vous désirez : J'ai cru devoir reconnaître par moi-même les détails de ce Palais et prendre les mesures de différentes parties dont je voulais être sûr. Je n'ai point de faiseurs, je n'ai que des copistes : il faut avant de les mettre en œuvre que je pense les choses et que je les trace ; et malgré mes réflexions, je ne connais peut-être pas assez l'étiquette et les détails convenables à ces sortes de logements, pour me flatter d'avoir rempli l'objet. Je crois cependant, Monsieur, que mon plan suffira pour faire connaître que l'on peut pratiquer deux logements qui auront de la grandeur et des petites pièces commodes et agréables, au

moyen des additions et des changements marqués en rouge. L'addition du côté du jardin et du midy ne peut, je crois, nuire à l'effet du Palais. Je pense même qu'elle ôtera cette dûreté qui naît de la saillie énorme des Pavillons sur le corps de Logis du fond. Les deux cours intérieures n'éclairant que des garderobbes et des dégagements y donneront des jours suffisants : j'ai cherché en les formant, à profiter des fondations des murs actuels et tant pour cet objet que pour d'autres, je me suis guidé par des vues d'économie dont il sera toujours aisé de s'écarter. J'ai cherché à me borner à la somme dont j'ai eu l'honneur de vous remettre le montant. « J'ai reconnu de nouveau le toisé des terrains à vendre, il y a en tout environ 13 mille 400 toises qui pourraient produire environ 13 cent mille livres, la destination du Palais étant connue. « Je suis avec un profond respect,

Monsieur,

« Votre, etc.,      « Signé : SOUFFLOT. »

13 Le transfert de la Bibliothèque de l'Arsenal, — qui n'eut jamais lieu, — fut en question de 1794 à 1808. M. Henri Martin en a longuement parlé dans son histoire de la Bibliothèque de l'Arsenal (p. 373 à 379) d'après des documents conservés, partie aux Archives Nationales (F 17, n<sup>os</sup> 7, 8, 11 ; — AF III 380, pièce 32 ; — AF III 446), partie aux Archives de la Bibliothèque elle-même. Les Archives Nationales renferment au moins une autre pièce qui a échappé à ses recherches (F<sup>17</sup> 1206, n<sup>o</sup> 231). C'est une lettre de Crétet, ministre de l'Intérieur, à Laplace, chancelier du Sénat Conservateur, en date du 1<sup>er</sup> avril 1808.

14 A. de Gisors, p. 97.

15 A. de Gisors, p. 98 et 99.

16 C'est le premier calorifère de ce système qui ait été établi à Paris.

17 Quatremère de Quincy, Recueil de notices historiques. — Ch. Read., Salomon de Brosse, l'architecte de Henri IV et de Marie de Médicis. Nogent-le-Rotrou, imp. Daupéley-Gouverneur, 1881, in-8°. (Extrait des Mém. de la Société des Antiquaires de France), et autre notice, Paris, Fischbacher, 1881, in-16. — Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français. — A. Jal, Dictionnaire critique de Biographie et d'Histoire. — Tisserand, Topographie historique du Vieux Paris. Région du

bourg Saint-Germain : p. 295 et 296. — Charles Lucas, La Grande Encyclopédie. — Piganiol de la Force, Description historique de Paris 1765. T. IX. — Gailhabaud, Monuments anciens et modernes, T. IV. — Archives de l'Art français, T. I, p. 14. — Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris, année 1882, p. 101, 148, 173, année 1883, p. 83.

18 Voici son acte de naissance : « Le vingt-et-unière juillet, mil sept cens soixante, a été baptisée Marguerite Émilie Félicité Vernet, née la veille, fille de M<sup>r</sup> Joseph Vernet, peintre ordinaire du Roy et de dame Virginie Parker, son épouse ; parrein a été S<sup>r</sup> Livio Louis Vernet, fils ; marreine Rose Darripe, représentée par Gracieuse Barrere, sage-femme de cette ville, qui ont cy signé avec le père et moy. Signé VERNET pere, VERNET fils parrein ; BARRÈRE et DIHARCE Vie.

19 Wallon. Histoire du Tribunal révolutionnaire, t. 5, p. 143.

20 J.-L. David. — Le peintre Louis David. — Lagrange. — Joseph Vernet, Paris 1864, in-8°. — L'Art, 2<sup>me</sup> année, tome IV, p. 63, article de M. Genevay sur Joseph Vernet.

21 Le bâtiment dans lequel était logé Chalgrin se trouvait en face de l'Odéon. Il a été démoli, avec toutes les constructions en bordure de la rue actuelle de Médicis. Un état des lieux de cet appartement existe aux Archives nationales CC<sup>11</sup>. Il porte le numéro 64. — Chalgrin avait très certainement réuni dans cet appartement un certain nombre d'objets d'art qu'il aurait été intéressant de connaître. Mais nous n'avons trouvé de sa succession aucun inventaire. Dans les archives du Sénat Conservateur (carton 115, cote 398), la lettre qu'on va lire, adressée par le subordonné de Chalgrin au Président de la commission administrative du Sénat, prouve, qu'à un moment donné, il possédait des tableaux : Du 20 nivôse an XI.

« Citoyen Président,

« Le citoyen Chalgrin est propriétaire de deux tableaux de Robert, le meilleur peintre de ruines que nous avons. Ils représentent deux vues d'Italie composées. Ces tableaux avaient été achetés six mille francs par M. de Montesquieu, le citoyen Chalgrin les a rachetés pour deux mille francs, il désire s'en défaire pour satisfaire à quelques paiements. J'ai l'honneur de proposer à la Commission administrative de prendre ces tableaux et de les payer 2.400 francs. Elle rendrait, par cette acquisition, un service au citoyen

Chalgrin et lui donnerait en même temps une preuve de sa bienveillance. Je sais que moitié de cette somme suffira dans ce moment-ci au citoyen Chalgrin, l'autre moitié, par conséquent, ne serait payée qu'à l'époque que la Commission voudrait fixer. « Le conservateur du musée connaît ces tableaux et pourra vous en rendre compte. « J'ai l'honneur d'être, avec respect, citoyen Président,

« Votre serviteur,            « Signé : Baraguey. »

22 Archives du Sénat, Etats de paiement, année 1806.

23 Quatremère de Quincy, Recueil de notices historiques. — F. Viel, Notice nécrologique sur Chalgrin, lue à la Société d'architecture, le 26 novembre 1813. — Jal, Dictionnaire.

24 Biographie universelle, par Rappe, 1836.

25 Rapport de la Commission de comptabilité de la Chambre des Pairs, 1836.

26 Paris, Plon, 1847, in-8° de 192 pages, avec plans et gravures.

27 Voir à la Bibliothèque nationale l'estampe portant sa signature qu'elle avait, en 1629, offerte à Philippe de Champaigne.

28 Nous n'avons malheureusement pas sous les yeux le texte de ce contrat. Nous n'en connaissons la substance que par un résumé publié par M. Noël Charavay, dans le catalogue de la vente de la collection Richard Jacques, vendue à l'hôtel Drouot, le 20 janvier 1904. Ce contrat a été acquis par un libraire de Paris, pour un amateur anglais, auquel nous avons fait demander, dans l'intérêt de l'histoire, une copie qui nous a été refusée. Il s'agit dans ce contrat, d'après M. Charavay, de la décoration du « plafond de la grande salle ( ? ) et de la galerie du Palais ( ? ). Le travail est entrepris pour la somme de 18.000 livres tournois pour la grande salle et de 12.000 livres pour la galerie. »

29 Le tableau du Solario est aujourd'hui au Louvre.

30 Ph. de Chennevières, Les Peintres provinciaux de l'ancienne France, tome I<sup>er</sup>, p. 169 et 226, tome II, p. 167.

31 Après le Nobiliaire de Vertu du Beauvoisis (p. 90), M. de Chennevières explique bien ce résultat négatif en racontant que Varin était lié avec un

poète crotté, qui fut pendu pour avoir chansonné la Cour ; qu'il craignit d'être poursuivi comme son complice et exécuté comme les deux jeunes frères florentins qui avaient traduit en italien la Ripozographie. Mais cette version doit être une légende. C'est le 16 juillet 1618 que Durant, le poète ami de Varin, fut rompu en place de Grève. Or, à cette date, Marie de Médicis était à Blois, où elle s'était retirée depuis le 4 mai 1617. Et elle ne devait revenir de l'exil à Paris qu'au commencement de 1620. Il faudrait donc supposer que Claude Maugis avait présenté Varin à la Reine, à Blois, avant le 16 juillet 1618. D'autre part, en 1618, la construction du Palais était peu avancée, puisque d'après la lettre de Richelieu à M. d'Argouges, citée plus haut, la maçonnerie n'en était pas encore terminée en 1621. Il est plus vraisemblable que Varin fut présenté à la Reine après le retour de celle-ci à Paris, en 1620 ; — que ses esquisses ne furent pas agréées, ou que lui-même renonça à exécuter une série aussi considérable. Voir sur Quentin Varin, outre l'étude de M. de Chenevières, *Quentin Varin, peintre picard*, notes complémentaires, par M. Delignières. Paris, Plon, 1903, in-8.

32 Gachet. Lettres de Rubens, p. 12.

33 Rubens lui avait donné un grand nombre de ses esquisses.

34 De passage à la Cour, à Paris, Buckingham avait commandé son portrait à Rubens et le lui avait payé 500 livres sterling (12.500 francs).

35 Lettres de Rubens, p. 30.

36 Lettres de Richelieu, T. 1, p. 777.

37 Lettres de Richelieu, T. 3, p. 280.

38 Arch. nat. O' 1966, dossier 5. Inventaire de Paillet. Ce tableau est aujourd'hui au Louvre.

39 Voir sur ce point, aux Archives nationales, les comptes de Marie de Médicis, KK 193 et 194, et à la Bibliothèque Nationale, les manuscrits de Béthune.

40 Antiquités de Paris, T. 3, p. 7.

41 Antiquités de Paris, 1640. L. II, p. 410.

42 Lettres de Richelieu, T. 7, p. 131.

43 Ibid., p. 149.

44 Ibid., p. 153.

45 Qu'est devenue cette tapisserie ? Il n'en existe aucune trace dans les archives du Garde-Meuble. « La seule tapisserie appartenant à l'État où il est question de Tobie, nous écrit M. Loquet, se trouve au château de Pau, dans la chambre de Jeanne d'Albret ; mais cette pièce fait partie de l'histoire de Moïse et elle porte d'ailleurs la date de 1687. Ce ne peut donc être celle relatée dans la lettre du cardinal. » Dans son Histoire de la Tapisserie, M. Guiffrey mentionne bien deux tentures de l'histoire de Tobie, mais sans dire ce qu'elles sont devenues. L'une provient des ateliers d'Amiens et, composée de douze pièces, paraît avoir été exécutée vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. L'autre, composée de deux pièces seulement et de deux dessus de porte, est datée de 1648 et provient des ateliers de Florence.

46 Mémoires de Mademoiselle de Montpensier. Collection Petitot, tome IV, p. 495.

47 O<sub>1</sub> 1966. Dossier 5.

48 Le nom de la cinquième est laissée en blanc dans le manuscrit.

49 Archives, CCIII, carton 114, pièce 375.

50 Grivaud. Antiquités gauloises et romaines, p. 56. — Fontaine, État de lieux dressé le 23 août 1814, sur l'ordre de M. de Blacas.

51 Grivaud, p. 60.

52 Cette statue, qui venait du château de Sceaux, est maintenant au Louvre. Elle a été remplacée par Achille et Deidamie, de Pollet exposée au salon de 1855.

53 Jusqu'ici, il nous a été impossible d'identifier cette statue, brisée autrefois en plusieurs morceaux, et qui paraît être un travail italien du XVII<sup>e</sup> siècle.

54 C'est l'ancien Cabinet Doré de Marie de Médicis. C'est là qu'en 1880, on avait installé la Buvette, en aveuglant à moitié les croisées donnant sur le jardin.

55 Dieu égyptien représenté généralement sous la figure d'un enfant. On lui mettait souvent un doigt sur la bouche, ce qui le fit prendre à tort, par les Grecs, pour le Dieu du Silence. Cette statue est actuellement dans la niche ouest de la galerie des Bustes.

56 Les dessins en avaient été faits par Chalgrin. Quant à la pièce elle-même, elle sert depuis 1853, de cabinet au Président du Sénat. La décoration en a été faite seulement en 1902 par l'architecte du Sénat, M. G. Scellier de Gisors.

57 Grivaud, p. 64.

58 Grivaud, p. 641.

59 Cette statue, exposée en 1900, à la centennale de l'Art français, est dans les réserves du Louvre.

60 Ce tableau est placé aujourd'hui dans le couloir de la questure, en face des cabines téléphoniques.

*Le Palais du Luxembourg. Ses transformations, son agrandissement, ses architectes, sa décoration, ses décorateurs par A. Hustin,...*

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6525813w>

## **À propos de cette édition numérique**

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent

également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse [gallica@bnf.fr](mailto:gallica@bnf.fr).

## Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter [reproduction@bnf.fr](mailto:reproduction@bnf.fr)

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr)